

# *Rapports*

**des réunions des Commissions régionales de l'OIE  
organisées pendant la 82<sup>e</sup> Session générale  
à Paris, le 26 mai 2014**

---

## NOTE DU SIÈGE

Les éventuels projets de recommandations émanant des Commissions régionales réunies pendant la Session générale doivent être présentés à nouveau, pour adoption, à l'occasion des prochaines Conférences de ces Commissions régionales tenues dans leur région, afin d'être examinés et éventuellement entérinés par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la Session générale consécutive à ces Conférences régionales.

	<b>Page</b>
• Commission régionale de l'OIE pour l' <a href="#">Afrique</a>	211
• Commission régionale de l'OIE pour les <a href="#">Amériques</a>	227
• Commission régionale de l'OIE pour l' <a href="#">Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie</a>	239
• Commission régionale de l'OIE pour l' <a href="#">Europe</a>	257
• Commission régionale de l'OIE pour le <a href="#">Moyen-Orient</a>	271

## Liste des sigles

BIRD	:	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BTSF	:	« Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres »
CEBEVIRHA	:	Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques
CEDEAO	:	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	:	Commission économique eurasienne
CIC	:	Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier
CILSS	:	Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
CIO	:	Commission internationale des œufs
CIPV	:	Convention internationale pour la protection des végétaux
CIRAD	:	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CIRDI	:	Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements
CMC-AH	:	Centre de gestion des crises – Santé animale
COPA/COGECA	:	Comité des organisations professionnelles agricoles/Confédération générale de la coopération agricole dans l'Union européenne
CVP	:	Comité vétérinaire permanent du Cône sud
DG SANCO	:	Direction générale de la santé et des consommateurs (Commission européenne)
EFSA	:	Autorité européenne de sécurité des aliments
EMPRES-AH	:	Système de prévention d'urgence – Santé animale
EUFMD	:	Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse
FANR	:	Food, Agriculture and Natural Resources
FAO	:	Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEI	:	Fédération équestre internationale
FESASS	:	Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire
FIL	:	Fédération internationale de laiterie
FVE	:	Fédération des vétérinaires d'Europe
GFSI	:	Initiative mondiale de la sécurité alimentaire
GF-TADs	:	Plan cadre OIE/FAO mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières
GLEWS	:	Système d'alerte précoce et de réaction rapide pour les maladies animales, y compris celles transmissibles à l'homme
ICFAW	:	Conseil international pour le bien-être des animaux de ferme
IDA	:	Association internationale de développement
IETS	:	Société internationale de transfert d'embryons.
IFC	:	Société financière internationale
IFHA	:	Fédération internationale des Autorités hippiques de courses au galop
IICA	:	Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
ILRI	:	Institut international de recherche sur le bétail
ISO	:	Organisation internationale de normalisation
IZS-Teramo	:	Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise "G. Caporale"
MIGA	:	Agence multilatérale de garantie des investissements
OIRSA	:	Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale

OIV	:	Office international de la viande
OMC	:	Organisation mondiale du commerce
OMS	:	Organisation mondiale de la santé
OPS-PANAFTOSA	:	Organisation panaméricaine de la santé – Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse
PATTEC	:	Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase
PVS	:	Performance des Services Vétérinaires
Quad	:	Quadrilatérale (États-Unis d'Amérique, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande)
RSPCA	:	Société royale de prévention de la cruauté envers les animaux
SADC	:	Communauté pour le développement de l'Afrique australe
SEAFDEC	:	Centre de développement de la pêche en Asie du Sud-Est
SPC	:	Secrétariat de la Communauté Pacifique
STAR-IDAZ	:	Programme d'alliances stratégiques mondiales en faveur de la coordination de la recherche concernant les principales maladies infectieuses animales et zoonoses
TAIEX	:	Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations
UA-BIRA	:	Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales
UA-PANVAC	:	Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires
UEMOA	:	Union économique et monétaire ouest-africaine
VICH	:	Coopération internationale pour l'harmonisation des exigences techniques pour l'enregistrement des médicaments vétérinaires
WAHID	:	Base de données mondiale d'information zoosanitaire de l'OIE
WAHIS	:	Système mondial d'information sanitaire
WSPA	:	Société mondiale pour la protection des animaux
WVEPAH	:	Programme mondial de formation vétérinaire pour la santé des animaux de production

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

**Paris, le 26 mai 2014**

---

La Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique s'est réunie le 26 mai 2014 à la Maison de la Chimie à Paris, à 14 h 00. Cette réunion a rassemblé 92 participants, dont les Délégués et observateurs de 36 Membres de cette Commission et de 2 pays observateurs ainsi que les représentants de 10 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe.

Pays / territoires observateurs : Libéria, Sud Soudan.

Organisations internationales / régionales : Banque mondiale, CEDEVIRHA<sup>38</sup>, CIRAD<sup>39</sup>, FAO, ILRI, PATTEC<sup>40</sup>, SADC<sup>41</sup>, UA-BIRA<sup>42</sup>, UA-PANVAC<sup>43</sup>, UEMOA<sup>44</sup>.

La réunion était présidée par le Docteur Theogen Rutagwenda (Rwanda), Vice-président de la Commission, assisté du Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les documents relatifs aux points à traiter ont été distribués aux participants.

**2. Contributions dues par les Membres à l'OIE**

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains pays étaient préoccupants et a exhorté les Délégués de l'OIE de la région à s'assurer que leur pays s'acquittait bien de sa contribution à l'OIE.

Il a encouragé les Pays membres de la région à relever autant que possible le niveau de leur contribution.

---

<sup>38</sup> CEDEVIRHA : Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques  
<sup>39</sup> CIRAD : Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement  
<sup>40</sup> PATTEC : Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase  
<sup>41</sup> SADC : Communauté pour le développement de l'Afrique australe  
<sup>42</sup> UA-BIRA : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales  
<sup>43</sup> UA-PANVAC : Union africaine – Centre panafricain des vaccins vétérinaires  
<sup>44</sup> UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

## **Discussion**

Selon la Docteure Unesu Ushewokunze-Obatolu, Déléguée du Zimbabwe, il était difficile aux Délégués de l'OIE de garantir une bonne compréhension des activités menées par l'Organisation car ils relevaient directement de dirigeants politiques élus qui étaient souvent amenés à changer de poste.

Elle a, à cet égard, fait part de sa profonde inquiétude concernant l'absence de la Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique lors de la réunion de la Commission, nonobstant l'importance de cet événement. Par conséquent, elle s'est demandé si cette absence ne reflétait pas justement ce manque de compréhension à l'égard des actions entreprises par l'OIE.

En guise de conclusion, la Docteure Unesu Ushewokunze-Obatolu a ajouté que, outre les efforts déployés par les Délégués afin d'influer sur le niveau de compréhension de leur pays respectif à l'égard des activités de l'OIE, il pourrait être nécessaire que la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et les bureaux sous-régionaux connexes examinent les obstacles mentionnés et envisagent la mise en place de mesures spéciales destinées à accroître la visibilité de l'OIE et convaincre les gouvernements de l'importance d'une participation active aux activités de l'OIE.

Le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, s'est dit en accord avec la Déléguée du Zimbabwe au sujet des difficultés auxquelles les Délégués pouvaient se trouver confronter pour garantir que des fonds destinés aux activités de l'OIE soient systématiquement inscrits au budget national de leur pays, permettant le règlement des arriérés et le relèvement de la catégorie de contribution dans la mesure du possible. Le Docteur Samaké a néanmoins indiqué que les Délégués sont les principaux représentants de l'OIE dans leurs pays et que c'est à eux que l'OIE demande de s'assurer que leur pays assume ses responsabilités envers l'Organisation, notamment le paiement des contributions. Le Docteur Samaké a déclaré que l'OIE était donc toujours disponible pour prêter main forte aux Délégués en cas de besoin, pour les aider à remplir leurs obligations. C'est pourquoi il a indiqué que, lors de toutes les réunions avec des autorités politiques des Pays membres, l'OIE s'efforce de souligner l'importance de la participation active des Pays membres aux activités de l'OIE ainsi que l'importance du paiement des contributions.

### **3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE**

Pour commencer, le Docteur Botlhe M. Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud et membre du Conseil de l'OIE, a apporté des précisions concernant la composition du Conseil. Il a également rappelé que l'année 2014 marquait le 90<sup>e</sup> anniversaire de l'OIE.

Le Docteur Modisane a fait part des questions d'intérêt général traitées par le Conseil, notamment : la nécessité de procéder en 2014 à une élection partielle afin d'élire un nouveau membre du Conseil de l'OIE pour représenter la région Afrique ; l'accord du Conseil pour que soit présenté à l'Assemblée mondiale des Délégués un projet de résolution proposant la création de deux nouvelles catégories de contribution extraordinaire afin d'augmenter le budget général de l'OIE ; la sélection du Thème technique II (sans questionnaire) de la présente Session générale : « Peste porcine africaine : nouveaux enjeux, nouvelles stratégies pour empêcher sa propagation » ; la validation de la liste des Centres collaborateurs et Laboratoires de référence de l'OIE à présenter pour ratification par l'Assemblée mondiale des Délégués.

Le Docteur Modisane a également indiqué que le Conseil avait examiné la candidature du Libéria et du Sud Soudan comme nouveaux Pays membres de l'OIE et avait émis une opinion favorable à leur adhésion.

En guise de conclusion, soulignant l'importance de la participation des Délégués à toutes les activités de l'OIE, le Docteur Modisane a indiqué que le Conseil de l'OIE souhaitait voir ceux-ci s'impliquer davantage et donner leur avis sur toutes les questions débattues, afin de guider le Conseil lors de ses réunions tout en s'assurant que les besoins de tous les Pays membres soient bien pris en compte.

#### **4. Rapport de la Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique**

Au nom de la Docteure Marosi Molomo, Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, qui n'a pas pu prendre part à la Session générale le Docteur Theogen Rutagawenda, Vice-président de la Commission a souhaité la bienvenue à tous les nouveaux Délégués de la région Afrique.

Le Docteur Rutagawenda a rappelé les grandes lignes de la dernière réunion de la Commission régionale, qui s'est tenue le lundi 27 mai 2013 durant la 81<sup>e</sup> Session générale Il a rappelé que ladite réunion avait été suivie par 94 participants, notamment les Délégués et observateurs de 38 pays membres de la Commission et de 3 pays observateurs, dont le Libéria. Il a également rappelé quels avaient été les principaux points à l'ordre du jour et les principaux thèmes débattus.

Le Docteur Rutagawenda a ensuite rappelé aux Délégués comment se compose le Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique et quels sont les représentants de la région au sein du Conseil de l'OIE et de la Commission scientifique pour les maladies animales. Il a informé les participants que le Professeur Jaouad Berrada, ancien Délégué du Maroc, avait démissionné de sa fonction de Délégué depuis août 2013, laissant vacant le poste de Vice-président de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, d'où la nécessaire tenue d'une élection afin de pourvoir ce poste ainsi que celui de membre du Conseil.

Le Docteur Rutagawenda a rappelé que, depuis 2009, l'UA-BIRA coordonne avec succès la position commune de la région Afrique. Selon lui, le fait que l'Afrique s'exprime d'une seule et même voix a contribué à enrichir les discussions lors des Sessions générales de l'OIE, comme par exemple dans le cas des amendements aux Codes sanitaires pour les animaux terrestres et pour les animaux aquatiques que la région Afrique a proposés.

Le Docteur Rutagawenda a signalé que la 21<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique se tiendrait au Maroc en février 2015 et a invité tous les Délégués à y prendre part.

Il a ensuite donné un aperçu des différentes activités régionales, notamment celles relatives à l'enseignement vétérinaire et aux organismes statutaires vétérinaires — ainsi qu'à la promotion des projets de jumelage dans ces domaines — ainsi qu'aux activités se rapportant : au programme VET-GOV (« renforcement de la gouvernance vétérinaire en Afrique »), à l'avancement du programme PDDAA (« programme détaillé de développement de l'agriculture africaine »), et au soutien et à la promotion continue des Services vétérinaires au moyen du processus PVS de l'OIE.

Pour conclure, le Docteur Rutagawenda a encouragé les pays à renforcer leur participation aux activités de l'OIE et a insisté sur l'importance capitale de mettre en œuvre les normes internationales de l'OIE conformément au Plan stratégique de l'OIE. Il a souligné combien il est important que les Pays membres s'acquittent de leur contribution statutaire envers l'OIE, et l'augmentent dans la mesure du possible. Pour finir, il a redit combien il est important que l'Afrique adopte une position commune permettant à ce continent de s'exprimer autant que possible d'une seule et même voix.

#### **5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique australe, l'Afrique du Nord, et l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique**

S'exprimant au nom de tous les Représentants de l'OIE dans la région, le Docteur Yacouba Samaké, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, a présenté un résumé des activités menées par la Représentation régionale et les trois Représentations sous-régionales africaines entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai 2014, ainsi que les activités prévues pour le reste de l'année.

En termes de ressources humaines, le Docteur Samaké a indiqué que la période couverte par son rapport avait été marquée par les départs de la Docteure Florência Cipriano, adjointe du Représentant régional, du Docteur Antonio Petrini, chargé de mission au sein de la Représentation sous-régionale pour l'Afrique du Nord (Tunis), de Madame Youma N'Diaye,



comptable, et de Madame Mariam Minta, secrétaire, toutes deux de la Représentation régionale. A fait suite à ces départs l'arrivée du Docteur Alessandro Ripani, chargé de mission à la Représentation sous-régionale à Tunis, et de Monsieur Abdramane Sanogo, comptable à la Représentation régionale.

Le Docteur Samaké a ensuite évoqué la collaboration entre l'OIE, la FAO, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'UA-BIRA, les communautés économiques régionales (CER) et les différents pays, visant à développer des stratégies de lutte contre les maladies — notamment la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants (PPR), la peste porcine africaine, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et la maladie de Newcastle — au niveau régional ou sous-régional. Il a notamment évoqué la tenue d'une première réunion inter-régionale (Moyen-Orient / Afrique du Nord) sur la fièvre aphteuse et la PPR, ainsi que la mise en œuvre d'un projet pilote de lutte contre la PPR au Burkina Faso et au Ghana financé par la fondation Bill & Melinda Gates (projet VSPA [« Normes vaccinales et approche pilote pour le contrôle de la PPR en Afrique »]).

Il a également parlé de la poursuite de l'application du processus PVS de l'OIE et des programmes qui y sont associés (jumelage, soutien à la modernisation de la législation vétérinaire, soutien à l'organisation de tables rondes), ainsi que l'implication de tous les Pays membres africains dans le processus PVS.

Le Docteur Samaké a ensuite parlé de l'intérêt de l'appropriation des résultats des activités — notamment des résultats du processus PVS et des autres activités de renforcement des capacités — par les pays (par ex. : augmentation substantielle de la part allouée aux Services vétérinaires dans le budget national notamment au Bénin, au Niger, au Sénégal et au Togo), par les CER (par ex. : soutien technique et financier de l'UEMOA dans la mise en œuvre d'activités et sa responsabilité dans certaines activités nécessitant une approche régionale, telles que l'harmonisation de la législation pharmaceutique vétérinaire ou la stratégie de contrôle de la PPCB et de la maladie de Newcastle), et par les partenaires pour le développement (Banque mondiale dans le cas du Mali, Union européenne dans le cas du Kenya, et Coopération belge dans le cas du Mozambique).

Le Docteur Samaké a donné un aperçu de l'assistance apportée aux pays dans différents domaines, notamment pour le processus PVS de l'OIE, pour la notification à l'OIE des événements épidémiologiques importants, et pour le paiement régulier des contributions des pays à l'OIE ; dans ce cadre des visites de courtoisie ont été effectuées aux Comores, au Kenya et au Mali.

Le Docteur Samaké a également mentionné le programme de soutien au pastoralisme au Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), précisant que la composante numéro 1 de ce programme, relative à la santé animale, serait mise en œuvre par la CEDEAO<sup>45</sup>/CILSS<sup>46</sup> avec le soutien technique de l'OIE.

Il a évoqué la consolidation des réseaux existants, notamment le Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) et le Réseau des établissements d'enseignement vétérinaire de la Méditerranée (REEV-Med), ainsi que la mise en place de nouveaux réseaux : le Réseau ouest et centre africain des laboratoires vétérinaires de diagnostic de l'influenza aviaire et des autres maladies transfrontalières (RESOLAB) et le Réseau régional des systèmes d'épidémiologie nationale pour l'influenza aviaire hautement pathogène et les autres maladies prioritaires (RESEPI) en Afrique centrale ; l'Association des établissements d'enseignement vétérinaire de l'Afrique australe et orientale (SEAAVEE) et le Comité technique de l'élevage de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (LTC/SADC).

Il a informé les Délégués que le Conseil de l'OIE avait donné son aval à un accord de coopération entre l'OIE et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), et que la mise à jour de l'accord de coopération entre l'OIE et l'UA-BIRA serait bientôt soumise à approbation.

---

<sup>45</sup> CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

<sup>46</sup> CILSS : Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel

Le Docteur Samaké a eu le plaisir d'annoncer que la candidature du Libéria et du Sud Soudan avait reçu un accueil favorable de la part du Conseil de l'OIE.

Il a fait savoir que le Centre régional de santé animale à Bamako avait été conforté (visite d'un commissaire de la CEDEAO) mais que l'établissement d'un Centre régional de santé animale en Afrique centrale restait en attente d'une décision politique décisive.

Il a mentionné une mission préparatoire en vue de la 21<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui doit se tenir à Rabat du 16 au 20 février 2015.

Pour finir, le Docteur Samaké a présenté les grandes lignes du programme de travail des Représentations régionales et sous-régionales pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2014.

Il a mis l'accent sur un certain nombre d'activités : la réunion annuelle de coordination des chefs des Services vétérinaires (au sujet des normes à examiner lors de la 82<sup>e</sup> Session générale), organisée par l'UA-BIRA ; la 82<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE et les réunions bilatérales en marge de la Session générale ; le soutien à la candidature du Libéria et du Sud Soudan en vue de leur adhésion à l'OIE ; les réunions statutaires du Comité régional de pilotage du GF-TADs pour l'Afrique, du Comité mondial de pilotage du GF-TADs, et du VET-GOV ; la participation aux conférences mondiales de l'OIE ; la poursuite de la mise en œuvre du projet pilote sur la PPR ; la planification des activités du Programme de soutien au pastoralisme au Sahel ; le développement de stratégies au niveau régional et sous-régional dans le cadre du plan d'action quinquennal du GF-TADs pour l'Afrique, notamment pour la fièvre aphteuse, la PPR, la peste porcine africaine, la PPCB et la maladie de Newcastle ; une réunion sur le statut sanitaire au regard de la fièvre aphteuse et de la PPR, couplée à une stratégie de contrôle de la PPR en Afrique du Nord ; et une réunion sur la rage en Afrique du Nord. Il a également évoqué : l'approche « Une seule santé » ; les activités pilotes relatives au contrôle de la rage, à la fièvre de la Vallée du Rift (séminaire sur la prévention de la fièvre de la Vallée du Rift en Afrique du Nord) et à l'antibiorésistance ; la sensibilisation des pays au processus PVS de l'OIE ; la notification des événements épidémiologiques à l'OIE ; le paiement régulier des contributions à l'OIE ; les activités de renforcement des capacités, notamment le séminaire sur la rage au Niger, un séminaire prévu sur la sécurité sanitaire des aliments, et les activités destinées à améliorer la gouvernance des Services vétérinaires en Afrique (projet VET-GOV) ; la 21<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique ; la Journée mondiale de la rage le 28 septembre 2014 ; et enfin la réunion annuelle des Représentants régionaux et sous-régionaux qui se tiendra à Paris en octobre 2014.

## **Discussion**

Le Délégué du Sénégal s'est inquiété de savoir comment l'OIE pourrait sensibiliser davantage les gouvernements des Pays membres sur l'importance de la stabilité du poste de Délégué auprès de l'OIE, car c'est le seul moyen de s'assurer de la bonne exécution des activités de l'OIE.

Le Délégué de la Mauritanie a déclaré qu'il était très difficile pour certains pays de la Région de relever leur catégorie de contribution à l'OIE. Il a suggéré que l'OIE recherche une solution éventuelle pour les pays qui ont des arriérés de longue date car la plupart de ces pays rencontrent des difficultés financières.

En réponse au Délégué de la Mauritanie, la Docteure Eloit a signalé que l'OIE est en fait la seule organisation qui permet à ses Pays membres de choisir leur catégorie de contribution. Elle a expliqué que l'OIE n'augmente les contributions que pour faire face à une augmentation prévisible des dépenses. Elle a souligné que l'OIE demande toujours l'aval du Conseil avant d'augmenter les contributions. Elle a ensuite rappelé aux participants que les contributions n'avaient été augmentées ni en 2012 ni en 2013. Enfin elle a affirmé que l'OIE est ouvert à la discussion avec tous les pays qui auraient du mal à s'acquitter de leur contribution, afin de rechercher une solution. Elle a signalé que le plus important était que ces pays fassent preuve de bonne volonté et tentent de résoudre la situation. Elle a enfin ajouté que le montant des contributions OIE est extrêmement faible en comparaison avec les autres organisations internationales.

**6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016**

La Commission régionale a proposé d'inscrire le thème technique suivant (accompagné d'un questionnaire adressé aux Membres) à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale :

– « Quelle stratégie pour une Afrique libre de tsétsé et des trypanosomoses »

**7. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 21<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique**

Après un débat animé entre plusieurs Délégués, un petit groupe incluant les Délégués du Burkina Faso, du Rwanda et de la Tunisie a été désigné pour finir de rédiger la proposition de thème technique.

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été proposé pour la 21<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique :

– « Les mouvements transfrontaliers d'animaux et de produits d'origine animale et leur rôle dans l'épidémiologie des maladies animales en Afrique »

**8. Élection d'un représentant de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique au Conseil de l'OIE et élection du Vice-président de l'Assemblée mondiale des Délégués**

Le Docteur Theogen Rutagwenda, Délégué du Rwanda et Vice-président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique, a rappelé aux participants que le Délégué du Maroc avait démissionné, laissant vacant le poste de représentant de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique au sein du Conseil de l'OIE, d'où la nécessité de la tenue d'une élection.

La Docteure Monique Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIE, a ensuite rappelé à la Commission régionale les règles institutionnelles relatives à l'élection des membres du Conseil de l'OIE. Elle a également fourni quelques éléments de réflexion à prendre en compte lorsqu'on élit un Délégué comme membre de l'un des organes statutaires de l'OIE. Parmi ces éléments, elle a souligné l'importance de la stabilité du poste occupé par le Délégué choisi, dans le pays en question, ainsi que l'importance de respecter un équilibre entre les sous-régions des Délégués choisis, ceci se reflétant principalement dans la langue correspondante. Elle a souligné le fait que, dans la réunion en cours, les Délégués devront parvenir à un consensus afin de présenter leur candidat à l'Assemblée mondiale des Délégués le vendredi. Elle a rappelé aux participants que c'est l'Assemblée mondiale des Délégués qui prend la décision finale concernant la composition du Conseil, en se fondant sur l'avis de la Commission régionale.

Suite à une discussion impliquant plusieurs Délégués au sujet des conclusions de la réunion des Chefs des Services vétérinaires tenue à Nairobi, et à la lumière de la procédure décrite par la Docteure Monique Eloit, Directrice générale adjointe de l'OIE, le Docteur Nicholas Kauta, Délégué de l'Ouganda, a été proposé à l'unanimité comme membre du Conseil de l'OIE.

Le Docteur Botlhe Michael Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud, déjà membre du Conseil de l'OIE, a été proposé pour occuper la fonction de Vice-président de l'Assemblée mondiale des Délégués.

Ces propositions seront soumises à l'Assemblée mondiale pour ratification par voie de scrutin.

**9. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE**

La Docteure Susanne Münstermann, chargée de projet au sein du Service scientifique et technique de l'OIE, a débuté son exposé par le constat du développement considérable du secteur hippique sportif au niveau mondial, qui s'accompagne de bénéfices socio-économiques mesurables et significatifs pour l'économie des pays concernés.

Elle a expliqué que l'OIE s'est engagé depuis deux ans dans l'élaboration du concept de « niveau supérieur de santé et de performances » (HHP) destiné à faciliter les mouvements internationaux sans risque sanitaire pour les chevaux qui prennent part à des événements équestres internationaux. Elle a fait remarquer que ce concept HHP ne couvrirait pas les mouvements de chevaux à des fins de reproduction.

Elle a précisé que ce concept repose sur des principes déjà bien établis dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, en particulier dans ses chapitres sur (i) l'identification et la traçabilité, (ii) le zonage et la compartimentation, (iii) le modèle de passeport pour les chevaux de compétition, (iv) les procédures de certification et (v) le transport par voie aérienne, terrestre et maritime. En outre, un ensemble de lignes directrices relatives à la biosécurité des chevaux HHP dans leur écurie d'origine, pendant le transport et sur le lieu de la compétition sont également en cours d'élaboration.

La Docteure Münstermann a ensuite informé les participants que l'OIE a inscrit ces grands principes de base du concept HHP dans un nouveau chapitre du *Code*, dans la continuité de l'approche qui avait été adoptée lorsque des chapitres sur le bien-être animal avaient été introduits dans le *Code*.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'acceptation de ces principes généraux par les Pays membres de l'OIE fournirait au Groupe ad hoc une vision plus nette lui permettant de proposer les outils nécessaires à la constitution d'un cadre pour le concept HHP, par exemple des lignes directrices supplémentaires.

Enfin la Docteure Münstermann a pris acte de la situation particulière que connaissent de nombreux pays d'Afrique en raison de la présence endémique de la peste équine.

Elle a indiqué que le Groupe ad hoc de l'OIE prêterait une attention particulière à cette situation et prévoirait des dispositions, dans la définition du concept HHP, pour les chevaux provenant de pays qui connaissent des cas de peste équine. À cet effet une réunion avec des représentants de l'Afrique du Sud et des experts de l'OIE se tiendra durant cette Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués.

Le Docteur Gideon Brückner, Président de la Commission scientifique de l'OIE pour les maladies animales, a fourni des informations complémentaires sur l'élaboration de ce nouveau chapitre proposé pour le *Code*. Il a expliqué que le projet de chapitre se limitait strictement à décrire le concept et que toutes les questions et préoccupations pertinentes seraient examinées lors de futures réunions du groupe d'experts et des Commissions spécialisées, et seraient présentées aux Pays membres.

Il a ajouté que l'OIE avait suivi la même approche en présentant aux Pays membres les principes directeurs sur le bien-être animal.

Il a expliqué que les détails relatifs aux différentes activités, notamment une description de la sous-population, la certification, le diagnostic, les tests et le transport, feront partie d'un plan international de biosécurité qui sera préparé par le secteur privé en consultation avec les Pays membres et qui sera basé sur les lignes directrices de l'OIE en matière de biosécurité.

Il a proposé que lorsque les Pays membres appliquent la compartimentation sur leur territoire ils utilisent la même approche pour concevoir leur plan de biosécurité, basé sur les lignes directrices de l'OIE en matière de biosécurité.

Pour finir, le Docteur Brückner a déclaré que les Délégués auraient l'occasion de faire part de leurs questions et de leurs préoccupations plus tard au cours de la Session générale en cours, dans le cadre du processus d'élaboration des normes.

**10. Organisation de la 21<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra à Rabat (Maroc) du 16 au 20 février 2015**

Le Docteur Abderrahman El Abrak, Délégué du Maroc, a fait part de la sincère gratitude de son pays envers l'OIE et envers tous les Délégués de la région pour leur vote de confiance en vue de la tenue de la prochaine Conférence de la Commission régionale au Maroc. Il a réitéré la volonté de son pays d'accueillir cet important événement régional, précisant que c'était un honneur pour son pays, et a invité tous les Délégués à assister à la conférence qui se tiendra à Rabat en février 2015.

Il a donné une description générale du Maroc et de la ville de Rabat.

Il a résumé les démarches entreprises par le Maroc pour commencer à organiser la conférence. Il a indiqué que la Représentation régionale de l'OIE, accompagnée de représentants du Siège de l'OIE, avait mené une mission préparatoire à Rabat en février 2014.

Le Docteur El Abrak a également fourni des informations d'ordre général sur l'hébergement et les transports, et il a assuré que toutes les précisions nécessaires seraient envoyées en temps utile à tous les participants.

En guise de conclusion le Docteur El Abrak a projeté aux participants une vidéo de présentation du Maroc, et notamment de Rabat.

**11. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales**

Le Docteur Botlhe M. Modisane, Délégué de l'Afrique du Sud et membre du Conseil, a présenté brièvement à la Commission le processus de rédaction du 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE pour la période 2016-2020. Il a fait savoir aux Délégués qu'une version préliminaire de ce 6<sup>e</sup> Plan stratégique avait été rédigée sur la base des discussions tenues lors des précédentes réunions du Conseil (octobre 2013 et février 2014).

Il a rappelé aux participants que ce projet avait été transmis début mai 2014 à tous les Délégués afin de leur permettre de communiquer leurs commentaires et observations aux membres du Conseil dans leur région respective.

Le Docteur Modisane a précisé que son exposé avait pour but de présenter les principales caractéristiques du 6<sup>e</sup> Plan stratégique afin d'initier le débat entre les Délégués de façon à être en mesure de parachever le Plan stratégique au cours des prochaines réunions du Conseil. Il a signalé que le texte final serait distribué aux Pays membres pour commentaires en mars 2015 en vue de son adoption lors de la 83<sup>e</sup> Session générale en mai 2015.

Il a rappelé que le Conseil de l'OIE considérait que le 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE devrait :

- témoigner d'une vision stratégique commune et réactualisée de l'OIE et de ses objectifs mondiaux ;
- prendre en compte les tendances et les enjeux mondiaux actuels ayant des répercussions sur l'environnement opérationnel de l'OIE, et anticiper les tendances et les enjeux à venir ;
- intégrer les problématiques transversales importantes ;
- être ambitieux sans nécessairement avoir des visées expansionnistes ;
- être de haut niveau, souple et ouvert plutôt que prescriptif, et permettre des approches optionnelles afin de répondre aux besoins et de voir sa mise en œuvre facilitée ;
- être conçu avec la participation de tous les Pays membres de l'OIE.

Le Docteur Modisane a expliqué que ce sujet serait mis à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil et de toutes les Conférences régionales qui se tiendraient durant l'année à venir.

Il a signalé qu'en octobre 2013 le Conseil avait réexaminé les objectifs stratégiques et avait discuté des facteurs susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement opérationnel de l'OIE au cours de la période 2016-2020 ainsi que de l'évolution de l'organisation et des dispositifs institutionnels de l'OIE, comme par exemple les devoirs et la pertinence des Commissions spécialisées et Groupes de travail actuels, le fonctionnement des Représentations régionales et sous-régionales, et les relations et synergies avec les autres organisations internationales. Il a dit que le Conseil de l'OIE établirait aussi un plan stratégique quinquennal flexible en matière de ressources humaines pour le recrutement, le maintien et l'évolution du personnel de l'OIE.

Pour conclure, le Docteur Modisane a invité les Délégués à faire part de leurs réflexions et de leurs remarques sur les orientations et le cadre initial du 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE. Il a souligné que les commentaires des Pays membres étaient très précieux et seraient les bienvenus, précisant qu'ils pouvaient être envoyés au Directeur général de l'OIE et aux membres du Conseil représentant la région Afrique.

## **12. Mise en œuvre du Programme d'appui à la législation vétérinaire en Afrique**

Le Docteur David Sherman, coordonnateur du Programme de l'OIE pour l'appui à la législation vétérinaire en Afrique (VLSP), a présenté brièvement l'état d'avancement du programme, notamment en ce qui concerne les derniers développements intervenus en Afrique.

Le Docteur Sherman a indiqué qu'un arsenal législatif vétérinaire couvrant un maximum d'aspects était la clé du bon fonctionnement des Services vétérinaires nationaux et qu'une étroite collaboration entre les vétérinaires et les experts juridiques était nécessaire pour formuler une législation vétérinaire moderne de haute qualité.

Le Docteur Sherman a passé en revue d'importantes activités du VLSP en Afrique, à savoir : la première Conférence mondiale de l'OIE sur la législation vétérinaire, qui s'est tenue à Djerba (Tunisie) en décembre 2010 ; le premier séminaire pilote, s'adressant aux 15 pays membres de la SADC, qui s'est tenu à Gaborone (Botswana) en novembre 2011 ; le deuxième séminaire de formation, destiné aux pays de la CEDEAO, qui s'est tenu à Cotonou (Bénin) en janvier 2013 ; et deux ateliers sur la législa

tion vétérinaire financés par l'UA-BIRA par le biais du programme VET-GOV — le premier à Arusha (Tanzanie) en octobre 2013 pour les pays anglophones et le second à Naivasha (Kenya) pour les pays francophones.

Le Docteur Sherman a ensuite discuté des futures activités probables de l'OIE en matière de législation vétérinaire à mener dans le cadre du programme VET-GOV. L'OIE planifie d'ores et déjà une série d'ateliers régionaux destinés à former les participants à la rédaction d'une législation de qualité et à favoriser l'harmonisation de cette législation au niveau régional. Ces séminaires devraient être menés dans différentes CER. Chaque séminaire devrait se pencher sur plusieurs thématiques vétérinaires différentes, notamment : la réglementation de la profession vétérinaire ; la lutte contre les maladies animales ; la sécurité sanitaire des aliments ; la réglementation des produits médicamenteux à usage vétérinaire. Des vétérinaires et des juristes de chaque pays participant seront invités. Les ateliers d'une durée d'une semaine comprendront : l'exposé des principes de la rédaction juridique ; l'évaluation d'une législation exemplaire sur des thèmes spécifiques ; l'analyse, par les pays participants, de lois existantes correspondant à chaque thématique ; pour finir, des exercices de rédaction d'un projet de loi régional sur chaque thématique. De nombreux ateliers régionaux devraient avoir lieu au cours des deux années à venir, pour les CER francophones comme pour les anglophones, et l'on prévoit que les pays participants seront impliqués dans des ateliers couvrant au moins deux thématiques vétérinaires.

Afin de tirer le meilleur profit de la participation à ces ateliers, le Docteur Sherman a encouragé les Délégués qui ne l'auraient pas encore fait à demander une mission d'identification afin d'évaluer le statut actuel de la législation vétérinaire de leur pays.

### **13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres africains**

La Docteure Lina Awada, vétérinaire épidémiologiste au sein du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a fait le point des sujets les plus importants en matière de notification des maladies animales pour ce qui concerne la région Afrique.

Elle a d'abord mis l'accent sur le fait qu'il est important que les pays/territoires notifient les maladies dans les meilleurs délais au moyen de l'outil WAHIS, ainsi que sur l'importance de fournir toute autre information épidémiologique concernant la prévention et le contrôle des maladies, afin de maintenir la transparence, de favoriser les échanges et de contribuer au système mondial d'alerte précoce. Elle a ensuite fourni des informations importantes concernant le respect de l'obligation de déclaration des maladies en Afrique pour l'année 2013.

La Docteure Awada a également présenté l'évolution du nombre de pays de la Région qui ont envoyé des rapports à l'OIE depuis 2005 ainsi que l'évolution du délai d'envoi de ces rapports depuis 2005, en distinguant les maladies des animaux terrestres et les maladies des animaux aquatiques.

Pour finir, la Docteure Awada a présenté les épisodes exceptionnels de fièvre aphteuse survenus récemment en Afrique.

### **14. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE**

- **Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)**

Le Professeur Ahmed El-Sawalhy, Directeur de l'UA-BIRA, a tenu les participants informés des activités de l'UA-BIRA concernant la santé animale et l'accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a indiqué que le renforcement des systèmes de santé animale demeurerait l'un des objectifs stratégiques primordiaux de l'UA-BIRA, tout particulièrement sous l'angle des réformes politiques, législatives et institutionnelles.

Il a précisé que la capacité des CER et de l'IGAD en matière de surveillance et de lutte contre les maladies avait été renforcée, avec notamment deux nouveaux projets dans ce domaine. Il a ajouté qu'un appui avait été fourni aux CER afin de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du mécanisme de coordination régionale intégrée (MCRI/IRCM) pour le contrôle des maladies animales transfrontalières et des zoonoses en Afrique et pour renforcer les capacités et le consensus autour du concept « Une seule santé » en Afrique. Le programme panafricain de contrôle progressif de la PPR est en cours d'ajustement au niveau des CER et des États membres et est en attente de financement. Selon le Professeur El-Sawalhy, une stratégie de contrôle de la peste porcine africaine en Afrique est en cours d'élaboration en collaboration avec la FAO et l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI).

Le Professeur El-Sawalhy a indiqué que les activités relatives au commerce international et à l'accès au marché se sont centrées principalement sur la certification zoosanitaire, l'identification et la traçabilité, et le soutien aux organisations partenaires. L'AU-IBAR est demeuré néanmoins fortement impliqué dans le processus de soutien et d'encouragement à la participation des nations africaines dans le processus d'élaboration des normes de l'OIE, entre autres.

Il a également signalé que le système ARIS d'information sur les ressources animales avait été déployé dans plus de 30 pays, soulignant le fait que les États membres avaient bénéficié d'une formation poussée pour la collecte et la gestion des données et que la compatibilité avec le système de l'OIE WAHIS était en passe d'être effective.

Pour conclure, le Professeur El-Sawalhy a indiqué que la formulation de la stratégie de développement de l'élevage sous la houlette de l'UA-BIRA était en bonne voie, et qu'elle était actuellement soumise à un processus intensif de consultations afin de s'assurer de son appropriation et de la participation des différents acteurs. Elle devrait être adoptée lors du sommet de l'Union africaine en janvier 2015.

- **Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA)**

Pour commencer sa présentation, le représentant de la CEBEVIRHA a fourni des précisions sur son Organisation. Il a fait état des missions de la CEBEVIRHA qui consistent principalement à contribuer au développement durable, harmonisé et équilibré des secteurs de l'élevage, de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture, et à la croissance des échanges internationaux, pour permettre aux pays d'optimiser la production nécessaire afin de parvenir à la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté dans les populations de la sous-région.

Il a également fourni des précisions sur les objectifs de la CEBEVIRHA, notamment : soutenir le développement quantitatif et qualitatif des secteurs de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, développer et harmoniser les échanges, et enfin harmoniser et coordonner les politiques relatives à l'élevage, à la pêche et à l'aquaculture contenues dans les plans de développement des États membres.

Pour finir, il a fourni un résumé de l'état d'avancement des activités de la CEBEVIRHA.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Au nom du Docteur Cheikh Ly, Fonctionnaire régional chargé de la production et de la santé animale à la FAO, le Docteur Juan Lubroth, Chef des Services vétérinaires de la FAO, a passé en revue les activités de la FAO intéressant l'Afrique, et a signalé le renouvellement du partenariat pour la santé animale. Le Docteur Lubroth a indiqué que la FAO mettait en œuvre des projets au niveau des pays et au niveau de la région Afrique dans différents domaines à la demande des pays ou des organismes régionaux, et qu'elle poursuivait ses activités d'alerte précoce et de renforcement des capacités dans le cadre du programme EMPRES-AH<sup>47</sup> ainsi que ses missions dans le cadre du CMC-AH<sup>48</sup>, mécanisme de la FAO pour une riposte rapide en cas d'urgence zoonositaire transfrontalière. Il a ajouté que les activités se sont déroulées dans la lignée des cinq objectifs stratégiques de la FAO, des initiatives régionales et du soutien au cadre PDDAA.

Le Docteur Lubroth a brièvement passé en revue les leçons à tirer de l'expérience acquise, notamment : (a) la nécessité de renforcer les politiques de production et de santé animale au niveau régional pour une contribution au niveau mondial ; (b) si le secteur de l'élevage continue à croître de manière non régulée, on observera sans aucun doute une augmentation du risque de maladies animales ayant des répercussions sur la santé humaine ; (c) la promotion et le soutien à l'information du secteur privé (producteurs, vétérinaires praticiens, différents acteurs de la filière) concernant les bonnes pratiques d'élevage et les bonnes pratiques sanitaires, la prévention des maladies, la déclaration des maladies et les partenariats avec le secteur public sont essentiels et ne devraient pas être négligés au bénéfice du seul secteur public.

- **Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC)**

Le Docteur Hassane H. Mahamat, coordinateur de la PATTEC (Union africaine), a rappelé que le bureau de coordination UA-PATTEC est responsable de la coordination et de la mise en œuvre, conformément à son mandat et à son rôle.

---

<sup>47</sup> EMPRES-AH : Système de prévention d'urgence – Santé animale

<sup>48</sup> CMC-AH : Centre de gestion des crises – Santé animale



Il a ajouté que, dans ce contexte, le bureau de coordination s'était activement efforcé de développer un mécanisme durable au moyen duquel les pays peuvent appliquer avec succès l'initiative PATTEC. Les pays touchés par la mouche tsé-tsé et la trypanosomose et l'UA-PATTEC ont utilisé les différentes ressources telles que les contributions budgétaires nationales, les prêts, les subventions et l'appui technique des partenaires adéquats pour parvenir à des résultats remarquables.

Le Docteur Hassane H. Mahamat a brièvement présenté un rapport couvrant la période 2012-2014 et a résumé la progression de la mise en œuvre des activités ainsi que les réalisations obtenues dans des domaines tels que la coordination, le développement de propositions, la formation, la défense des projets et la mobilisation des ressources, dans le but d'alléger la charge que représentent la mouche tsé-tsé et la trypanosomose en Afrique à travers l'Union africaine.

- **Centre panafricain des vaccins vétérinaires (PANVAC)**

Le Docteur Karim Tounkara, Directeur de l'UA-PANVAC, a déclaré que, conformément à son mandat, l'UA-PANVAC avait fourni des services satisfaisants aux États membres de l'Union africaine. Il a résumé les différentes activités de l'UA-PANVAC, soulignant que le nombre de lots de vaccins reçus avait augmenté. Un total de 288 échantillons ont été testés en 2013, contre 142 lots en 2012. Des semences vaccinales (162) ont été envoyées à des laboratoires de production de vaccins. Une formation et une assistance technique ont été fournies à des techniciens de laboratoire d'États membres de l'Union africaine et à d'autres partenaires œuvrant dans le domaine de la production de vaccins et du contrôle de la qualité des vaccins.

Le Docteur Tounkara a signalé que l'harmonisation de l'enregistrement des vaccins vétérinaires avait été facilitée en Afrique de l'Est ainsi qu'en Afrique de l'Ouest.

Il a ajouté qu'un premier lot de réactifs permettant d'effectuer des épreuves immuno-enzymatiques (ELISA) pour la détection d'anticorps dirigés contre le virus de la PPR avait été produit et distribué à différents laboratoires dans des États membres de l'Union africaine, afin d'être validé sur le terrain.

Le Docteur Tounkara a déclaré que toutes les matières virales bovipestiques étaient conservées dans de bonnes conditions de biosûreté dans des laboratoires de niveau 3, dont une banque de vaccins d'urgence contre la peste bovine contenant 1,5 millions de doses et 300 fioles de semences de vaccin contre la peste bovine.

En conclusion, le Docteur Tounkara a signalé que les activités prévues dans le cadre des projets budgétés avaient été menées à bien avec succès. Il s'agissait principalement du développement d'un cadre stratégique pour la production de réactifs biologiques en Afrique ; d'une subvention octroyée par l'OIE à l'UA-PANVAC pour garantir la qualité des vaccins contre la PPR produits en Afrique ; et du soutien à la sécurité alimentaire et au renforcement des capacités dans les États membres de l'Union africaine grâce à la lutte pérenne contre la maladie de Newcastle dans l'aviculture villageoise.

- **Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC)**

Pour commencer sa présentation, Monsieur Beedeeanan Hulman, Chargé de programme à la SADC, a expliqué que la Direction Alimentation, agriculture et ressources naturelles (FANR<sup>49</sup>) du Secrétariat de la SADC met en œuvre des stratégies et des programmes destinés à favoriser la productivité de l'agriculture et de l'élevage et la sécurité alimentaire dans toute la région.

---

<sup>49</sup> FANR : Food, Agriculture and Natural Resources

Il a déclaré que, à cet effet, la Direction FANR met l'accent sur la coopération en matière de sécurité alimentaire durable, afin de parvenir à un accès durable pour tous et à tout moment à une alimentation sûre et adéquate, au sein de la SADC, pour une vie active et saine. Monsieur Hulman a ajouté que la Direction FANR avait mis la touche finale à la politique agricole régionale (RAP, 2013), qui définit le cadre global dans lequel les programmes et les activités de la FANR contribueront à mener à bien l'agenda commun de la SADC afin de promouvoir une croissance économique et un développement socio-économique durables et équitables.

Il a ajouté que cette politique agricole régionale était centrée sur la réalisation du programme régional de développement de l'élevage, qui vise à améliorer les échanges commerciaux régionaux et internationaux de produits de l'élevage et leurs débouchés. Monsieur Hulman a souligné que, dans le but de faciliter le commerce des produits agricoles, le protocole de la SADC sur les échanges internationaux avait été modifié afin de prendre en compte les exigences de l'accord sur les mesures SPS de l'OMC.

Il a également signalé que la SADC, avec l'aide des partenaires au développement, s'était lancé dans un programme régional de renforcement des capacités afin d'améliorer la conformité aux normes en matière de commerce international d'animaux et de produits d'origine animale.

Pour conclure, Monsieur Hulman a déclaré que le Secrétariat de la SADC souhaitait attirer l'attention de l'OIE sur deux points importants :

- L'absence d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) : les États membres de la SADC continuent d'être considérés comme ayant un statut de risque indéterminé au regard de l'ESB en matière de commerce de viande de muscle désossée, et il leur est demandé à ce titre de procéder à des tests et à une surveillance de l'ESB pour prouver qu'ils sont indemnes de cette maladie. Étant donné qu'aucun cas d'ESB n'a jamais été observé dans aucun État membre de la SADC, la SADC souhaite que l'OIE prenne en considération la demande des États membres de la SADC d'être reconnus historiquement indemnes d'ESB.
- La révision du chapitre du *Code* sur la fièvre aphteuse : la SADC a communiqué ses remarques concernant la révision du chapitre sur la fièvre aphteuse et espère qu'elles seront prises en compte lors du processus de révision. La SADC souhaite rappeler la particularité de sa région en ce qui concerne la lutte contre la fièvre aphteuse compte tenu de la présence du buffle africain sauvage, porteur sain du virus SAT. Les récents efforts pour transformer de vastes zones de la région en zones de protection transfrontalières, dans le cadre d'une initiative de conservation de la biodiversité, entraîneront une augmentation des contacts entre animaux sauvages et animaux d'élevage, ce qui compliquera davantage la lutte contre la fièvre aphteuse. Il faudrait que la mise en œuvre de la stratégie mondiale OIE/FAO de contrôle de la fièvre aphteuse prenne en compte la particularité de la gestion et du contrôle de la fièvre aphteuse dans la région SADC.
- **Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)**

Le Docteur Soumana Diallo, représentant de la Commission de l'UEMOA, a signalé que, dans le cadre de l'application de la politique agricole de l'UEMOA, la Commission de l'UEMOA avait mené une série de réformes dans le domaine de la santé animale, y compris les zoonoses et la sécurité sanitaire des aliments.

Il a expliqué que ces réformes s'étaient attachées en tout premier lieu à harmoniser la législation pharmaceutique vétérinaire, ce qui a aidé à obtenir des résultats notables, les plus importants étant : l'adoption d'un arsenal législatif communautaire pour les huit États membres ; l'introduction d'un mécanisme unique dans les huit États membres pour l'enregistrement des produits médicamenteux vétérinaires ; l'introduction d'un mécanisme intracommunautaire pour le contrôle de la qualité des produits médicamenteux à usage vétérinaire, grâce à la mise en place d'un réseau de neuf laboratoires nationaux de contrôle qualité ; l'instauration d'un dispositif pour coordonner la production des réglementations : le

comité vétérinaire de l'UEMOA, qui a pour tâche de fournir des avis techniques sur tous les sujets intéressant la communauté dans le domaine de l'élevage, y compris les produits médicamenteux vétérinaires ; l'introduction d'un mécanisme de surveillance des produits médicamenteux vétérinaires, avec le lancement d'une inspection pharmaceutique vétérinaire.

Le second domaine de réforme concernait le renforcement des capacités des Services vétérinaires au moyen de l'adoption d'un plan stratégique de l'UEMOA pour renforcer les Services vétérinaires des États membres.

Une autre réforme, qui concernait la sécurité sanitaire du bétail et des produits dérivés, a abouti à l'adoption d'une réglementation commune sur la sécurité sanitaire en 2007 : réglementation n° 07/2007/CM/WAEMU sur la sécurité sanitaire des plantes, des animaux et des denrées alimentaires.

Le Docteur Diallo a ensuite discuté de la réforme des projets d'appui pour le contrôle et l'éradication des maladies animales. Grâce au fonds régional pour le développement agricole (RFAD), la Commission de l'UEMOA apporte un soutien financier à ses États membres pour lutter contre certaines maladies animales telles que la fièvre charbonneuse ou la maladie de Newcastle. La Commission a également commandé deux études afin de définir une stratégie régionale et des programmes coordonnés de lutte contre la PPCB et la maladie de Newcastle.

Pour finir, le Docteur Diallo a signalé l'adoption d'une directive destinée à garantir et à organiser la liberté de mouvement et le droit d'installation au sein de l'UEMOA pour les vétérinaires ressortissants d'autres États membres de l'UEMOA et à établir une assemblée collégiale des présidents d'association vétérinaires nationales qui sera désormais chargée de réglementer la pratique vétérinaire dans l'espace UEMOA. Le texte d'application concernant la composition, les pouvoirs, l'organisation et les procédures de fonctionnement de ce collège de présidents vient d'être signé.

- **Banque mondiale**

Le Docteur Stéphane Forman, représentant de la Banque mondiale pour l'Afrique, a mis l'accent sur la collaboration sans cesse croissante entre la Banque mondiale et ses partenaires engagés dans le développement de l'élevage et la santé animale, notamment l'OIIE, et a expliqué comment la Banque mondiale se réengage fortement dans le soutien à l'économie pastorale et à la résilience. Il a tout d'abord présenté Myriam Chaudron, une nouvelle vétérinaire spécialiste de l'élevage détachée auprès de la Banque mondiale pour l'assister dans la gestion du portefeuille de production et santé animales en Afrique subsaharienne.

Le Docteur Forman a ensuite parlé du pastoralisme, qui est un mode d'élevage extensif et mobile du bétail sur des pâturages communaux, et qui est le moyen de subsistance et le système de production le plus couramment pratiqué en zone aride et semi-aride partout dans le monde. Il a souligné le fait que, d'après de récentes estimations, environ 120 millions de personnes à travers le monde pratiqueraient ce mode de production pastorale ou agropastorale, dont 50 millions en Afrique subsaharienne. Dans la Corne de l'Afrique, les zones arides et semi-arides représentent plus de 60 % de la totalité du territoire, et on estime la population pastorale à entre 12 et 22 millions de personnes. Les animaux et les produits dérivés sont consommés par les éleveurs eux-mêmes, vendus sur des marchés nationaux ou exportés vers les villes côtières en pleine croissance. En Afrique de l'Ouest, jusqu'à 65 % de la viande bovine est issue de ce mode de production. Partout dans le monde, les populations pastorales constituent l'un des sous-groupes démographiques les plus pauvres. En Afrique, 25 % à 55 % de cette population est en situation d'extrême pauvreté.

Le Docteur Forman a également fait remarquer que les crises d'insécurité alimentaire qui frappent la Corne de l'Afrique de façon récurrente, tout comme la situation de la sécurité au Sahel, nous rappellent durement que les causes profondes de la vulnérabilité des zones arides et semi-arides requièrent une plus grande attention. Les demandes de certains pays et de certaines CER ont entraîné un fort réengagement de la Banque mondiale dans le soutien au développement en zone pastorale, conformément au volet 3 (équité) de son agenda mondial

pour l'élevage. Ceci se traduit par d'importants travaux d'analyse et par deux opérations régionales phares : le projet régional pour la résilience des moyens de subsistance pastorale dans la Corne de l'Afrique (approuvé par le Conseil de la Banque mondiale en mars 2014) et le projet régional de soutien au pastoralisme sahélien, qui se trouve à un stade précoce de préparation.

Le Docteur Forman a précisé que l'amélioration de la qualité des Services vétérinaires pour une meilleure prestation de services de santé animale en zone aride auprès des communautés nomades jouera un rôle crucial pour que ces deux projets remplissent leurs objectifs. Le processus PVS de l'OIIE reste l'outil pré-opérationnel essentiel pour orienter les investissements afin de renforcer ces Services vétérinaires. La surveillance et le contrôle – y compris au moyen de campagnes de vaccination harmonisées – des maladies animales transfrontalières, des zoonoses et des maladies qui entraînent des baisses de productivité, contribueront à accroître la résilience des communautés pastorales et agropastorales face aux chocs externes et les aidera à trouver des débouchés commerciaux. C'est pourquoi la collaboration et le soutien des organisations techniques internationales, telles que l'OIIE, la FAO ou l'UA-BIRA, seront cruciales pour renforcer la capacité des pays et des CER et atteindre notre but. Le représentant de la Banque mondiale a de nouveau insisté sur l'importance des activités mises en œuvre par l'OIIE en tant que biens publics mondiaux et a réitéré son soutien. Il a salué la tâche fondamentale menée par les responsables des Services vétérinaires dans leurs pays, en Afrique et dans le monde.

La réunion a officiellement pris fin à 19 h 00.

---

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'AFRIQUE**

**Paris, 26 mai 2014**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
4. Rapport de la Présidente de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Afrique et des Représentations sous-régionales de l'OIE pour l'Afrique australe, l'Afrique du Nord, et l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016
7. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 21<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique
8. Élection d'un Représentant de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique au Conseil de l'OIE et élection du Vice-président de l'Assemblée mondiale des Délégués
9. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE
10. Organisation de la 21<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique qui se tiendra à Rabat (Maroc) du 16 au 20 février 2015
11. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales
12. Mise en œuvre du Programme d'appui à la législation vétérinaire en Afrique
13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres africains
14. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
  - Union africaine - Bureau interafricain des ressources animales (UA-BIRA)
  - Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutiques (CEBEVIRHA)
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
  - Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase (PATTEC)
  - Centre panafricain des vaccins vétérinaires (PANVAC)
  - Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC)
  - Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)
  - Banque mondiale

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

**Paris, le 26 mai 2014**

---

La Commission régionale de l'OIE pour les Amériques s'est réunie le 26 mai 2014 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. 97 personnes ont participé à cette réunion, dont les Délégués et observateurs de 20 Membres de la Commission ainsi que les représentants de 5 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Haïti, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine et Uruguay.

Organisations internationales/régionales : CVP<sup>50</sup>, FAO, IICA<sup>51</sup>, OIRSA<sup>52</sup>, OPS-PANAFTOSA<sup>53</sup>.

La réunion a été présidée par le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Délégué du Brésil et Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, assisté du Docteur Luis Osvaldo Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques et du Docteur Carlos Correa Messuti, Délégué de l'Uruguay et Président sortant de l'Assemblée Mondiale des Délégués.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Les participants ont approuvé la proposition du Docteur Francisco Muzio (Uruguay) qui souhaitait inclure un point sur le recours aux compartiments pour la fièvre aphteuse chez les ovins non vaccinés. L'ordre du jour joint en annexe a été adopté à l'unanimité.

**2. Contributions dues par les Membres à l'OIE**

Le Docteur John Clifford, Délégué des États-Unis d'Amérique et membre du Conseil de l'OIE, a fait le point sur les contributions des Pays membres. Il a souligné que quelques-uns n'avaient pas encore réglé leur contribution mais que la tendance à l'augmentation de la catégorie des contributions statutaires à l'OIE se maintenait, s'ajoutant aux participations volontaires au Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux. Il a incité les pays à maintenir ces tendances.

**3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE**

Le Docteur Correa Messuti, Délégué de l'Uruguay et Président sortant de l'Assemblée mondiale des Délégués, a rappelé que lui-même et le Docteur John Clifford avaient, en tant que membres du Conseil, un rôle de porte-parole pour faire remonter à l'OIE les inquiétudes de la région, y compris les questions de logistique liées à la présente Session générale.

---

<sup>50</sup> CVP : Comité vétérinaire permanent du Cône sud

<sup>51</sup> IICA : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

<sup>52</sup> OIRSA : Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale

<sup>53</sup> OPS-PANAFTOSA : Organisation panaméricaine de la santé – Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse

Il a indiqué que la 22<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, organisée à Jalisco (Mexique) du 10 au 14 novembre 2014, serait le moment propice pour discuter du sixième Plan stratégique de l'OIE, dont une version préliminaire a été diffusée aux pays de la région.

Il a également incité les pays à participer activement au processus d'élaboration et d'adoption des normes de l'OIE, en adressant leurs commentaires sur les rapports des Commissions spécialisées.

Les Docteurs Correa Messuti et Clifford ont rappelé les élections qui se tiendront en mai 2015, par lesquelles seront désignés le Directeur général ainsi que les membres du Conseil, des Commissions spécialisées et des Commissions régionales.

#### **4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques couvrant notamment les conclusions issues de la réunion de la Commission régionale du dimanche 25 mai 2014**

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Délégué du Brésil et Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques, a indiqué que le Bureau de cette Commission régionale s'était réuni à plusieurs reprises au cours de la dernière période. Ces réunions ont consisté à examiner des aspects administratifs et techniques. Le président de la Commission régionale a précisé que les dernières réunions du Bureau avaient eu lieu en août 2013 et avant la 82<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués. Il a également fait état du système de vidéoconférences mis en place par la Représentation régionale afin d'organiser des réunions techniques sur des points particuliers.

Concernant les activités administratives, le Bureau de la Commission a abordé la situation des contributions des Pays membres et l'organisation de la prochaine conférence de la Commission régionale qui aura lieu en novembre 2014 au Mexique.

Pour ce qui est des aspects techniques, le Docteur Figueiredo Marques a précisé que parmi les réunions passées ou prévues en 2014 dans la région, il faut citer le séminaire du Comité interaméricain de santé avicole (CISA, Cuba), l'atelier destiné aux points focaux pour les produits vétérinaires (Canada) et le séminaire du Comité des Amériques pour les médicaments vétérinaires (CAMEVET, Canada).

Le président a fait référence aux résultats de la Conférence mondiale de l'OIE portant sur l'enseignement vétérinaire et sur le rôle des organismes statutaires vétérinaires, qui s'est déroulée au Brésil en décembre 2013.

Le Docteur Figueiredo Marques a indiqué que durant la réunion électronique sur la diarrhée épidémique porcine était apparue la nécessité de prévoir des lignes directrices sur les mesures de contrôle, la surveillance, le diagnostic et le déplacement des animaux et de leurs produits. Il a encouragé les pays de la région à participer activement aux discussions en cours.

Le Docteur Figueiredo Marques a commenté brièvement les discussions qui se sont déroulées le dimanche 25 mai sur les sujets suivants : 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE, concept de « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances », reconnaissance officielle des pays indemnes de porcine classique, critères d'inscription des maladies sur la liste de l'OIE, position de la région sur les projets de modification de certains chapitres du *Code*, création possible d'un comité technique régional sur les maladies des abeilles, recouvrement par l'OIE des frais liés à la procédure de reconnaissance des pays historiquement indemnes de fièvre aphteuse et de peste équine, et difficultés de certains petits pays à acquitter leur contribution à l'OIE.

**5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Amérique centrale**

Le Docteur Luis O. Barcos, Représentant régional de l'OIE pour les Amériques, a résumé les activités de la Représentation régionale (Buenos Aires) et de la Représentation sous-régionale (Panama).

Le Docteur Barcos a indiqué qu'il continuerait de coordonner les réunions périodiques du Bureau de la Commission régionale, en assurant le suivi des conclusions de la Conférence régionale qui s'est tenue aux Barbades en 2012, en veillant à l'avancement de l'organisation de la prochaine conférence de la Commission régionale prévue au Mexique du 10 au 14 novembre et en appliquant programme de travail pour les Amériques.

Il a ajouté que la participation des Pays membres au processus d'actualisation des normes de l'OIE serait encouragée dans le cadre des actions suivantes : renforcement des capacités des Services vétérinaires, y compris des services du secteur des animaux aquatiques, séminaires destinés aux Délégués et aux points focaux nationaux, promotion des missions relevant du Processus PVS de l'OIE, en incluant le renforcement des capacités des laboratoires de la région. Il a évoqué la formation d'experts dans les Pays membres du Comité vétérinaire permanent du Cône sud (CVP) afin de réaliser des missions d'évaluation PVS tous les deux ans dans les Pays membres, et a évoqué l'intérêt des pays d'Amérique centrale pour les missions de l'OIE destinées à évaluer les services sanitaires chargés des animaux aquatiques.

Il a présenté les actions encourageant l'adhésion des pays de la sous-région des Caraïbes qui ne sont pas encore membres de l'OIE.

Il a commenté les activités visant à une mise en œuvre efficace des normes de l'OIE sur la fièvre aphteuse (FA), notamment l'accord avec la Communauté andine (CAN) pour mener des actions niveau des frontières, les relations avec les organisations régionales et internationales fondées sur une stratégie globale de lutte contre la FA développée par la FAO et l'OIE, ainsi que les missions d'experts conduites sur place.

Il a rendu compte des réunions et des actions de coordination avec les organisations internationales dans le cadre du Comité de pilotage régional du Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs).

Il a également évoqué les actions relatives à la mise en œuvre des recommandations de la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et sur le rôle des organismes statutaires vétérinaires, qui s'est déroulée en décembre 2013.

Il a ajouté que l'évolution des maladies importantes pour la région faisait l'objet d'un suivi permanent, notamment la diarrhée épidémique porcine et le syndrome de mortalité précoce des crevettes.

Le Docteur Barcos a rappelé qu'il était indispensable que les Délégués s'efforcent d'apporter des informations permettant de suivre la diffusion et l'application de la stratégie régionale sur le bien-être animal dans les pays de la région des Amériques. Il a également souligné la nécessité d'une coopération des Pays membres pour la saisie et la gestion des informations dans l'application Internet recensant les capacités des laboratoires nationaux de la région. Il a mentionné enfin la réalisation d'une enquête auprès des points focaux nationaux pour évaluer l'impact des actions de renforcement des capacités.

Il a détaillé en conclusion le programme d'action prévu pour l'année en cours, en remerciant les Pays membres qui apportent leur soutien financier.



**6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016**

La Commission régionale a proposé d'inclure au programme de la 84<sup>e</sup> Session générale le thème technique ci-après (sur la base d'un questionnaire adressé aux Pays membres) :

- « Outils de modélisation pour la simulation et l'alerte précoce face aux principales maladies animales exotiques et aux menaces émergentes ».

**7. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques**

La Commission régionale a proposé d'inclure à l'ordre du jour de la 22<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques le thème technique ci-après (sans questionnaire) :

- « Mise en œuvre du concept de compartimentation : expérience pratique et perspectives ».

**8. Organisation de la 22<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui se tiendra à Jalisco (Mexique) du 10 au 14 novembre 2014**

Le Docteur Joaquín Braulio Delgadillo Álvarez, Délégué du Mexique, a confirmé officiellement l'implication de son pays dans l'organisation de la prochaine conférence prévue à Guadalajara, Jalisco, et a fait le point sur l'avancement de l'organisation.

**9. Élection du Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale**

Le Docteur Correa Messuti, Délégué de l'Uruguay et Président sortant de l'Assemblée Mondiale des Délégués a annoncé que le Délégué du Pérou avait quitté ses fonctions en laissant vacant le poste de secrétaire général de la Commission régionale, ce qui appelle une nouvelle élection.

La Docteure Martine Dubuc, Déléguée du Canada, a été élue à l'unanimité comme nouvelle secrétaire générale de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques.

Le Bureau de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques est ainsi composé comme suit jusqu'en 2015 :

Président :	Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques (Brésil)
Vice-président :	Docteur Miguel Angel Azañón Robles (Guatemala)
Vice-président :	Docteur Mark Trotman (Barbades)
Secrétaire générale :	Docteure Martine Dubuc (Canada)

La proposition devra être confirmée par l'Assemblée mondiale.

**10. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales**

Le Docteur Correa Messuti, Délégué de l'Uruguay et Président sortant de l'Assemblée Mondiale des Délégués de l'OIE, a fait une brève présentation des travaux préparatoires du sixième Plan stratégique de l'OIE pour la période 2016-2020. Il a indiqué aux Délégués qu'une version préliminaire du sixième Plan stratégique de l'OIE avait été élaborée sur la base des échanges intervenus lors des réunions antérieures du Conseil (octobre 2013 et février 2014).

Il a rappelé que la version préliminaire avait été diffusée aux Délégués de l'OIE au début de mai 2014 afin que ceux-ci puissent adresser leurs commentaires et observations aux membres du Conseil de leur région.

Le Docteur Correa Messuti a souligné que l'objectif de sa présentation était de résumer les informations clés concernant le sixième Plan stratégique de l'OIE afin d'enclencher la discussion entre les Délégués, dans le but de finaliser le plan stratégique lors des prochaines réunions du Conseil. Il a fait savoir que le texte final serait adressé aux Pays membres pour recueillir les commentaires en mars 2015, en vue de son adoption lors de la 83<sup>e</sup> Session générale qui sera réunie en mai 2015.

Il a rappelé que pour le Conseil de l'OIE, le sixième Plan stratégique devrait :

- contenir une déclaration révisée de la vision stratégique de l'OIE et de ses objectifs globaux ;
- prendre en compte les tendances et les défis actuels et prévisibles qui pourraient toucher au cadre opérationnel de l'OIE ;
- intégrer les questions transversales importantes ;
- être ambitieux sans nécessairement avoir des visées expansionnistes ;
- être de haut-niveau, souple et ouvert plutôt que prescriptif, et permettre des approches optionnelles afin de répondre aux besoins et de voir sa mise en œuvre facilitée ;
- être élaboré avec l'engagement de tous les Membres de l'OIE.

Le Docteur Correa Messuti a indiqué que le sujet serait à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil et de toutes les conférences de l'OIE prévues l'an prochain.

Le Docteur Correa Messuti a précisé qu'en octobre 2013, le Conseil de l'OIE avait révisé les objectifs stratégiques et les facteurs qui devraient avoir un impact sur le cadre opérationnel durant la période 2016-2020. Le Conseil a examiné également la dynamique organisationnelle et les aménagements institutionnels, en incluant les obligations et la place des Commissions spécialisées et des Groupes de travail actuels, le fonctionnement des représentations régionales et sous-régionales ainsi que les relations et synergies avec les autres organisations internationales. Il a ajouté que le Conseil de l'OIE établirait également un plan stratégique flexible des ressources humaines sur cinq ans afin de définir les aspects liés au recrutement, à la fidélisation et au développement du personnel de l'OIE.

Le Docteur Correa Messuti a conclu en demandant aux Délégués de présenter leurs idées et commentaires sur le cadre initial et les lignes à suivre pour le sixième Plan stratégique de l'OIE. Il a souligné que l'OIE était ouverte à tous les commentaires des Pays membres et que ceux-ci pouvaient adresser leurs contributions au Directeur général de l'OIE ou aux membres du Conseil représentant la région des Amériques.

#### **11. Procédure pour la reconnaissance par l'OIE du statut sanitaire au regard de la peste porcine classique**

La Docteure Laure Weber-Vintzel du Service scientifique et technique de l'OIE, responsable de la reconnaissance des statuts sanitaires des pays, a fait une présentation générale sur la procédure de reconnaissance officielle par l'OIE du statut concernant la peste porcine classique. Elle a rappelé que la première évaluation des dossiers des Pays membres demandant à être officiellement reconnus indemnes de la maladie par l'OIE serait menée à terme en 2014, en vue d'adopter les premières reconnaissances officielles lors de la 83<sup>e</sup> Session générale, en mai 2015.

Elle a fait savoir qu'afin de mieux informer les Pays membres sur la procédure officielle de l'OIE concernant la reconnaissance du statut sanitaire, une série d'ateliers serait organisée dans les cinq régions. Un premier atelier pilote est prévu en mars 2015 dans la région des Amériques.

## 12. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE

La Docteure Susanne Münstermann, chargée de projet au Service scientifique et technique de l'OIE, a commencé sa présentation en se référant au développement considérable du secteur hippique sportif au niveau mondial, qui produit des bénéfices socio-économiques significatifs pour les pays concernés.

Elle a expliqué que l'OIE s'est engagé depuis deux ans dans l'élaboration du concept de «chevaux de niveau supérieur de santé et de performances» (HHP) destiné à faciliter les mouvements internationaux sans risque sanitaire pour les chevaux qui prennent part à des événements équestres internationaux. Elle a fait remarquer que ce concept HHP ne couvrirait pas les mouvements des chevaux à des fins de reproduction.

Elle a indiqué que ce concept reposait sur des principes bien établis dans le *Code terrestre*, notamment dans les chapitres portant sur (i) l'identification et la traçabilité, (ii) le zonage et la compartimentation, (iii) les modèles de passeport pour les déplacements internationaux des chevaux de compétition, (iv) les procédures de certification et (v) les transports aériens, terrestres et maritimes. Elle a ajouté que des principes généraux de biosécurité étaient en cours de développement pour les « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances » et que ces principes portaient sur l'établissement d'origine, les transports et les lieux de compétition.

La Docteure Münstermann a expliqué que l'OIE avait proposé ces principes pour les « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances » dans un nouveau chapitre du *Code*, en suivant l'approche appliquée à chaque nouvelle inclusion d'un chapitre relatif au bien-être animal.

La Docteure Münstermann a indiqué qu'une fois que les Pays membres auront accepté ces principes généraux, le Groupe ad hoc disposera d'une vision claire pour proposer les outils nécessaires à l'élaboration du cadre qui régira le concept de « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances », par exemple la rédaction de nouvelles lignes directrices.

La Docteure Münstermann a achevé sa présentation en indiquant qu'en 2012 un atelier régional s'était déroulé à Panama pour présenter le concept de « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances » et analyser les réglementations appliquées par les pays de la région à l'importation des chevaux. Cette analyse a révélé une grande diversité dans les réglementations et a montré que près de 25 maladies étaient soumises à des réglementations applicables à l'importation des chevaux.

Elle a ajouté que ce concept et les outils correspondants seraient présentés de manière plus exhaustive lors de la conférence de la Commission régionale pour les Amériques qui se tiendrait au Mexique en novembre 2014.

### Discussion

Le Docteur Alex Thiermann, Président de la Commission du Code sanitaire pour les animaux terrestres, a félicité la Docteure Münstermann pour les progrès réalisés par le groupe ad hoc et a rappelé que la proposition s'en tenait strictement au concept de « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances » ; il a confirmé que les Délégués auront l'occasion d'exposer leurs doutes et préoccupations lors de cette Session générale, puis ultérieurement, tout au long du processus d'élaboration des normes de l'OIE.

Il a indiqué que les points précis concernant notamment la description des sous-populations, la certification, le diagnostic, les transports, entre autres, feraient partie du plan international de biosécurité qui serait élaboré par le secteur privé, en concertation avec les Pays Membres, sur la base des lignes directrices de l'OIE sur la biosécurité.

Il a été décidé à l'unanimité que le Délégué du Brésil interviendrait durant la séance plénière correspondante en exprimant, au nom de tous les pays de la région, son appui au concept de « chevaux présentant un niveau supérieur de santé et de performances ».

### **13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres des Amériques**

La Docteure Paula Cáceres-Soto, Chef du Service de l'information sanitaire de l'OIE par intérim, a fait une brève présentation actualisée sur les principaux aspects de la déclaration des maladies animales dans la région.

Elle a souligné l'importance de la notification en temps utile des maladies par les pays/territoires en passant par le système WAHIS ainsi que la nécessité de disposer d'informations épidémiologiques complémentaires sur la prévention et le contrôle des maladies afin de maintenir la transparence, d'améliorer les échanges commerciaux et de contribuer aux systèmes d'alerte précoce. Elle a fourni des informations sur la communication des rapports pour 2013 dans la région des Amériques.

La Docteure Cáceres-Soto a évoqué l'évolution du nombre de pays de la région qui présentent leurs rapports à l'OIE depuis 2005 ainsi que l'évolution concernant les délais de communication depuis cette époque pour les maladies des animaux terrestres et aquatiques.

La Docteure Cáceres-Soto a signalé les épisodes exceptionnels récents de diarrhée épidémique porcine dans la région des Amériques.

#### **Discussion**

À cet égard, le Docteur Delgadillo Álvarez, Délégué du Mexique, a souligné la nécessité d'élaborer une définition de cas qui soit harmonisée pour cette maladie.

À propos du manque de notification des maladies des animaux aquatiques, le Docteur Max Millien, Délégué de Haïti, a indiqué que la raison en est le manque de personnel formé. Le Docteur Joaquín Delgadillo du Mexique et la Docteure Alicia Gallardo du Chili ont offert l'appui de leurs pays respectifs pour assurer ce type de formation.

Pour sa part, le Docteur Figueiredo Marques a souligné qu'il était essentiel que les pays respectent leur obligation de déclarer les maladies animales dans les délais prévus.

### **14. Propositions pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE**

#### Propositions des États-Unis d'Amérique

Le Docteur John Clifford, Délégué des États-Unis d'Amérique, a soumis à la Commission deux nouvelles candidatures au statut de Centre collaborateur. La première émane du Laboratoire national Sandia / Programme international sur les menaces biologiques (*Sandia National Laboratories, International Biological Threat Program - SNL/IBTR*) qui souhaite obtenir le statut de Centre collaborateur de l'OIE pour la « la gestion des risques biologiques dans les laboratoires ».

La seconde candidature émane du Centre national de protection contre les maladies animales exotiques et les zoonoses (*National Center for Foreign Animal and Zoonotic Disease Defense - FAZD*) qui souhaite obtenir le statut de Centre collaborateur de l'OIE pour la « réduction des menaces biologiques ».

Le Docteur Clifford a présenté brièvement les centres et leurs activités et a indiqué que le document de travail de la réunion contenait des informations détaillées sur ce point.

La Commission a approuvé les propositions des États-Unis d'Amérique qui seront soumises à l'approbation de l'Assemblée mondiale des Délégués.

### Proposition du Brésil

Le Docteur Guilherme H. Figueiredo Marques, Délégué du Brésil, a soumis à la Commission la candidature du Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse (PANAFTOSA)/Organisation panaméricaine de la santé (OPS) au statut de Centre collaborateur de l'OIIE pour « la santé publique vétérinaire ».

Le Docteur Figueiredo Marques a présenté brièvement le centre et ses activités et a indiqué que le document de travail de la réunion contenait des informations détaillées sur ce point.

La Commission a approuvé la proposition du Brésil qui sera soumise à l'Assemblée Mondiale des Délégués.

## **15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIIE**

- **Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse / Organisation panaméricaine de la santé (PANAFTOSA-OPS)**

Le Docteur Ottorino Cosivi, coordinateur du projet de santé publique vétérinaire et directeur du Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse (PANAFTOSA-OPS/OMS), a détaillé les actions conduites dans le cadre de l'approche « Une seule santé », en insistant sur la 16<sup>e</sup> réunion interaméricaine de niveau ministériel sur la santé et l'agriculture (RIMSA 16) et sur le programme de santé publique vétérinaire. Parmi ces activités, il faut citer celles qui sont liées à la surveillance, à la prévention et au contrôle des zoonoses et des maladies infectieuses émergentes, les actions assurant l'innocuité des aliments destinés à la consommation humaine et la prévention des maladies transmises par les aliments.

- **Comité vétérinaire permanent du Cône sud (CVP)**

Le Docteur Julio Urzúa, Secrétaire technique intérimaire du Comité vétérinaire permanent du Cône sud (CVP) a résumé brièvement les principales activités du CVP en évoquant les actions réalisées dans le cadre du Programme d'action « Mercosur indemne de fièvre aphteuse » (PAMA) et en soulignant le recouvrement par le Paraguay de son statut indemne de fièvre aphteuse avec vaccination. Le Docteur Urzúa a indiqué que le projet était en voie de finalisation et qu'en raison de son succès, le CVP avait instauré des travaux conjointement avec le PANAFTOSA en vue d'enclencher une seconde étape.

Parmi les actions du PAMA, le Docteur Urzúa a mentionné quatre visites dans des zones frontalières qui étaient anciennement des zones de haute surveillance, dans le but de poursuivre les missions techniques recommandées par l'OIIE et les activités engagées par les pays, notamment la participation (sur le terrain et en laboratoire) de techniciens des pays du CVP.

Le Docteur Julio Urzúa a également fait état des visites d'accompagnement destinées à procéder à des échantillonnages séro-épidémiologiques dans deux pays de la région, ont été effectués dans le but de fournir une coopération technique à ces pays et de leur permettre de participer au CVP en tant qu'observateurs. Le suivi des plans d'assistance régionale a enfin été passé en revue, sur la base des résultats et des accords découlant des missions antérieures.

Il a précisé ensuite qu'à côté des missions d'évaluation PVS de suivi de l'OIIE effectuées récemment au Brésil et en Uruguay, et prochainement en Bolivie, et de la mission initiale prévue en Argentine, les actions intervenant dans le cadre du renforcement des Services vétérinaires officiels reposaient sur deux éléments de base : un mécanisme d'évaluation systématique des Services vétérinaires officiels et la formation d'une équipe de professionnels qualifiés chargés d'appliquer ce mécanisme. Sur ce dernier point, le Docteur Urzúa a expliqué que l'OIIE mettrait à la disposition des professionnels du CVP une formation sur l'utilisation de l'outil PVS de l'OIIE.

Sur le plan du renforcement des Services vétérinaires officiels du CVP en 2013, 16 professionnels des 6 Services vétérinaires du CVP ont participé à un cours de Communication des risques, conçu par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Concernant les groupes ad hoc du CVP, le Docteur Urzúa a fait savoir que depuis la dernière Session générale de l'OIE, deux groupes s'étaient réunis, à savoir le Groupe ad hoc sur l'innocuité des aliments et le Groupe ad hoc sur l'influenza aviaire.

Le Docteur Urzúa a achevé sa présentation en indiquant qu'à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la constitution du CVP s'est déroulé un séminaire international qui a bénéficié d'intervenants remarquables parmi lesquels l'OIE.

- **Communauté andine des Nations (CAN)**

En l'absence du représentant de la Communauté andine, il a été décidé d'inclure le résumé adressé par cette organisation.

Les actions menées par le Comité technique andin de protection des plantes et de la santé animale (COTASA), qui sont fondées sur la décision 515 de la Commission, sont à la base du Système andin de protection des plantes et de la santé animale (SASA), de la mise en place de mesures sanitaires et phytosanitaires et des programmes d'action conjointe.

Les actions d'harmonisation et de développement des normes incluent des décisions sur les produits vétérinaires, l'analyse des risques communautaires, la mise en quarantaine, les mesures de prévention, de contrôle et d'éradication de la fièvre aphteuse, le transport des marchandises d'origine animale et la notification des maladies.

Les programmes d'action conjointe incluent les actions de coordination avec l'OIE et d'autres organismes internationaux.

- **Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)**

Le Docteur Robert G. Ahern, responsable des questions zoosanitaires et phytosanitaires et de l'innocuité des aliments à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), a présenté les activités menées par son organisation au cours de l'année écoulée dans le domaine de la santé animale. Il a présenté les activités et les projets déployés à l'échelle du continent : collaboration à l'organisation du séminaire destiné à diffuser les normes de l'OIE en phase de consultation, projet de bonnes pratiques avicoles, harmonisation de la réglementation des produits d'alimentation animale, en collaboration avec l'association des industries de l'alimentation animale en Amérique latine (Feedlatina).

Il a décrit les activités et projets régionaux liés aux travaux sur la brucellose et la tuberculose du réseau de recherche et d'innovation en santé animale, le projet régional MSF-CARIFORUM-AAE et les activités de soutien au Comité vétérinaire permanent du Cône sud (CVP).

Il a exposé enfin les activités et les projets nationaux menés en Bolivie, au Costa Rica, en Équateur, en Jamaïque, au Mexique, au Nicaragua, au Paraguay et au Venezuela.

- **Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale (OIRSA)**

Le Docteur Luis Alberto Espinoza Rodezno, Coordinateur de la lutte contre les maladies de la Coordination régionale de la santé animale de l'OIRSA, a présenté les principales activités développées en 2013, notamment les suivantes :

1. Coordination de la formation en ligne sur les maladies transfrontalières des animaux avec le Ministère de l'Agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA), l'Institut de coopération internationale pour les produits biologiques à usage vétérinaire (IICAB) et l'Université d'État de l'Iowa ;

2. Projet régional sur la législation vétérinaire (STDF/PG/358) – Dispositif pour le développement des normes et du commerce international (STDF), avec l'appui de l'OIE et de la FAO ;
3. Finalisation des études de prévalence de la brucellose et de la tuberculose bovines en Amérique centrale ; étude conduite avec la FAO sur le coût socio-économique de la brucellose dans les pays ; finalisation de différentes propositions et notamment du programme régional de contrôle et d'éradication de la brucellose bovine pour les Pays membres de l'OIRSA ;
4. Financement et suivi technique sur la peste porcine classique ; établissement de la phase de contrôle au Guatemala ; appui financier pour la surveillance épidémiologique dans les pays qui se sont auto-déclarés indemnes ;
5. Exercice de simulation sur la nécrose hépatopancréatique aiguë au Honduras et essai sur le terrain au Nicaragua ; élaboration du manuel de surveillance épidémiologique et plan d'urgence pour le contrôle et l'éradication ;
6. Soutien financier au programme d'alerte sanitaire concernant l'apparition d'*Aethina tumida* au Salvador ;
7. Élaboration du plan de prévention de l'influenza aviaire hautement pathogène H7N3 pour l'Amérique centrale, actualisation du plan d'urgence et assistance à la surveillance au Belize et au Guatemala ;
8. Formation sur les bonnes pratiques de bien-être animal au cours des transports et de l'abattage ;
9. Guide des bonnes pratiques d'utilisation des médicaments vétérinaires et manuel relatif aux périodes d'attente nécessaires pour les antiparasitaires ; et
10. Coordination avec le Mexique pour l'élaboration d'un plan d'action relatif au réseau des laboratoires d'Amérique centrale.

• **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Le Docteur Tito Díaz, chargé de mission principal pour le développement agricole au Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a expliqué qu'une forte pression était exercée sur les ressources naturelles et l'agriculture par suite de la mondialisation, du changement climatique et de la croissance démographique, ce qui a entraîné une augmentation du risque d'apparition et de réapparition des maladies animales, avec des répercussions importantes sur la production et la productivité animale, les échanges commerciaux et la santé humaine.

Le Docteur Díaz a ajouté que dans la région des Amériques, des maladies comme la fièvre aphteuse, la peste porcine classique et la myiase à *Cochliomyia hominivorax* chez les animaux d'élevage avaient été prioritaires dans le cadre du GF-TADs, et qu'en concertation avec les Services vétérinaires de la région, la FAO avait mis en oeuvre une stratégie intégrale de contrôle pour faire face aux menaces, principalement à celles qui émergent à l'interface entre les animaux, l'homme et l'environnement. Cette approche a permis de renforcer les programmes nationaux de contrôle et d'éradication, en intégrant l'éducation sanitaire en tant que composante importante de ces programmes.

Par le biais de cette approche intégrale et stratégique, la FAO s'efforce de faciliter les synergies entre les secteurs de la santé animale, de la santé publique, de l'environnement et du développement rural, et contribue à la création de partenariats public-privé pour réduire les risques sanitaires et leur impact sur l'économie.

Il a indiqué en conclusion que la FAO et ses membres considéraient qu'il s'agissait actuellement de la bonne période pour progresser vers une approche globale véritable de la santé animale, en prenant en compte les spécificités régionales et en affrontant la nécessité de relations dynamiques dans le secteur de la santé, d'un renforcement des institutions et d'une gouvernance de nature à assurer le développement durable ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## 16. Questions diverses

### Chapitres 8.X. (Infections à *Brucella abortus*, *melitensis* et *suis*) et 6.9. (Utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire)

Le Délégué des États-Unis d'Amérique a proposé des modifications mineures sur les chapitres 8.X. et 6.9 qui seront proposés pour adoption au cours de la présente Session générale. Sa demande a été approuvée par les Pays membres, et il a été décidé qu'elle serait présentée par le Délégué des États-Unis d'Amérique au nom des pays du continent américain.

### Déplacement d'animaux depuis une zone indemne avec vaccination vers une zone indemne sans vaccination

Les Pays membres du continent américain ont approuvé les modifications du chapitre 8.6.13 concernant les déplacements d'animaux depuis une zone indemne avec vaccination vers une zone indemne sans vaccination. Le Délégué du Mexique a signalé qu'il était nécessaire d'inclure comme condition que des animaux n'ont pas été vaccinés au cours des 12 mois précédents le déplacement. Il a été décidé que le Délégué du Mexique présenterait cette observation à l'Assemblée au nom des pays du continent américain.

### Application de compartiments pour la fièvre aphteuse chez des ovins non vaccinés

Le Docteur Francisco Muzio a signalé que l'Uruguay avait le statut de pays indemne de fièvre aphteuse avec vaccination chez les bovins mais que la vaccination n'était pas pratiquée dans l'espèce ovine. Il a signalé que sur la base de partenariats public-privé, un compartiment à ciel ouvert était délimité et géré pour les animaux non vaccinés de l'espèce ovine, sur une surface d'environ 300 hectares et pour une population de 1 500 têtes. Il a proposé de partager l'expérience acquise avec les autres pays en soulignant sa nouveauté, sachant qu'il n'existe pas de systèmes de compartiments pour cette espèce.

La réunion a officiellement pris fin à 18 heures 30.

---

.../Annexe



Annexe

**RÉUNION DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LES AMÉRIQUES**

**Paris, 26 mai 2014**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques couvrant notamment les conclusions issues de la réunion de la Commission régionale du dimanche 25 mai 2014
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour les Amériques et de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Amérique centrale
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016
7. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 22<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques
8. Organisation de la 22<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour les Amériques qui se tiendra à Jalisco (Mexique) du 10 au 14 novembre 2014
9. Élection du Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale
10. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales
11. Procédure pour la reconnaissance par l'OIE du statut sanitaire au regard de la peste porcine classique
12. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE
13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres des Amériques
14. Propositions pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE
15. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
  - Centre panaméricain pour la fièvre aphteuse / Organisation panaméricaine de la santé (PANAFTOSA-OPS)
  - Comité vétérinaire permanent du Cône Sud (CVP)
  - Communauté andine des Nations (CAN)
  - Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
  - Organisation internationale régionale pour la protection des plantes et de la santé animale (OIRSA)
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
16. Questions diverses

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE**

**Paris, le 26 mai 2014**

---

La Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie s'est réunie le 26 mai 2014 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 94 personnes incluant des Délégués et observateurs de 23 Membres et 2 pays observateurs, ainsi que les représentants de 4 organisations internationales et régionales :

Membres de la Commission : Australie, Bhoutan, Brunei, Cambodge, Chine (Rép. populaire de), Corée (Rép. de), Corée (Rép. dém. pop. de), Fidji, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Taipei chinois et Vietnam.

Pays/territoires observateurs : France et Hong Kong.

Organisations internationales/régionales : FAO, ILRI, SPC<sup>54</sup> et WSPA.

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a accueilli les Délégués, les observateurs et les représentants des organisations régionales et internationales, puis a présenté les Membres de la Commission régionale.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour, présenté en annexe, a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les annexes relatives aux points traités ont été distribués aux participants.

**2. Contributions dues par les Membres à l'OIE**

À propos des contributions statutaires des Membres à l'OIE, le Docteur Mark Schipp, Délégué de l'Australie et membre du Conseil de l'OIE, a rappelé qu'il existait six catégories différentes. Il a précisé que chaque Membre devait relever d'une catégorie adaptée à son niveau économique et, qu'une fois l'engagement pris, le pays devait s'assurer que les contributions étaient réglées en temps voulu.

Le Docteur Schipp a ajouté que la plupart des Membres de la Commission régionale respectaient leurs engagements financiers vis-à-vis de l'OIE. Il a cependant signalé que 5 pays ne s'étaient pas encore acquittés de leur contribution et a exhorté ces derniers à régler leurs arriérés dans les plus brefs délais. Puis, il a rappelé aux participants que les Membres ayant des arriérés risquaient de perdre leur droit de vote et de participation aux procédures décisionnelles correspondantes de l'OIE.

Il a également exhorté les Membres à passer, si possible, à une catégorie de contribution supérieure. Puis, il a remercié Singapour qui avait augmenté sa contribution d'une catégorie.

---

<sup>54</sup> SPC : Secrétariat de la Communauté Pacifique

### **3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE couvrant notamment le Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales**

Le Docteur Mark Schipp, Délégué de l'Australie et membre du Conseil de l'OIE, a présenté des excuses au nom du Docteur Kawashima, Délégué du Japon, qui n'a pu assister à la réunion.

Il a fait le point sur les questions générales soulevées au cours des réunions du Conseil. Il a souligné que les demandes d'adhésion à l'OIE du Sud-Soudan et du Libéria avaient été examinées par le Conseil et avaient reçu un avis favorable. Puis, il a précisé qu'elles seraient soumises pour approbation à l'Assemblée mondiale des Délégués au cours de la 82<sup>e</sup> Session générale de l'OIE.

Il a ensuite ajouté que le Conseil avait approuvé la signature d'accords avec plusieurs organisations internationales, en instance d'approbation par l'Assemblée mondiale à l'occasion de la 82<sup>e</sup> Session générale. Les accords concernés ont été passés avec : la Commission économique eurasiatique (CEE), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Alliance mondiale pour la lutte contre la rage (GARC), l'Association internationale des étudiants en médecine vétérinaire (IVSA), la Société internationale pour l'hygiène animale (ISAH) et l'Association internationale pour l'évaluation et l'accréditation du traitement des animaux de laboratoire (AAALAC).

Le Docteur Schipp a, en outre, présenté brièvement à la Commission l'élaboration du Sixième Plan stratégique de l'OIE pour la période 2016-2020. Il a informé les Délégués qu'une version préliminaire de ce plan avait été rédigée à partir des discussions menées au cours des précédentes réunions du Conseil (octobre 2013 et février 2014).

Puis, il a rappelé aux participants que le projet de plan avait été remis à tous les Délégués de l'OIE au début du mois de mai 2014 afin de leur permettre d'adresser des commentaires et des observations aux membres du Conseil de leur région.

Le Docteur Schipp a insisté sur le fait que l'objectif de cette présentation visait à récapituler les principales informations relatives au Sixième Plan stratégique de l'OIE afin d'amorcer des discussions entre les Délégués et pouvoir ainsi finaliser le Plan stratégique lors des prochaines réunions du Conseil. Il a ajouté que la version finale du texte serait diffusée aux Membres pour commentaires en mars 2015 en vue de son adoption au cours de la 83<sup>e</sup> Session générale en mai 2015.

Il a rappelé que le Conseil de l'OIE estimait que le Sixième Plan stratégique devrait :

- témoigner d'une vision stratégique commune et réactualisée de l'OIE et de ses objectifs mondiaux ;
- prendre en compte les tendances et les enjeux mondiaux actuels ayant des répercussions sur l'environnement opérationnel de l'OIE, et anticiper les tendances et les enjeux à venir ;
- intégrer les problématiques transversales importantes ;
- être ambitieux sans nécessairement avoir des visées expansionnistes ;
- être de haut niveau, souple et ouvert plutôt que prescriptif, et permettre des approches optionnelles afin de répondre aux besoins et de voir sa mise en œuvre facilitée ;
- être conçu avec la participation de tous les Membres de l'OIE.

Le Docteur Schipp a expliqué que cette question serait inscrite à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil de l'OIE et des Conférences régionales de l'OIE prévues au cours de l'année à venir.

Il a indiqué que, en octobre 2013, le Conseil de l'OIE avait examiné les Objectifs stratégiques et avait discuté des facteurs susceptibles d'agir sur l'environnement opérationnel de l'OIE au cours de la période 2016-2020, ainsi que de la dynamique de l'Organisation et des dispositions institutionnelles, notamment des fonctions et de la pertinence des Commissions spécialisées et

des Groupes de travail actuels, du fonctionnement des Représentations régionales et sous-régionales et de la relation et des synergies instaurées avec d'autres organisations internationales. Il a fait savoir que le Conseil de l'OIE élaborerait également un plan stratégique pour les ressources humaines, flexible et à cinq ans, destiné à faciliter le recrutement, le maintien et la formation du personnel de l'OIE.

Le Docteur Schipp a conclu en invitant les Délégués à faire part de leur avis et de leurs commentaires sur le cadre et les axes initiaux du Sixième Plan stratégique de l'OIE. Il a insisté sur le fait que les commentaires des Membres étaient très appréciés et a ajouté que ces derniers pouvaient adresser leurs observations au Directeur général de l'OIE et aux membres du Conseil représentant la région Asie, Extrême-Orient et Océanie.

À ce jour, seuls les Docteurs Kawashima et Schipp ont émis des commentaires sur le Sixième Plan stratégique. Le Docteur Schipp a exhorté les Membres à faire parvenir leurs remarques d'ici mi-juillet 2014. Il a rappelé que leurs observations étaient indispensables pour que le Sixième Plan stratégique de l'OIE reflète l'avis de la région.

### **Discussion**

Le Docteur Syukur Iwantoro, Délégué de l'Indonésie, a demandé s'il y avait de plus amples informations sur le point intitulé « *Economic benefits due to protection of livestock and sustainable trade* » (« Avantages économiques de la protection des animaux de rente et du commerce durable ») figurant dans l'Objectif stratégique n° 1 intitulé « *Securing animal health and welfare by appropriate risk management* » (« Assurer la santé et le bien-être des animaux grâce à une bonne gestion des risques »).

Le Docteur Schipp a répondu que ce point visait à montrer l'importance de la santé animale pour la collectivité, notamment afin d'augmenter et d'améliorer la production animale ; et qu'il devait être communiqué aux décideurs politiques nationaux afin d'encourager plus d'investissements dans le secteur.

Le Docteur Davinio Catbagan a félicité le Conseil concernant le Sixième Plan stratégique de l'OIE et a également exhorté les Membres à fournir des commentaires. Il a déclaré que les Philippines n'avaient aucune autre remarque à ajouter concernant ce Plan.

Le Docteur Tashi Samdun, Délégué du Bhoutan, a également présenté des commentaires positifs sur le Sixième Plan stratégique de l'OIE. Toutefois, il a proposé d'ajouter une référence à l'interface avec l'écosystème.

Le Docteur Schipp s'est rallié à sa proposition et a noté que l'interface avec l'écosystème devait être davantage mise en exergue, le Sixième Plan stratégique de l'OIE encourageant l'adoption de l'approche « Une seule santé ».

Le Docteur Matthew Stone, Délégué de la Nouvelle-Zélande, a félicité le Conseil, en particulier les Docteurs Kawashima et Schipp. Il a déclaré que le Sixième Plan stratégique de l'OIE était un document cohérent et transparent et a reconnu que l'approche consistant à se concentrer sur trois objectifs stratégiques et trois domaines transversaux permettait de mieux cibler la future direction à suivre. Concernant le point « Sièges et Bureaux régionaux/ sous-régionaux » figurant dans le domaine transversal C intitulé « Gouvernance », il a demandé à ce que le libellé gagne en clarté afin d'indiquer clairement la relation qui existe entre le Siège et la région (à savoir la Commission régionale et les Représentations régionales et sous-régionales), compte tenu de leur rôle important dans la structure de gouvernance de l'OIE. Il a ensuite souligné l'importance d'une bonne coordination entre ces parties.

Le Docteur Schipp a partagé ce point de vue et a déclaré qu'il était nécessaire d'approfondir la définition de l'objectif stratégique des Représentations régionales et sous-régionales. Il a recommandé de mieux définir les rôles des points focaux nationaux de l'OIE, en particulier leur contribution à la gouvernance des Membres grâce au soutien qu'ils apportent aux Délégués nationaux auprès de l'OIE.

**4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie couvrant notamment les conclusions issues de la 28<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, qui s'est tenue à Cebu (Philippines) du 18 au 22 novembre 2013**

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a présenté les activités de la Commission. Puis, il a informé les Délégués que, à la suite de la 81<sup>e</sup> Session générale de l'OIE, il avait été convié mais n'avait pu assister à la Conférence mondiale de l'OIE sur l'enseignement vétérinaire et le rôle des organismes statutaires vétérinaires, qui s'est tenue à Foz do Iguazu (Brésil) en décembre 2013. Regrettant son absence en raison d'autres engagements dans son propre pays, il a noté que la participation des Membres de la Commission régionale n'avait pas été très élevée, ce qui tenait en partie à la distance géographique. Il a encouragé les Membres de la Commission régionale à prendre des mesures afin de mettre en œuvre les recommandations adoptées par les Membres de l'OIE au cours de cette importante conférence, en collaborant étroitement avec leurs établissements d'enseignement vétérinaire, leurs organismes statutaires vétérinaires et leurs Services vétérinaires.

Le Docteur Zhang a indiqué qu'il avait participé à la septième Réunion du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue à Tokyo en juillet 2013, et au cours de laquelle il a été nommé Président du Comité de pilotage régional. Il a ajouté que le Représentant régional fournirait de plus amples détails. Le Docteur Zhang a avisé qu'en sa qualité de Président du Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, il avait pris part à la sixième Réunion du Comité de pilotage mondial du GF-TADs, qui s'est déroulée à Rome les 29 et 30 octobre 2013.

Le Docteur Zhang a ensuite expliqué que le groupe régional créé suite à une recommandation du Plan de travail régional 2011-2015, a continué à se réunir en tant que de besoin tout en restant en contact par courriel. Il espère que ce forum électronique sera élargi à l'ensemble des Membres de la Commission régionale. Puis, il a fait observer que le site dédié aux Délégués régionaux, qui sera inauguré sous peu, œuvrera en ce sens. Il a déclaré que de plus amples détails concernant les réunions de ce groupe et les questions diffusées entre les Membres sera fournis par d'autres Membres de ce groupe à la suite de sa présentation.

Le Docteur Zhang a rappelé aux Membres de la Commission régionale la discussion menée lors de la réunion de la Commission régionale à l'occasion de la 81<sup>e</sup> Session générale sur les possibilités d'améliorer la communication avec les experts des Commissions spécialisées élus par la région, afin de garantir une contribution efficace au processus normatif de l'OIE. Il s'est déclaré ravi d'annoncer le succès du séminaire régional d'une demi-journée organisé à l'intention des Délégués de l'OIE sur les activités des Commissions spécialisées, qui s'est tenu en marge de la 28<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale à Cebu (Philippines). Le Docteur Zhang a ensuite sollicité l'avis des Membres pour savoir si ce séminaire avait été utile, si cette initiative devait être élargie et, dans l'affirmative, de quelle manière.

Puis, le Docteur Zhang a présenté les conclusions issues de la 28<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale, à laquelle ont participé 105 personnes incluant des Délégués et représentants de 22 Membres. Il a, plus particulièrement, énuméré les principales recommandations issues des discussions conduites sur chacun des deux thèmes techniques.

Le thème technique I (avec questionnaire), intitulé « Recours à l'analyse coût-bénéfice pour le contrôle des maladies animales – Exemples pratiques concernant la région », a abouti aux recommandations suivantes :

- les Membres doivent inclure une analyse économique lors de la planification de leurs programmes de contrôle et d'éradication des maladies ;
- l'OIE doit convoquer un groupe *ad hoc* et publier des lignes directrices sur l'usage de l'analyse économique pour la définition des politiques de santé animale couvrant notamment le contrôle et l'éradication des maladies.

Le thème technique II (sans questionnaire), intitulé « Contrôle du syndrome dysgénésique et respiratoire porcin (SDRP) dans la région », a abouti aux recommandations suivantes :

- les Membres de l'OIE doivent notifier systématiquement et rapidement la survenue du syndrome dysgénésique et respiratoire porcin par le biais du Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) de l'OIE ;
- les Membres de OIE doivent développer une stratégie nationale de contrôle du syndrome dysgénésique et respiratoire porcin et d'autres maladies infectieuses des suidés couvrant, entre autres, la gestion et le contrôle des mouvements des animaux afin de prévenir la propagation du virus du SDRP ;
- l'OIE doit développer de nouvelles normes sur la qualité des vaccins contre le SDRP qui seront incluses dans le *Manuel terrestre* ;
- l'OIE, en collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales, doit soutenir le recueil et la publication d'informations scientifiques sur le SDRP, notamment sur la biosécurité et la surveillance.

Puis, il a rappelé aux Membres de la Commission régionale que les recommandations adoptées seraient présentées pour approbation lors de la septième séance plénière le 27 mai, rendant ainsi leur mise en œuvre contraignante pour l'ensemble de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

Pour finir, le Docteur Zhang a fait le point sur le séminaire régional d'information pour les nouveaux Délégués de l'OIE, qui s'est tenu à Beijing (Chine) en avril 2014. Malgré un programme complet et la participation de trois membres du groupe régional, y compris lui-même, à titre d'intervenants, il a regretté que le taux de participation n'ait pas été aussi élevé que souhaité. Le Docteur Zhang a rappelé à la Commission que deux conférences mondiales étaient prévues dans la région : une à l'attention des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE qui se tiendra en Corée en octobre et une autre sur les animaux aquatiques organisée au Vietnam en janvier. Il a vivement encouragé les Membres de la Commission régionale à y participer activement.

## **5. Rapport sur l'état d'avancement du Plan de travail régional 2011-2015**

Le Docteur Matthew Stone, Délégué de la Nouvelle-Zélande et Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, a présenté le rapport sur l'état d'avancement du Plan de travail régional 2011-2015 remis à la Commission régionale. Il a expliqué que ce plan avait été développé afin de structurer les activités menées dans la région dans le cadre du Cinquième Plan stratégique de l'OIE. Ce plan s'est avéré utile pour mettre en exergue l'efficacité de la région et accroître sa visibilité. Les Membres de la région ont ainsi rapporté plus de cas de maladies, contribué davantage au processus d'élaboration de normes, renforcé leurs Services vétérinaires et mieux appréhendé l'approche « Une seule santé ».

Il a précisé que, compte tenu des réalisations passées et du fait que le plan de travail expire en 2015, il était judicieux de commencer à travailler sur sa prochaine édition à la lumière du Sixième Plan stratégique de l'OIE. Le plan de travail actuel a encouragé :

- la contribution aux et la mise en œuvre de normes et lignes directrices reposant sur des fondements scientifiques ;
- la prévention, le contrôle et l'éradication des maladies animales, notamment des zoonoses ;
- l'excellence scientifique en termes d'informations et de conseils grâce aux Centres de référence et aux accords de jumelage ;
- le renforcement des Services vétérinaires ;

- la coopération avec des organismes partenaires conformément à l'approche « Une seule santé » ;
- une coopération et communication accrues dans la région ;
- un échange de commentaires et une participation accrues dans le cadre de l'élaboration des normes ;
- la conduite d'activités régionales dans le cadre du Plan régional de mise en œuvre de la stratégie en faveur du bien-être animal ;
- une coopération accrue avec d'autres organismes multilatéraux dans la région ; et
- le soutien aux activités du GF-TADS.

Il a conclu en proposant à la Commission régionale d'envisager la nécessité d'élaborer un nouveau plan de travail régional et d'engager des discussions concernant les points que celui-ci pourrait couvrir.

### **Discussion**

Le Professeur Suresh Honnappagol, de l'Inde, a demandé pourquoi la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie n'avait pas participé aux réunions des Commissions régionales des autres régions de l'OIE.

Le Docteur Stone a répondu que cela était impossible pendant la Session générale car les réunions de chacune des Commissions régionales étaient menées en parallèle. En ce qui concerne les Conférences régionales, à ce jour, la participation d'un membre du Secrétariat à d'autres Conférences régionales n'avait pas été identifiée comme une priorité et, de plus, celle-ci occasionnerait des frais et exigerait un engagement. Le Docteur Stone a conclu en reconnaissant que la participation aux Conférences régionales des autres régions pouvait effectivement contribuer à la bonne collaboration entre les régions.

Le Docteur Schipp a insisté sur le fait que l'approche régionale adoptée par la région Asie, Extrême-Orient et Océanie avait servi de modèle aux autres régions et a encouragé les Membres à contribuer à la définition du nouveau Plan de travail régional. Il a invité le Secrétariat à commencer à travailler sur ce Plan de travail et a proposé l'appui de l'Australie pour son développement. Il a félicité les Membres de la région pour leur participation active aux activités normatives de l'OIE ainsi que dans d'autres domaines. Il a attiré l'attention sur le fait que la Campagne SEACFMD avait été reconnue comme un programme modèle de contrôle régional, reconnaissance réitérée lors des discours d'ouverture de la 82<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE.

Le Docteur Michael Appleby de la WSPA a félicité la région pour sa Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS) et a demandé si le bien-être animal demeurerait une priorité dans le prochain Plan de travail régional.

Le Docteur Stone a confirmé que le bien-être animal était une question importante et que, par conséquent, elle demeurerait une priorité dans la région. Il a rappelé aux participants que la RAWS figurait à l'ordre du jour et serait présentée par la suite.

## **6. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique**

Le Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique, a commencé sa présentation en résumant les activités menées par la Représentation régionale et en informant la Commission des récents changements de personnel survenus.

Il a signalé que, dans le cadre des activités de renforcement des capacités, un séminaire régional d'information avait été organisé à l'intention des nouveaux Délégués de l'OIE à Beijing en avril dernier. Six nouveaux Délégués ou leur représentant y ont assisté. Puis, il a indiqué que 13 nouveaux Délégués avaient été nommés au cours des deux dernières années sur les 32 Membres. Il a ajouté que quatre séminaires destinés aux points focaux nationaux étaient prévus en 2014 (pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production ; la faune sauvage ; les produits vétérinaires ; et le bien-être animal). En revanche, le séminaire sur la santé des animaux aquatiques a été reporté à 2015.

Le Docteur Kugita a poursuivi en indiquant que, en sa qualité de Secrétariat pour le Comité de pilotage régional du GF-TADs pour l'Asie et le Pacifique, la Représentation régionale a organisé chaque année des réunions du Comité de pilotage régional du GF-TADs en marge de la réunion du Comité de pilotage du Programme de coopération régionale sur les maladies hautement pathogènes émergentes et ré-émergentes (HPED) et a discuté de la collaboration entre les organisations sous-régionales et internationales et les Membres. Il a informé la Commission que la prochaine réunion du Comité de pilotage régional se tiendrait à Bangkok (Thaïlande) les 17 et 18 juillet 2014. Puis, il a ajouté que, afin de faciliter la collaboration avec les organisations partenaires concernées, la Représentation régionale assistait à leurs réunions, y compris à la réunion des Chefs des Services vétérinaires de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) et à celle du Groupe de travail sur l'élevage de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Il a fait le point sur l'avancement du « Projet OIE/JTF (Fonds fiduciaire japonais) pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Asie », notamment l'élaboration de la feuille de route sur le contrôle de la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est, entérinée par la Commission régionale lors de la 28<sup>e</sup> Conférence régionale, à Cebu (Philippines) en novembre 2013. Il a indiqué que, en réponse à cette feuille de route, certains Membres de l'Asie de l'Est œuvraient actuellement à l'élaboration de plans de contrôle nationaux de la fièvre aphteuse ou au recouvrement de leur statut indemne de fièvre aphteuse avec vaccination. Il a fait état des autres activités de terrain menées dans le cadre de ce projet, notamment la formation au diagnostic de fièvre aphteuse, les campagnes de vaccination contre la fièvre aphteuse et les études épidémiologiques sur la fièvre aphteuse menées par certains Membres de la région. Puis, il a ajouté que les prochaines réunions organisées dans le cadre du projet se dérouleront en septembre 2014.

Il a informé la Commission du nouveau « Projet OIE/JTF sur le contrôle des zoonoses en Asie relevant du concept Une seule santé », lancé en décembre 2013. Deux réunions seront organisées dans le cadre de ce projet en août 2014 : une formation régionale sur le diagnostic de la rage et un atelier régional sur la surveillance de l'influenza. Puis, il a mentionné d'autres ateliers et formations pour le renforcement des capacités qui ont été ou seront organisés dans la région.

Enfin, il a avisé la Commission que la Représentation régionale et la Représentation sous-régionale mettent toutes deux régulièrement à jour leur site Internet afin d'augmenter la visibilité des activités de l'OIE.

## **7. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est**

Le Docteur Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est, a présenté une communication détaillée sur le rôle et les responsabilités de la Représentation sous-régionale pour l'Asie du Sud-Est (ci-après désignée « RSR-ASE »). Il a décrit les trois principaux programmes de la Représentation sous-régionale financés par des bailleurs de fonds : à savoir l'initiative STANDZ (« Stop Transboundary Animal Diseases and Zoonoses » ou « Halte aux maladies animales transfrontalières et aux zoonoses »), financée par le programme d'aide à l'étranger du Gouvernement australien (AusAID) ; le programme régional de coopération sur les maladies hautement pathogènes émergentes et réémergentes (HPED), financé par l'Union européenne ; et le projet IDENTIFY, financé par l'Agence des États-Unis d'Amérique pour le développement international (USAID).



Le Docteur Abila a fait état des excellents résultats de l'examen à mi-parcours de l'initiative STANDZ, qui a mis en exergue les principales réalisations des trois programmes qu'elle couvre : la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD) ; l'initiative pour le renforcement des Services vétérinaires (STRIVES) ; et le programme « Une seule santé » axé sur la rage. L'initiative STANDZ s'est révélée particulièrement adaptée pour promouvoir les efforts à déployer dans la région en matière de contrôle de la fièvre aphteuse, améliorer les Services vétérinaires, contrôler la rage et promouvoir l'adoption de l'approche « Une seule santé », et aider l'OIE à renforcer sa capacité de gestion des programmes dans la région.

Il a également fait le point sur la 20<sup>e</sup> réunion de la Sous-commission de l'OIE de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue au Myanmar. L'une des principales réalisations de la réunion fut une analyse des principales modifications épidémiologiques des virus de la fièvre aphteuse en circulation, en particulier du sérotype A. Au cours de la réunion, il a également été recommandé de revoir la feuille de route de la SEACFMD pour 2020 à la lumière des nouvelles conclusions épidémiologiques et des modifications survenues dans le développement socio-économique des Membres.

Le Docteur Abila a présenté en détail les activités suivantes menées par la Représentation sous-régionale pour ses Membres :

- appui du SEACFMD dans le cadre de plusieurs activités relative au contrôle de la fièvre aphteuse, notamment par des conseils sur les aspects techniques du contrôle de la fièvre aphteuse ;
- approbation de la Note conceptuelle sur le projet quinquennal de la Nouvelle-Zélande en matière de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est. Une mission portant sur la conception de projets a été menée au Vietnam, au Myanmar et au Laos afin de développer pleinement une proposition de projet reposant sur la Note conceptuelle qui a été entérinée ;
- fourniture de vaccins (fourniture par les banques de vaccins de l'OIE de vaccins contre la fièvre aphteuse en Mongolie et en République populaire démocratique de Corée; des vaccins contre la rage dans le cadre du programme HPED et des vaccins contre la rage aux Philippines dans le cadre de l'initiative STANDZ) ;
- soumission pour adoption au Comité de pilotage STANDZ de propositions concernant la mise en place d'un projet relatif à la fièvre aphteuse (2014-2016) dans la partie septentrionale du Laos et d'un projet sur la rage aux Philippines ;
- rédaction des Plans stratégiques des Services vétérinaires des Philippines et du Laos à partir des rapports d'évaluation PVS et d'analyse des écarts PVS de l'OIE ;
- dans le cadre de la préparation du projet sur la rage, progression du recensement et de l'enregistrement des chiens à Masbate, l'une des deux provinces pilotes aux Philippines et saisie et enregistrement des résultats dans le Système d'information zoosanitaire des Philippines (PhilAHIS) ;
- organisation par la RSR-SEA, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), d'une formation sur « L'assurance qualité des laboratoires : contrôle interne de la qualité et normalisation des réactifs et des tests de diagnostic », qui s'est tenue au Laboratoire de santé animale australien ;
- appui de la RSR-SEA et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à une formation conjointe des laboratoires de santé animale et de santé publique en Thaïlande afin de dépister les maladies de type grippal.

Le Docteur Abila a également présenté les activités suivantes, qui seront menées en cours d'année, par programme :

- SEACFMD : examen de la feuille de route du SEACFMD pour 2020 ; lancement d'un contrôle de la fièvre aphteuse dans la partie septentrionale du Laos et dans la région du centre de Myanmar ; organisation d'une formation sur la communication, la conduite d'une enquête et la gestion d'un foyer de maladie ; organisation des réunions des réseaux nationaux de coordinateurs, épidémiologiques et de laboratoires.
- STRIVES : missions d'évaluation PVS de suivi au Myanmar et éventuellement au Cambodge ; organisation du quatrième atelier à l'attention des établissements d'enseignement vétérinaire et des organismes statutaires vétérinaires en Asie du Sud-Est afin de promouvoir l'adoption des recommandations de l'OIE sur les compétences minimales des jeunes diplômés en médecine vétérinaire et les lignes directrices de l'OIE sur le cursus de formation initiale vétérinaire ; finalisation du module de formation pour l'encadrement intermédiaire ; examen des possibilités de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire dans la région.
- Une seule santé/rage : organisation d'un atelier sur les normes de l'OIE relatives à la rage et formation sur le diagnostic de laboratoire ; lancement de projets de contrôle de la rage au Myanmar et aux Philippines.
- HPED : poursuite de la fourniture de vaccins contre la fièvre aphteuse et la rage aux pays et zones éligibles ; appui aux missions d'évaluation PVS de suivi ; organisation de formations destinées aux points focaux nationaux pour la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production et participation à d'autres formations adressées aux points focaux organisées par la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique ; poursuite de diverses activités en termes de communication et de visibilité dans le cadre des projets HPED.
- IDENTIFY : première planification stratégique des laboratoires en Malaisie ; suivi de la planification stratégique aux Philippines et en Chine ; appui au personnel de laboratoire des Membres afin d'organiser des formations sur les Laboratoires de référence de l'OIE ; organisation de la Réunion du Forum des Directeurs de laboratoire conjointement avec l'ANASE et la FAO.

**8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016**

Le thème technique suivant a été proposé pour inclusion à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- « Relation entre systèmes de production animale (par ex., intensifs, extensifs, organiques et pastoraux) et les maladies : impact sur l'épidémiologie et le contrôle »

**9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 29<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en Mongolie en septembre 2015**

Suite aux propositions formulées par les Membres, le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 29<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie :

- « Le rôle des Services vétérinaires dans la gestion des maladies émergentes des animaux aquatiques : quels sont les facteurs nécessaires au succès ? »

**10. Confirmation du lieu où se déroulera la 29<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie**

Le Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional de l'OIIE pour l'Asie et le Pacifique, a demandé à la Déléguée de la Mongolie de confirmer la proposition de son pays d'accueillir la prochaine Conférence régionale.

La Docteure Bolortuya Purevsuren, Déléguée de la Mongolie, a informé la Commission régionale que son pays acceptait d'accueillir la 29<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, qui se tiendra la troisième semaine de septembre 2015.

Elle a également saisi cette occasion pour annoncer la tenue de la conférence internationale sur le pastoralisme en Mongolie en juin 2015.

Le Docteur Kugita a souligné que, en raison des conditions météorologiques en Mongolie, la Conférence régionale se déroulerait exceptionnellement en septembre et non en novembre, mois au cours duquel les conférences de la Commission régionale pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie se tiennent généralement.

**11. Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS)**

Le Docteur Gardner Murray, Expert-conseil auprès de l'OIIE et Président du Groupe de coordination de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS), a commencé sa présentation en indiquant que la plupart des recommandations issues des réunions du Groupe de coordination RAWS (GC RAWS) en République de Corée (en 2013) et à Bangkok (en 2014), ainsi que celles formulées lors de la Conférence de la Commission régionale qui s'est tenue à Cebu en 2013, ont été mises en œuvre. Il a précisé que celles-ci couvraient la publication de la seconde édition de la RAWS et la création d'un site Internet dédié à la RAWS géré par la Représentation régionale de l'OIIE pour l'Asie et le Pacifique. D'autres questions, telle la prise en charge des animaux lors d'une catastrophe, étaient traitées après avis de l'OIIE.

Le Docteur Murray a ajouté que des progrès notables avaient été accomplis dans certains domaines, tels que l'élaboration à l'échelle nationale de lignes directrices, de législation et de formations sur le bien-être animal grâce aux rapports (peu nombreux) transmis principalement par les Membres du GC RAWS et la Nouvelle-Zélande. Toutefois, il a estimé qu'il était impératif que les autres pays rapportent les activités en matière de bien-être animal menées à l'échelle nationale afin de pouvoir évaluer les progrès globaux accomplis en matière de RAWS. Il a rappelé que les Délégués de l'OIIE pouvaient faire progresser cette question de manière utile à l'aide de leur point focal national pour le bien-être animal.

Il a poursuivi en avisant que le financement de la RAWS mis en place aux termes d'un accord passé entre l'OIIE et le Ministère australien de l'agriculture prendrait fin le 30 juin 2015 et qu'il était peu probable que de nouveaux fonds soient mis à disposition par la suite. De surcroît, le Ministère australien de l'agriculture n'assurera plus la fonction de Secrétariat pour la RAWS. Il a ajouté que la Représentation régionale de l'OIIE pour l'Asie et le Pacifique à Tokyo avait proposé d'assumer cette fonction. Bien que la Malaisie se soit également proposée, il a préféré soutenir la proposition selon laquelle l'OIIE assurerait la fonction de Secrétariat, garantissant ainsi une certaine cohérence avec les autres activités de l'OIIE.

Le Docteur Murray a conclu sa présentation en indiquant que, compte tenu de ces derniers développements, la gestion future de la RAWS devenait une question essentielle. Les différentes options feront l'objet de discussions lors de la réunion du Groupe de coordination de la RAWS en novembre à Canberra (Australie) et seront soumises à la Commission régionale pour examen. Il a noté que, étant donné que la RAWS est une activité « arrivée à maturité », une des possibilités consistait à ce que la Commission régionale assume une plus grande responsabilité dans la gestion de la RAWS, notamment en créant un Groupe consultatif et en faisant davantage appel aux points focaux.

## **12. La rage chez la faune sauvage – Inquiétudes de la Région**

Le Docteur Ping-Cheng Yang, Délégué du Taipei chinois, a commencé sa présentation en indiquant que le Taipei chinois a été reconnu indemne de rage par la communauté internationale pendant les cinquante dernières années. Immédiatement après confirmation, par le programme de suivi des maladies de la faune sauvage, de l'infection de blaireaux-furets par le virus de la rage en juillet 2013, le gouvernement a mis en place un réseau de prévention de la maladie afin de protéger les populations humaines et animales.

Il a ensuite présenté les stratégies de prévention mises en place afin de contenir l'épidémie chez la faune sauvage et de montagne : (1) augmenter le taux de vaccination contre la rage chez les chiens et les chats ; (2) réduire le contact entre les chiens et les chats, d'une part, et les animaux sauvages, d'autre part, en améliorant la gestion des populations de chiens et de chats ; (3) créer une ligne téléphonique dédiée à la notification des maladies dans le Bulletin national ; (4) renforcer la surveillance passive des animaux tués sur la route ou susceptibles d'être infectés par la rage et de mordre des personnes ; et (5) réaliser une vaccination pré-exposition des individus à haut risque et une prophylaxie post-exposition des individus mordus ou griffés, afin de protéger la population humaine contre toute infection par la rage et prévenir l'apparition de la maladie.

Il a ensuite fait état des résultats de la surveillance, obtenus jusqu'au 14 avril 2014, selon lesquels une infection par le virus de la rage avait été confirmée chez 351 blaireaux-furets sauvages, une musaraigne domestique et un chien en quarantaine mordu par un blaireau-furet enragé. Les cas de rage observés au Taipei chinois ont été principalement attribués aux blaireaux-furets présents dans les montagnes.

Le Docteur Ping-Cheng Yang a conclu en indiquant qu'il était nécessaire de poursuivre la promotion de la vaccination des chiens et des chats contre la rage afin de réduire le risque de propagation de la maladie. Il a ajouté que diverses mesures de prévention, reposant sur une planification à long terme, seront renforcées en vue d'éradiquer toute épidémie chez les chiens, les chats et l'homme.

## **13. Épisode d'IAHP H5N8 en République de Corée**

Une représentante de la République de Corée, a commencé sa présentation en indiquant que les virus de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) provoquent des pertes économiques considérables pour le secteur de la volaille et, dans certains cas, induisent des infections humaines. Depuis 2003, l'IAHP de sous-type H5N1 est devenue endémique dans plusieurs pays et la Chine a signalé l'apparition de nouveaux sous-types H5 des virus de l'IAHP, tels le H5N2, H5N5 et H5N8, qui sont très probablement le fruit d'un réassortiment génétique entre le virus IAHP H5 et d'autres virus n'appartenant pas au sous-type H5 au cours de la période 2009-2011.

Elle a fait savoir qu'un cas suspect d'IAHP, accompagné d'une diminution du volume de production d'œufs, avait été signalé dans un élevage de canards reproducteurs en République de Corée, le 16 janvier 2014. Peu après, des centaines de cadavres d'oiseaux sauvages (sarcelle élégante) ont été découverts près du Réservoir de Donglim, à proximité de l'élevage d'où provenait le cas initial. Les virus IAHP H5N8 ont été isolés dans les deux cas. C'était le premier foyer d'IAHP à H5N8 observé en République de Corée, malgré quatre foyers antérieurs d'IAHP à H5N1, tous éradiqués avec succès. Parmi les 35 cas suspects rapportés, 29 ont été confirmés positifs pour le virus H5N8 chez les volailles. Ainsi, 197 cas d'infection par le virus ont été isolés en tout, couvrant les cas positifs survenus dans les élevages qui ont été éliminés à la suite d'un abattage préventif. De surcroît, 37 virus H5N8 ont été isolés à la fois chez des oiseaux sauvages décédés et capturés.

Elle a aussi précisé que les virus IAHP H5N8 responsables appartenaient au clade 2.3.4.6., qui pouvait être divisé en deux génogroupes. Les deux groupes de virus semblaient être apparus à la suite du réassortiment entre le virus A/duck/Jiangsu/k1203/2010(H5N8) et d'autres sous-types de virus de l'influenza aviaire, tous en circulation dans la partie orientale de la Chine au cours de la période 2009-2012. Les virus du groupe A étaient prédominants, tandis que les virus du groupe B n'avaient été isolés quand dans deux cas.

Elle a conclu en déclarant que les mesures de contrôle de l'IAHP prises en République de Corée ont reposé sur une politique d'abattage sanitaire, accompagnée de la mise en place de zonages, de mesures de restriction des mouvements, de mesures de désinfection, d'une interdiction de vaccination et d'une surveillance intensive.

**14. Conclusions issues de la 20<sup>e</sup> Réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue à Nay Pyi Taw (Myanmar), du 11 au 14 mars 2014**

Le Docteur Ronello Abila, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est, a présenté les conclusions issues de la 20<sup>e</sup> Réunion de la Sous-Commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue au Myanmar du 11 au 14 mars 2014. Il a précisé que l'objectif de la réunion était d'examiner les derniers développements en matière de fièvre aphteuse observés dans la région et dans le monde, d'évaluer les progrès accomplis et les faits déterminants survenus dans le cadre du programme, et de formuler des recommandations sur les plans politique, stratégique, technique et de la gouvernance.

Il a fait savoir que les Délégués présents à la réunion avaient été informés du statut de la fièvre aphteuse dans la région ainsi que des résultats obtenus par les Laboratoires de référence. La situation de la fièvre aphteuse dans les pays participant à la Campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine (SEACFMD) a également été décrite, en insistant sur la nécessité de promouvoir davantage la conduite d'études épidémiologiques (en particulier le développement de modèles de risque) et d'identifier les zones encourageant un risque plus élevé d'incursion de la fièvre aphteuse en adoptant une stratégie de contrôle de la maladie fondée sur le risque.

Le Docteur Abila a ajouté que, au cours de la réunion, le rôle fondamental joué par la banque de vaccins contre la fièvre aphteuse avait été réaffirmé ainsi que la nécessité de promouvoir son financement afin de lui permettre de poursuivre ses activités. Il a indiqué qu'un groupe d'experts s'était réuni à la fin de cette réunion de quatre jours afin d'émettre des recommandations sur les besoins en matière de recherche sur la fièvre aphteuse et la production de souches vaccinales de sérotype A adaptées. Les experts ont vivement recommandé aux pays d'intensifier les efforts afin de prélever des échantillons sur les animaux lors de la survenue de foyers de la maladie et d'encourager les études d'évaluation post-vaccinales.

Il a fait savoir que l'examen de la feuille de route de la SEACFMD pour 2020 était un autre point clé abordé au cours de la réunion. La nouvelle version de la feuille de route définit la stratégie du programme pour la période 2016-2020.

Le Docteur Abila a ajouté que les résultats de l'examen indépendant à mi-parcours de l'initiative STANDZ, commandité par le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce, avaient également été présentés au cours de la réunion. Le Ministère s'était engagé à fournir un appui financier à la SEACFMD jusqu'à la fin du programme. La Nouvelle-Zélande, quant à elle, a indiqué qu'elle apporterait éventuellement son appui à un projet quinquennal sur la fièvre aphteuse destiné à soutenir la campagne SEACFMD.

Il a fait savoir qu'un atelier distinct avait été organisé pour les coordinateurs et les observateurs de la SEACFMD afin d'examiner les principaux points et conseils relatifs au plan d'action 2014/2015 ainsi que d'autres questions pertinentes. Une séance spéciale consacrée à l'approche « Une seule santé » a également été organisée le dernier jour de la réunion, au cours de laquelle une place importante a été accordée à l'accord (tripartite) existant entre la FAO, l'OIE et l'OMS qui constitue un effort conjoint en vue de résoudre les questions relevant de la santé publique.

En guise de conclusion, le Docteur Abila a présenté les principales recommandations et actions prioritaires issues de la réunion, notamment les activités à mener en priorité au cours des 12 prochains mois. Celles-ci consistent à œuvrer à l'harmonisation des approches relatives aux mouvements transfrontaliers par la tenue de réunions de haut niveau des Délégués de la sous-région du Grand Mékong ; à prendre des mesures à l'égard de la propagation des virus de sérotype A et à surveiller les virus en circulation afin de développer des plans d'adaptation des

vaccins à l'aide de l'expertise des Laboratoires de référence régionaux (LRR) et des Laboratoires de référence mondiaux pour la fièvre aphteuse (LRMFA), ainsi que de celle du groupe d'experts réunis en marge de la réunion ; à mener un suivi post-vaccinal et des études d'évaluation ; à mener des études épidémiologiques sur les foyers de fièvre aphteuse pour identifier les risques et les points de contrôle potentiels ; et, pour les pays appartenant à la sous-région du Grand Mékong, à concevoir et mener des études sur les déplacements des animaux.

**15. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Asie, de l'Extrême-Orient et de l'Océanie**

Le Docteur Hu Suk Lee, vétérinaire épidémiologiste au sein du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a présenté brièvement les points les plus pertinents concernant la notification des maladies dans la région.

Il a commencé par souligner l'importance d'une notification rapide des maladies animales de la part des pays et territoires à l'aide du système WAHIS, et de la mise à disposition de toute autre information épidémiologique concernant la prévention et le contrôle des maladies, afin d'assurer la transparence, de faciliter les échanges commerciaux et de contribuer aux mécanismes mondiaux d'alerte précoce. Il a ensuite présenté la situation régionale concernant le respect des obligations en matière de notification pour l'année 2013.

Le Docteur Lee a également présenté l'évolution du nombre de pays de la région soumettant des rapports à l'OIE et des délais de soumission depuis 2005, et ce séparément pour les maladies des animaux terrestres et celles des animaux aquatiques.

Pour finir, le Docteur Lee a présenté les événements exceptionnels relatifs à la survenue d'infections par les virus de l'influenza aviaire en Asie, Extrême-Orient et Océanie.

**16. Propositions pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE**

Consortium, formé par la Nouvelle-Zélande et la République populaire de Chine, de Centres collaborateurs de l'OIE pour « l'épidémiologie vétérinaire et la santé publique » dans la région Asie-Pacifique-Extrême-Orient

La République populaire de Chine a présenté à l'OIE la candidature du Centre chinois d'épidémiologie et de santé animale (CAHEC) du Ministère de l'agriculture en qualité de Centre collaborateur de l'OIE pour l'épidémiologie vétérinaire et l'analyse de risque. Après examen par la Commission scientifique pour les maladies animales de l'OIE, la candidature a été considérée comme recevable. Toutefois, compte tenu de la présence d'un Centre collaborateur pour l'épidémiologie vétérinaire et la santé publique dans la région (EpiCentre à l'Université de Massey en Nouvelle-Zélande), la Commission a proposé que le centre chinois forme un consortium avec ce dernier.

En conséquence, le Docteur Matthew Stone, Délégué de la Nouvelle-Zélande auprès de l'OIE, et le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine auprès de l'OIE, ont présenté ensemble à la Commission régionale une demande à l'OIE pour examiner la possibilité de mettre sur pied un consortium néo-zélandais et chinois de Centres collaborateurs de l'OIE pour « l'épidémiologie vétérinaire et la santé publique » dans la région Asie-Pacifique-Extrême-Orient.

Ils ont présenté brièvement le Centre chinois d'épidémiologie et de santé animale, ainsi que le consortium et ses activités, en précisant que de plus amples détails se trouvaient dans le document de travail de la réunion.

La Commission a approuvé la proposition de la Nouvelle-Zélande et de la République populaire de Chine, qui sera présentée pour ratification par l'Assemblée mondiale des Délégués.

Centre collaborateur de l'OIE pour « les parasites d'origine alimentaire de la région Asie-Pacifique »

Le Docteur Zhang Zhongqiu, Délégué de la République populaire de Chine auprès de l'OIE, a présenté à la Commission régionale une demande adressée à l'OIE pour examiner la candidature de « l'Institut des Zoonoses de l'Université de Jilin » en qualité de Centre collaborateur de l'OIE pour « les parasites d'origine alimentaire de la région Asie-Pacifique ».

Il a présenté brièvement le centre et ses activités et a précisé que le document de travail de la réunion fournissait de plus amples détails sur la question.

La Commission a approuvé la proposition de la République populaire de Chine, qui sera présentée pour ratification par l'Assemblée mondiale des Délégués.

**17. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE**

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet au sein du Service scientifique et technique de l'OIE, a commencé sa présentation en évoquant la croissance notable du secteur hippique sportif au niveau mondial, qui s'accompagne de bénéfices socio-économiques mesurables et significatifs pour l'économie des pays concernés.

Elle a expliqué que l'OIE s'est engagée, au cours des deux dernières années, dans l'élaboration du concept de « cheval de niveau supérieur de santé et de performances » (HHP) en vue de faciliter les mouvements internationaux sans risque sanitaire pour les chevaux qui prennent part à des compétitions équestres internationales. Elle a attiré l'attention sur le fait que ce concept excluait les déplacements internationaux des chevaux à des fins de reproduction.

Elle a, en outre, fait remarquer que le concept reposait sur des principes déjà bien établis dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (ci-après désigné « *Code terrestre* »), notamment dans les chapitres sur (i) l'identification et la traçabilité ; (ii) le zonage et la compartimentation ; (iii) le modèle de passeport pour les déplacements internationaux des chevaux de compétition ; (iv) les procédures de certification ; et, (v) le transport par voie aérienne, terrestre et maritime. De surcroît, des lignes directrices complètes en matière de biosécurité couvrant les chevaux HHP dans leur écurie, pendant leur transport et sur les lieux de la compétition ont été développées.

La Docteure Münstermann a ensuite informé les participants que l'OIE a introduit ces principes généraux fondamentaux du concept HHP dans un nouveau chapitre du *Code terrestre*, dans la continuité de l'approche adoptée précédemment lors de l'introduction dans le *Code terrestre* des chapitres sur le bien-être animal.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'adoption de ces principes généraux par les Membres de l'OIE permettrait au Groupe *ad hoc* de l'OIE de dégager une vision claire en vue de proposer les outils nécessaires à l'élaboration du cadre dans lequel s'inscrit le concept HHP, notamment des lignes directrices supplémentaires.

La Docteure Münstermann a également précisé que le concept HHP avait été présenté lors de la Conférence de la Commission régionale de l'OIE, qui s'est tenue à Cebu (Philippines) en novembre 2013.

Elle a ajouté qu'un atelier régional avait été organisé à Hong Kong, en février 2014, afin de présenter ce concept et d'analyser les réglementations en vigueur couvrant l'importation de chevaux dans les pays de la région. Elle a indiqué que l'analyse avait révélé une grande diversité de réglementations et que près de 43 maladies étaient soumises à une réglementation dans le cadre de l'importation de chevaux.

La Docteure Münstermann a conclu en remerciant et en félicitant la République de Corée pour s'être posée en chef de file en adoptant les principes du concept HHP au moment de formuler les mesures d'importation dans le cadre de l'organisation des Jeux asiatiques.

Le Docteur Gardner Murray, Expert-conseil auprès de l'OIE et Président du Groupe de coordination de la Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS), a souligné la nécessité d'entériner le projet de chapitre du *Code terrestre* car ceci permettrait de conférer au Groupe *ad hoc* le mandat requis pour développer des normes et lignes directrices dans des domaines tels que la certification, les épreuves et la biosécurité et recommander la conduite de projets de recherche. Il a insisté sur le fait que ce chapitre du *Code terrestre* énonçait des principes généraux et que le modèle utilisé était similaire à l'approche couronnée de succès adoptée pour traiter la question du bien-être animal.

## 18. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

La Docteure Tomoko Ishibashi a informé les participants que le SEAFDEC<sup>55</sup> n'avait pu assister à la réunion. Il avait, toutefois, transmis au Directeur général de l'OIE une déclaration qui a été incorporée dans le document de travail de la Commission régionale.

### • Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC)

Le Docteur Kenneth Cokanasiga, Chef d'équipe Santé et production animale du SPC a annoncé que l'objectif de la Division des ressources foncières (Land Resources Division-LRD) consiste à aider la Communauté du Pacifique à améliorer sa sécurité alimentaire, nutritionnelle et de ses revenus ainsi qu'à gérer et développer de manière durable ses ressources foncières, agricoles et forestières.

Il a indiqué que le nouveau Plan stratégique (2013 – 2017) du LRD, énonçait clairement les domaines sur lesquels la Division se concentrait ainsi que l'approche adoptée afin de soutenir les priorités fixées par les pays et territoires insulaires du Pacifique (PICT) au regard de leurs terres, de leur agriculture et de leurs forêts. La stratégie vient également compléter les programmes et l'appui offert par d'autres partenaires et organismes engagés dans l'aide au développement.

Le Docteur Cokanasiga a indiqué que le Plan stratégique s'articule autour de quatre objectifs stratégiques, de leurs résultats à moyen-terme et des activités connexes. Le programme de travail de l'équipe responsable de la Santé et production animales contribue au plan de travail du LRD par le biais d'activités engendrant des résultats spécifiques, notamment à moyen terme. Toutes les activités conduites viennent compléter les quatre objectifs stratégiques du nouveau Plan stratégique (2013 – 2017).

Afin d'illustrer ses activités, la SPC a présenté ses travaux en cours concernant le développement du Plan de biosécurité régional pour la Micronésie et Hawaï.

### • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le Docteur Juan Lubroth, Chef des Services vétérinaires de la FAO, a expliqué que, en s'alignant sur les objectifs stratégiques globaux de la FAO, le programme Asie-Pacifique sur l'élevage visait à maximiser la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire et au recul de la pauvreté, tout en améliorant la résilience et la durabilité, et en réduisant les risques sanitaires pour l'homme et les animaux (notamment les menaces liées à l'antibiorésistance).

Il a ajouté que le travail de la FAO s'appuie sur des partenariats solides avec les organisations internationales « sœurs » (par l'intermédiaire des bureaux régionaux et sous-régionaux de l'OIE et de l'OMS) et s'effectue en étroite concertation avec les institutions nationales homologues des Membres, par le réseau de bureaux nationaux de la FAO. De surcroît, la Commission régionale de la FAO pour la production et la santé animales en Asie et dans le Pacifique (APHCA) constitue une plate-forme de longue date favorisant l'échange d'information, le soutien et la coordination des actions collectives dans le secteur de l'élevage.

---

<sup>55</sup> SEAFDEC : Centre de développement de la pêche en Asie du Sud-Est



Il a ajouté que les activités de la FAO dans la région Asie-Pacifique étaient regroupées en cinq grands domaines : (i) orientations en matière de stratégie et de politique ; (ii) coordination ; (iii) production d'informations et partage des connaissances ; (iv) renforcement des capacités ; et (v) soutien à la mise en œuvre de programmes de terrain.

Le Docteur Lubroth a conclu en expliquant que le travail de la FAO au cours des 12 derniers mois s'était concentré sur quatre domaines : (i) gestion du virus H7N9 ; (ii) contrôle sous-régional de la fièvre aphteuse ; (iii) renforcement des capacités en termes de diagnostic, surveillance et gestion des maladies ; et (iv) évaluation de l'antibiorésistance des agents pathogènes zoonotiques et des bactéries indicatrices présents chez les animaux de rente.

La réunion a pris officiellement fin à 18 heures 45.

---

.../Annexe

**RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'ASIE, L'EXTRÊME-ORIENT ET L'OCÉANIE  
Paris, 26 mai 2014**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE couvrant notamment le Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales
4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie couvrant notamment les conclusions issues de la 28<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie, qui s'est tenue à Cebu (Philippines) du 18 au 22 novembre 2013
5. Rapport sur l'état d'avancement du plan de travail régional 2011-2015
6. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale pour l'Asie et le Pacifique
7. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie du Sud-Est
8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016
9. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 29<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie qui se tiendra en Mongolie en septembre 2015
10. Confirmation du lieu où se déroulera la 29<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie
11. Stratégie régionale en faveur du bien-être animal (RAWS)
12. La rage chez la faune sauvage – Inquiétudes de la Région
13. Épisode d'IAHP H5N8 en République de Corée
14. Conclusions issues de la 20<sup>e</sup> réunion de la Sous-commission de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est et en Chine, qui s'est tenue à Nay Pyi Taw (Myanmar), du 11 au 14 mars 2014
15. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres de l'Asie, de l'Extrême-Orient et de l'Océanie
16. Propositions pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE

17. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE
  18. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
    - Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC)
    - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
-

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

**Paris, le 26 mai 2014**

---

La Commission régionale de l'OIE pour l'Europe s'est réunie le 26 mai 2014 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures.

Ont participé à cette réunion 130 personnes incluant des Délégués et observateurs de 45 Pays membres de cette Commission, ainsi que les représentants de 10 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Moldavie, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, République Tchèque, Turkménistan, Turquie et Ukraine.

Organisations internationales/régionales : CEE<sup>56</sup>, Commission européenne, Conseil de l'Union européenne, COPA/COGECA<sup>57</sup>, EuFMD<sup>58</sup>, FAO, FESASS<sup>59</sup>, FVE<sup>60</sup>, IZS<sup>61</sup>-Teramo, ICFAW, RSPCA<sup>62</sup>.

La réunion était présidée par le Docteur Ago Pärtel (Estonie), Président de la Commission régionale, assisté du Professeur Nikola T. Belev (Bulgarie), Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est et Président honoraire de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, du Docteur Kazimieras Lukauskas, Représentant régional de l'OIE à Moscou, de la Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, du Docteur Ivan Bisiuk (Ukraine), Vice-président de la Commission, et du Docteur Lucio Carbajo Goñi (Espagne), Vice-président de la Commission.

Le Président a souhaité la bienvenue aux Délégués, aux observateurs et aux représentants des organisations internationales et régionales.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour figurant en annexe a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les annexes relatives aux points traités ont été distribués.

---

<sup>56</sup> CEE : Commission économique eurasiennne

<sup>57</sup> COPA/COGECA : Comité des organisations professionnelles agricoles/Confédération générale de la coopération agricole dans l'Union européenne

<sup>58</sup> EUFMD : Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse

<sup>59</sup> FESASS : Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire

<sup>60</sup> FVE : Fédération des vétérinaires d'Europe

<sup>61</sup> IZS-Teramo : Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Abruzzo e del Molise "G. Caporale"

<sup>62</sup> RSPCA : Société royale de prévention de la cruauté envers les animaux

## **2. Contributions dues par les Membres à l'OIE**

Le Docteur Ago Pärtel, Délégué de l'Estonie et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, a félicité les Membres de la Commission régionale car la quasi-totalité des pays se sont acquittés de leur contribution statutaire (seuls deux pays accusent un retard de contribution de trois années).

Il a encouragé les Pays membres de l'OIE à relever leur catégorie de contribution. Il a fait remarquer que trois pays ont augmenté leur niveau de contribution au cours de l'année passée.

## **3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE**

La Docteure Karin Schwabenbauer, Déléguée de l'Allemagne et Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués, a informé les participants que le Conseil s'était réuni par trois fois depuis la dernière Session générale : en octobre 2013 à Berlin et en février et mai 2014 à Paris.

Elle a indiqué qu'outre les points traditionnellement à l'ordre du jour (le bilan de la précédente Session générale, la préparation des documents budgétaires pour la Session générale suivante, les discussions autour des nouvelles candidatures, etc.), le sujet principal des délibérations avait été la préparation du 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE (2016-2020.)

Elle a regretté le départ du Conseil du Professeur Jaouad Berrada, Délégué du Maroc, qui a démissionné de ses fonctions de Délégué en août 2013. Comme il était le Vice-président élu de l'Assemblée, son siège est demeuré vacant pour les réunions suivantes du Conseil.

Pour finir, la Docteure Schwabenbauer a rappelé aux Délégués qu'ils trouveraient le résumé des conclusions des discussions du Conseil sur le site Internet des Délégués de l'OIE.

## **4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe**

Le Docteur Ago Pärtel, Délégué de l'Estonie et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, a détaillé la composition du Bureau de la Commission régionale, annonçant la récente démission du Docteur Nihat Pakdil en tant que Délégué de la Turquie auprès de l'OIE. En conséquence, il a souligné la nécessité de tenir des élections « partielles » afin de nommer un nouveau Secrétaire général du Bureau de la Commission (voir point 7 ci-après) en attendant les élections générales qui se tiendront en mai 2015. Il a informé les participants de l'ouverture d'une Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana (Kazakhstan) en octobre 2013, ce qui monte à quatre le nombre de bureaux de l'OIE en Europe (Sofia, Bruxelles, Moscou et Astana).

En ce qui concerne les activités de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, le Docteur Pärtel a informé les participants des derniers développements du mécanisme régional de l'OIE pour l'élaboration des normes pour l'Europe, mentionnant les deux réunions du groupe de travail tenues à Vienne (Autriche) en novembre 2013 et à Belgrade (Serbie) en avril 2014 dans le but d'identifier des positions communes à présenter lors de la 82<sup>e</sup> Session générale de l'OIE. Au total, 29 positions communes ont été adoptées et seront présentées au nom des 53 Pays membres de l'OIE dans la région.

En sa qualité de Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, le Docteur Pärtel a assisté à plusieurs réunions, dont une réunion du Bureau de la Commission (Kiev, Ukraine en août 2013), la réunion TAIEX<sup>63</sup> sur la peste porcine classique et la peste porcine africaine (Vilnius, Lituanie, septembre 2013) et la 5<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage du GF-TADs pour l'Europe (Bruxelles, Belgique, octobre 2013).

Pour finir, le Docteur Pärtel a souligné l'importance de la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, qui se tiendra à Berne (Suisse) en septembre 2014.

---

<sup>63</sup> TAIEX : Instrument d'assistance technique et d'échange d'informations

**5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, de la Représentation régionale de l'OIE à Moscou et de l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana**

La Docteure Nadège Leboucq, Représentante sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a présenté le programme de travail de toutes les Représentations régionales et sous-régionales et de l'Unité de l'OIE pour la fièvre aphteuse en Europe, aux noms du Professeur Belev, Représentant régional de l'OIE pour l'Europe de l'Est (Sofia, Bulgarie), du Docteur K. Lukauskas, Représentant régional de l'OIE à Moscou (Russie), et du Docteur A. Kozhayev, assistant technique du Bureau sous-régional de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana (Kazakhstan).

Elle a informé les Délégués que le Docteur Bernard Vallat, Directeur général de l'OIE, avait signé en octobre 2013 avec Monsieur A.S. Mamytbekov, Ministre de l'agriculture du Kazakhstan, un accord de coopération établissant un nouveau bureau de l'OIE doté du statut diplomatique, basé dans la capitale du Kazakhstan, Astana, et dont l'objet est de soutenir la prévention et le contrôle des maladies animales, particulièrement la fièvre aphteuse, dans ce pays et dans la sous-région.

En commençant par évoquer la toute première Représentation de l'OIE en Europe, la Docteure Leboucq a salué le rôle actif du Professeur Belev dans le maintien d'un dialogue régulier avec les plus hautes autorités de Bulgarie (Premier Ministre, Président de l'Assemblée nationale, Ministre de l'Agriculture, Doyens d'universités et de facultés, Président de l'Association vétérinaire, Chef des Services vétérinaires, etc.), afin de s'assurer de la participation des autorités bulgares à la cérémonie d'ouverture de la 82<sup>e</sup> Session générale de l'OIE (Paris, mai 2014) et de la poursuite de la mise en conformité des Services vétérinaires bulgares avec les normes internationales de l'OIE. Les discussions ont également porté sur la fructueuse coopération en cours entre l'OIE et le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), qui comprend la préparation et la mise en œuvre d'un agenda commun ambitieux pour 2014-2015, notamment : (a) la tenue d'une réunion internationale OIE/CIC sur la détection et la prévention de la peste porcine africaine ainsi que d'autres problématiques de santé animale à l'interface animaux sauvages–animaux domestiques–êtres humains (30 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2014 à Paris, France) ; (b) un projet d'établissement d'un centre de formation du CIC sur les maladies de la faune sauvage, à l'intention des chasseurs, en Bulgarie. En termes de personnel, la Représentation régionale pour l'Europe de l'Est se compose du Professeur Belev (Représentant régional), de la Docteure A. Miteva (assistante technique) et de Madame R. Kostova (secrétaire).

La Docteure Leboucq a ensuite présenté le programme de travail de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles (RSR Bruxelles) pour l'année 2014, centré sur les deux mêmes domaines d'intervention que ces dernières années : (i) participer aux activités OIE de renforcement des capacités en Europe, en étroite collaboration avec les autres bureaux de l'OIE dans la région ; (ii) offrir une interface de collaboration pour les organisations basées à Bruxelles qui ont un mandat régional (Commission européenne, Parlement européen, FVE, COPA-COGECA, Union européenne du commerce du bétail et de la viande [UECBV], etc.) de même que pour celles qui ont un mandat mondial (Organisation mondiale des douanes [OMD], Organisation du traité de l'Atlantique Nord [OTAN]). Il convient de noter que la RSR Bruxelles s'est récemment vu assigner deux nouvelles responsabilités : assurer le Secrétariat de la Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe, lancée récemment, et servir de point de contact régional pour le système mondial d'information sanitaire de l'OIE (WAHIS/WAHID) afin d'offrir une assistance de base aux pays pour la notification des maladies à l'OIE. En termes de ressources humaines, la RSR Bruxelles se compose toujours de trois vétérinaires : la Docteure Leboucq (Représentante sous-régionale), le Docteur S. de la Rocque (chargé du suivi des relations avec l'OMS) et le Docteur S. Ralchev (assistant technique).

En ce qui concerne le premier domaine d'intervention, la RSR Bruxelles a organisé et participé au séminaire régional destiné aux nouveaux Délégués de l'OIE qui s'est déroulé à Bruxelles en février 2014. Par ailleurs la RSR Bruxelles est fortement impliquée dans la mise en œuvre le programme de travail 2014 de la Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe, qui consiste à : (i) concevoir un site Internet spécifique avec des pages Internet et des documents à la fois en anglais et en russe ; (ii) préparer un séminaire régional sur le contrôle des

populations de chiens errants pour la région des Balkans (qui se tiendra en juin 2014 à Bucarest, en Roumanie) ; (iii) préparer une campagne régionale de sensibilisation sur les chiens errants. La deuxième réunion du Groupe de pilotage de la plateforme, qui s'est tenue à Moscou en mai 2014, a fait le point de la mise en œuvre du Plan d'action de la plateforme. Au cours des six derniers mois le Secrétariat a eu l'occasion de présenter la plateforme lors de plusieurs réunions régionales de partenaires. Par ailleurs, la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles a pris part à une mission d'analyse des écarts en Israël en novembre 2013.

En ce qui concerne le second domaine d'intervention, la RSR Bruxelles a participé à une quarantaine de réunions de coordination depuis la dernière Session générale, dont une exposition photographique et un deuxième symposium intitulé « Prévenir les pandémies humaines en améliorant la santé animale » au Parlement européen à Bruxelles en novembre 2013. La collaboration étroite avec la Commission européenne se poursuit sur un grand nombre de sujets.

La Docteure Leboucq a également signalé que la RSR Bruxelles, en vertu de son rôle de Secrétariat du GF-TADs pour l'Europe, a organisé la 5<sup>e</sup> réunion du comité régional de pilotage du GF-TADs pour l'Europe (à Bruxelles en octobre 2013), destiné à renforcer la coordination et la collaboration à l'échelle régionale autour de sept maladies transfrontalières prioritaires pour l'Europe. En 2014, la RSR Bruxelles reste un membre actif des deux Groupes de travail du GF-TADs mondial sur la fièvre aphteuse et sur la peste des petits ruminants.

La Docteure Leboucq a également souligné l'importance de la mission du Docteur de la Rocque, qui met l'accent sur l'amélioration des options stratégiques permettant la réalisation des objectifs de l'agenda « Une seule santé » aux niveaux mondial, régional et national. En mars 2014, des ateliers « pilotes » ont eu lieu à Bakou, en Azerbaïdjan (par la Représentation régionale de l'OIE à Moscou et la RSR Bruxelles) et à Bangkok, en Thaïlande (RSR Bruxelles) afin de mieux appréhender la vision des pays et de voir comment ceux-ci pourraient tirer le meilleur parti des résultats et conclusions des évaluations qui sont menées dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Règlement sanitaire international (RSI) de l'OMS et du processus PVS de l'OIE, afin d'identifier les points forts et les points faibles et améliorer ainsi la collaboration à l'interface santé humaine – santé animale.

Inaugurée en 2013, la Représentation régionale de l'OIE à Moscou est en première ligne pour ce qui concerne la prévention et le contrôle de la peste porcine africaine (PPA) dans la région, cette maladie faisant actuellement l'objet d'une préoccupation forte en l'Europe (la Lituanie et la Pologne ont signalé des foyers de PPA pour la toute première fois en 2014). Le Docteur Lukauskas a fourni des avis techniques et participé à plusieurs réunions sur la PPA : (a) une réunion TAIEX sur la PPA et la peste porcine classique, organisée sous l'égide du GF-TADs (Vilnius, Lituanie, septembre 2013) ; (b) des réunions avec de hauts fonctionnaires lituaniens, dont le Premier Ministre (Berlin [Allemagne] et Vilnius [Lituanie], janvier 2014), après que des sangliers eurent été trouvés morts à Alytus, dans le sud de la Lituanie ; (c) une réunion intitulée « Évaluation de la situation de la peste porcine africaine chez les sangliers en Lituanie », qui a réuni des experts de la DG SANCO<sup>64</sup>, du Laboratoire de référence de l'Union européenne pour la PPA situé à Madrid, Espagne (EURL-ASF), du Centre fédéral russe de santé animale (ARRIAH), du laboratoire de contrôle des maladies animales du Centre national vétérinaire du Bélarus, ainsi que des représentants d'autres pays (Lituanie, janvier 2014) ; (d) une mission de l'équipe vétérinaire d'urgence de la Commission européenne sur la peste porcine africaine (Varsovie, Pologne, 26-28 février 2014) destinée à offrir une assistance sur place afin d'établir les mesures de contrôle et d'éradication de la PPA les mieux adaptées ; il est à noter que l'équipe vétérinaire d'urgence de la Commission européenne a également mené une mission en Lituanie en mars 2014, avec la participation de la RSR Bruxelles, pour fournir un soutien ciblé aux autorités lituaniennes à l'élaboration d'un plan de surveillance et d'éradication éventuelle de la PPA ; (e) la réunion internationale OIE/CIC sur la PPA (Paris, France, 30 juin – 1<sup>er</sup> juillet 2014).

---

<sup>64</sup> DG SANCO : Direction générale de la santé et des consommateurs (Commission européenne)

La Docteure Leboucq a indiqué que le Représentant régional de l’OIE à Moscou s’investit également beaucoup dans les relations diplomatiques avec les autorités russes (réunion avec le Ministre de l’agriculture de la Russie [Allemagne, janvier 2014]), ainsi qu’avec les autorités des pays voisins (réunion avec le Secrétaire d’État du Ministère de l’agriculture de la Lettonie [Allemagne, janvier 2014] et réunion avec le Ministre de l’agriculture de l’Estonie [Allemagne, janvier 2014]). Il a également participé à des réunions techniques régionales relatives à la bonne gouvernance des Services vétérinaires : réunion du groupe de pilotage du Programme national de santé animale (Tbilissi, Géorgie, février 2014), mission sur le statut des Services vétérinaires et des laboratoires vétérinaires (Ashgabat, Turkménistan, mars 2014), 4<sup>e</sup> Congrès vétérinaire international de Russie (Kazan, Russie, avril 2014). Enfin, la Représentation régionale de l’OIE à Moscou a eu en charge l’organisation et la conduite du séminaire régional pour les points focaux nationaux de l’OIE pour la faune sauvage tenu à Saint-Pétersbourg (Russie) en avril 2014. La Représentation régionale de l’OIE à Moscou est constituée du Docteur Lukauskas (Représentant régional) et de la Docteure E. Panina (assistante technique et administrative).

L’une des premières activités de la nouvelle Unité de l’OIE à Astana a consisté à organiser et à prendre part à la 5<sup>e</sup> réunion de suivi de la Feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale (Astana, Kazakhstan, avril 2014), organisée sous l’égide du GF-TADs — qui a permis de constater que la plupart des 14 pays participants étaient en marche vers la réalisation de l’objectif fixé pour la région, à savoir : l’absence de cas cliniques de fièvre aphteuse à l’horizon 2020. Le Docteur A. Kozhayev, assistant technique au bureau d’Astana, est chargé de la mise en œuvre des recommandations de la réunion.

Pour conclure, la Docteure Leboucq a présenté le programme des activités des Représentations régionales et sous-régionales et du bureau d’Astana pour les mois à venir, à savoir :

- participation (RR Sofia, RR Moscou, RSR Bruxelles et bureau d’Astana) à la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l’OIE pour l’Europe, qui se tiendra à Berne (Suisse) en septembre 2014 ;
- organisation et participation (RSR Bruxelles) au séminaire des points focaux nationaux de l’OIE pour la communication, qui se tiendra en Estonie en juillet 2014 ;
- participation (RR Sofia, RR Moscou et RSR Bruxelles) au séminaire pour les points focaux nationaux de l’OIE pour la notification des maladies animales à l’OIE (Chisinau, Moldavie, octobre 2014) et pour les produits vétérinaires (Skopje, Ex-République Yougoslave de Macédoine, novembre 2014) ;
- mise en œuvre (RR Sofia, RR Moscou, RSR Bruxelles et bureau d’Astana) d’autres activités de renforcement des capacités pour les Services vétérinaires nationaux en Europe, basées sur le processus PVS de l’OIE ;
- mise en œuvre (RSR Bruxelles) du programme de travail 2014 de la Plateforme régionale de l’OIE sur le bien-être animal pour l’Europe et participation à des réunions (RR Sofia, RR Moscou et RSR Bruxelles) et autres activités (RSR Bruxelles) s’y rapportant ;
- mise en œuvre (bureau d’Astana) de la Feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale et des recommandations connexes ;
- collaboration habituelle avec les différents partenaires et acteurs concernés dans la région (RR Sofia, RR Moscou, RSR Bruxelles et Unité d’Astana).

La Docteure Leboucq a également rappelé aux participants que toutes les activités des Représentations régionales et sous-régionales en Europe et du bureau d’Astana sont publiées régulièrement sur le site Internet régional de l’OIE pour l’Europe ([www.rr-europe.oie.int](http://www.rr-europe.oie.int)), qui est géré par la RSR Bruxelles et dont une partie est destinée aux pays russophones.



## **6. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE**

La Docteure Susanne Münstermann, chargée de projet au sein du Service scientifique et technique de l'OIE, a débuté son exposé par le constat du développement considérable du secteur hippique sportif au niveau mondial, qui s'accompagne de bénéfices socio-économiques mesurables et significatifs pour l'économie des pays concernés.

Elle a expliqué que l'OIE s'est engagé depuis deux ans dans l'élaboration du concept de chevaux de « niveau supérieur de santé et de performances » (HHP) destiné à faciliter les mouvements internationaux sans risque sanitaire pour les chevaux qui prennent part à des événements équestres internationaux. Elle a fait remarquer que ce concept HHP ne couvrirait pas les mouvements de chevaux à des fins de reproduction.

Elle a précisé que ce concept repose sur des principes déjà bien établis dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, en particulier dans ses chapitres sur (i) l'identification et la traçabilité, (ii) le zonage et la compartimentation, (iii) le modèle de passeport pour les chevaux de compétition, (iv) les procédures de certification et (v) le transport par voie aérienne, terrestre et maritime. En outre, un ensemble de lignes directrices sur les conditions de biosécurité des chevaux HHP dans leur écurie d'origine, pendant le transport et sur le lieu de la compétition sont également en cours d'élaboration.

La Docteure Münstermann a ensuite informé les participants que l'OIE a inscrit ces grands principes de base du concept HHP dans un nouveau chapitre du *Code*, dans la continuité de l'approche qui avait été adoptée lorsque des chapitres sur le bien-être animal avaient été introduits dans le *Code*.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'acceptation de ces principes généraux par les Pays membres de l'OIE fournirait au Groupe *ad hoc* une vision plus nette lui permettant de proposer les outils nécessaires à la constitution d'un cadre pour le concept HHP, par exemple des lignes directrices supplémentaires.

Pour conclure, la Docteure Münstermann a déclaré que le concept HHP est en ligne avec la libre circulation des équidés enregistrés dans l'Union européenne et que l'intention est bel et bien de l'étendre au-delà de l'Union européenne et de ses pays tiers agréés.

Elle a ajouté qu'une présentation plus complète de ce concept et des outils qui l'accompagnent sera faite lors de la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra à Berne en septembre 2014.

## **7. Élection du Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale**

Le Docteur Ago Pärtel, Délégué de l'Estonie et Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, a informé les participants que le Délégué de la Turquie avait démissionné, laissant vacant le siège de Secrétaire général de la Commission régionale, d'où la nécessité de la tenue d'une élection.

Le Docteur Budimir Plavšić, récemment nommé Délégué de la Serbie, a été proposé à l'unanimité comme nouveau Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.

Cette décision sera soumise à ratification par un vote de l'Assemblée mondiale des Délégués durant la semaine de la Session générale.

## **8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se tiendra en mai 2016**

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- « Aspects économiques de la santé animale : les coûts directs et indirects des foyers de maladies animales »

**9. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe**

Le thème technique suivant (sans questionnaire) a été retenu pour la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe :

- « Diarrhée épidémique porcine : situation actuelle dans le monde et menace potentielle pour l'Europe »

**10. Organisation de la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra à Berne (Suisse) du 22 au 26 septembre 2014**

Le Docteur Hans Wyss, Délégué de la Suisse, a réitéré la volonté de son pays d'accueillir cet important événement régional, précisant que c'était un honneur pour son pays, et a invité tous les Délégués à assister à la conférence qui se tiendra à Berne du 22 au 26 septembre 2014.

Il a résumé les démarches entreprises par la Suisse pour commencer à organiser la conférence.

Le Docteur Wyss a par ailleurs fourni des informations d'ordre général au sujet de l'hébergement, notamment la procédure spécialement mise en place via une agence de tourisme pour faciliter les réservations hôtelières pour tous les participants qui prendront part à la Conférence. Il a également fourni des informations au sujet des dispositions en matière de transports pour tous les participants.

Pour finir, le Docteur Wyss a assuré que toutes les précisions nécessaires seraient envoyées en temps utile à tous les participants.

**11. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales**

La Docteure Karin Schwabenbauer, Déléguée de l'Allemagne et Présidente de l'Assemblée mondiale des Délégués, assistée du Docteur Evgeny Nepoklonov, Délégué de la Russie et membre du Conseil de l'OIE, a présenté brièvement à la Commission le processus de rédaction du 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE pour la période 2016-2020. La Docteure Schwabenbauer a fait savoir aux Délégués qu'une version préliminaire de ce 6<sup>e</sup> Plan stratégique avait été rédigée sur la base des discussions tenues lors des précédentes réunions du Conseil (octobre 2013 et février 2014).

Elle a rappelé aux participants que ce projet avait été transmis début mai 2014 à tous les Délégués afin de leur permettre de faire part de leurs commentaires et observations aux membres du Conseil dans leur région respective.

La Docteure Schwabenbauer a précisé que son exposé avait pour but de présenter les principales caractéristiques du 6<sup>e</sup> Plan stratégique afin d'initier le débat entre les Délégués de façon à être en mesure de parachever le Plan stratégique au cours des prochaines réunions du Conseil. Elle a signalé que le texte final serait distribué aux Pays membres pour commentaires en mars 2015 en vue de son adoption lors de la 83<sup>e</sup> Session générale en mai 2015.

Elle a rappelé que le Conseil de l'OIE considérait que le 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE devrait :

- témoigner d'une vision stratégique commune et réactualisée de l'OIE et de ses objectifs mondiaux ;
- prendre en compte les tendances et les enjeux mondiaux actuels ayant des répercussions sur l'environnement opérationnel de l'OIE, et anticiper les tendances et les enjeux à venir ;
- intégrer les problématiques transversales importantes ;
- être ambitieux sans nécessairement avoir des visées expansionnistes ;

- être de haut niveau, souple et ouvert plutôt que prescriptif, et permettre des approches optionnelles afin de répondre aux besoins et de voir sa mise en œuvre facilitée ;
- être conçu avec la participation de tous les Pays membres de l'OIE.

La Docteure Schwabenbauer a expliqué que ce sujet serait mis à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil et de toutes les Conférences régionales qui se tiendront durant l'année à venir.

Le Docteur Nepoklonov a signalé qu'en octobre 2013 le Conseil avait réexaminé les objectifs stratégiques et avait discuté des facteurs susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement opérationnel de l'OIE au cours de la période 2016-2020 ainsi que de l'évolution de l'organisation et des dispositifs institutionnels de l'OIE, comme par exemple les fonctions et la pertinence des Commissions spécialisées et Groupes de travail actuels, le fonctionnement des Représentations régionales et sous-régionales, et les relations et synergies avec les autres organisations internationales. Il a ajouté que le Conseil de l'OIE établirait aussi un Plan stratégique pour les ressources humaines, flexible et à cinq ans destiné à faciliter le recrutement, le maintien et le développement du personnel de l'OIE.

Pour conclure, la Docteure Schwabenbauer a invité les Délégués – spécialement les pays non membres de l'Union européenne – à faire part de leurs réflexions et de leurs remarques sur les orientations et le cadre initial du 6<sup>e</sup> Plan stratégique de l'OIE. Elle a souligné que les commentaires des Pays membres étaient très précieux et seront les bienvenus, précisant qu'ils pouvaient être envoyés au Directeur général de l'OIE et aux membres du Conseil représentant la région Europe.

## **Discussion**

Le Docteur Spyros Doudounakis, Délégué de la Grèce, a salué, au nom des 28 pays de l'Union européenne, la qualité du projet préliminaire présenté et a annoncé que des commentaires seraient fournis dans les deux mois à venir. Le Docteur Pärtel a proposé que les commentaires soient faits au nom des 53 Pays membres de la Commission régionale, sur le modèle du mécanisme régional d'élaboration des normes. La Docteure Kristina Landsverk, Déléguée de la Norvège, a fait savoir qu'elle appréciait que les questions relatives aux animaux aquatiques aient été pris en compte de façon adéquate.

## **12. Situation de la peste porcine africaine en Europe**

Le Docteur Dietrich Rassow, Conseiller vétérinaire au sein du Service scientifique et technique de l'OIE, a informé la Commission régionale que, depuis son introduction en Géorgie et en Russie en 2007, la peste porcine africaine (PPA) a poursuivi sa progression dans certaines régions d'Europe de l'Est, affectant aussi bien les sangliers que des porcs domestiques. Cette maladie est considérée comme une menace majeure pour d'autres régions d'Europe. Début 2014 le virus a été détecté chez des sangliers trouvés morts en Lituanie et en Pologne, dans les deux cas à proximité de la frontière avec le Bélarus.

Le Docteur Rassow a également déclaré que la situation épidémiologique et les mesures prises par la Lituanie et la Pologne avaient été évaluées à plusieurs reprises par des experts internationaux, dont des représentants de l'OIE.

Le Groupe *ad hoc* de l'OIE sur la PPA s'est réuni au Siège de l'OIE du 23 au 25 avril 2014. Le but de cette réunion était de travailler sur la mise à jour du chapitre 15.1. (Peste porcine africaine) du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*, en s'alignant autant que possible sur le chapitre 15.2. (Peste porcine classique) récemment modifié, et de traiter des questions relatives à la surveillance spécifique de la PPA. Le rapport du Groupe *ad hoc* sera pris en considération par la Commission scientifique lors de sa réunion de septembre 2014.

Le Docteur Rassow a confirmé que les deux Laboratoires de référence de l'OIE pour la PPA en Europe, situés en Espagne et au Royaume-Uni, sont activement impliqués dans le soutien aux laboratoires de référence nationaux et dans la coordination de la recherche internationale.

Il a été rappelé à la Commission régionale que le Thème technique n° II de la Session générale, consacré à « la peste porcine africaine : nouveaux enjeux, nouvelles stratégies pour empêcher sa propagation », serait présenté à l'Assemblée le mardi 27 mai 2014.

Compte tenu des caractéristiques épidémiologiques de la PPA et de la nécessité d'y sensibiliser davantage les chasseurs ainsi que toute personne concernée par la gestion du gibier et de la faune sauvage, l'OIE est en train d'organiser conjointement avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) une réunion internationale sur la détection précoce et la prévention de la PPA ainsi que sur d'autres questions de santé animale à l'interface animaux sauvages–animaux domestiques–êtres humains. Cette réunion, qui se tiendra les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2014, mettra l'accent sur les efforts accomplis par les chasseurs et par les Services vétérinaires pour mettre en place et améliorer les systèmes actuels de surveillance et de détection précoce de la PPA.

Pour de plus amples informations, les Pays membres de l'OIE sont invités à suivre, le jour suivant, la séance plénière sur le second Thème technique (sans questionnaire).

### **13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres européens**

La Docteure Marija Popovic, Chargée de mission, au sein du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a fait le point des sujets les plus importants en matière de notification des maladies animales pour ce qui concerne la région Europe.

Elle a d'abord mis l'accent sur le fait qu'il est important que les pays/territoires notifient les maladies dans les meilleurs délais au moyen de l'outil WAHIS, ainsi que sur l'importance de fournir toute autre information épidémiologique concernant la prévention et le contrôle des maladies, afin de maintenir la transparence, de favoriser les échanges commerciaux et de contribuer au système mondial d'alerte précoce. Elle a ensuite fourni des informations importantes concernant le respect de l'obligation de déclaration des maladies en Europe pour l'année 2013.

La Docteure Popovic a également présenté l'évolution du nombre de pays de la Région qui ont envoyé des rapports à l'OIE depuis 2005 ainsi que l'évolution du délai d'envoi de ces rapports depuis 2005, en distinguant les maladies des animaux terrestres et les maladies des animaux aquatiques.

Pour finir, la Docteure Popovic a présenté les événements exceptionnels de peste porcine africaine survenus récemment en Europe.

### **14. Contrôle de la fièvre aphteuse en Europe de l'Est**

Le Docteur Kazimieras Lukauskas, Représentant régional de l'OIE à Moscou, a débuté son exposé par une présentation du statut sanitaire officiel au regard de la fièvre aphteuse à travers le monde.

Il a fourni des précisions sur la situation générale de la fièvre aphteuse en Europe de l'Est depuis 2011, mettant l'accent sur les foyers de fièvre aphteuse apparus récemment en Asie centrale.

Le Docteur Lukauskas a rappelé que la réunion de Shiraz en 2008 avait fixé pour objectif de parvenir à l'absence de fièvre aphteuse clinique en Eurasie occidentale à l'horizon 2020. Il a rappelé que, dans cette optique, l'OIE avait ouvert, le 15 octobre 2013 à Astana (Kazakhstan), l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse, qui fonctionne sous l'autorité de la Représentation régionale de l'OIE à Moscou et qui gère directement les activités de l'OIE au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan.

Il a expliqué que les objectifs de l'Unité d'Astana étaient les suivants : renforcer le contrôle de la fièvre aphteuse dans les cinq Pays membres d'Asie centrale ; concevoir une approche et une stratégie uniformes au niveau régional vis-à-vis de la fièvre aphteuse ; organiser la coopération régionale pour le contrôle de la fièvre aphteuse entre les Services vétérinaires et les experts fièvre aphteuse de l'OIE dans la région.

Le Docteur Lukauskas a détaillé les objectifs de la 5<sup>e</sup> réunion de suivi de la Feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale (Astana, Kazakhstan, 23-24 avril 2014), à savoir :

- partager des informations sur la circulation virale de la fièvre aphteuse dans les écosystèmes d'Eurasie occidentale ;
- faire le point de la progression de chaque pays par rapport à la feuille de route régionale ;
- aider les pays à préparer leurs Plans nationaux de contrôle de la fièvre aphteuse et demander à l'OIE la validation officielle de leur programme de contrôle et une éventuelle reconnaissance du statut du pays ou d'une zone au regard de la fièvre aphteuse ;
- faire valoir le rôle de la nouvelle Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse situé à Astana ;
- mettre en place une banque sous-régionale de vaccins.

Il a ensuite présenté la Feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale à l'horizon 2025 et a fourni la liste des pays où des foyers de fièvre aphteuse avaient été signalés. Il a dressé un rapide bilan de la situation de la Feuille de route après la réunion de Bakou en 2013 et après la réunion d'Astana en 2014.

Pour finir, le Docteur Lukauskas a fait part des recommandations de la 5<sup>e</sup> réunion de suivi de la Feuille de route pour le contrôle de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale, qui s'est tenue récemment à Astana, à savoir :

- les pays qui se situent pour l'instant au stade 2 du processus PCP (approche de contrôle progressif) pour la fièvre aphteuse doivent soumettre leurs plans de lutte révisés au Groupe de travail Fièvre aphteuse du GF-TADs pour examen avant octobre 2014 ;
- chaque pays devrait identifier trois points focaux (pour le processus PCP Fièvre aphteuse, pour les laboratoires et pour l'épidémiologie) afin de faciliter la communication et la coordination ;
- les pays devraient s'impliquer activement dans le processus PVS de l'OIE, et les autorités gouvernementales devraient promouvoir le développement d'un environnement favorable à l'éradication de la fièvre aphteuse, environnement favorable dont le renforcement des Services vétérinaires est une composante essentielle ;
- les pays devraient s'efforcer de communiquer de façon réciproque et régulière avec leurs pays voisins ;
- il convient de s'efforcer d'accélérer encore davantage le partage des données de laboratoire entre les pays de la région (transparence) en ce qui concerne la circulation des virus de la fièvre aphteuse ;
- tous les pays considèrent comme une priorité la reconnaissance officielle par l'OIE de leur programme national de contrôle de la fièvre aphteuse.

## 15. La Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe

Le Docteur Stanislav Ralchev, Assistant technique à la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, a commencé son exposé en expliquant que, suite à l'adoption de la note conceptuelle de la Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe, par la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe lors de la 81<sup>e</sup> Session générale de l'OIE (mai 2013), l'OIE avait établi un Plan d'action détaillé pour 2014-2016, qui a été proposé pour discussion et adoption lors de la première réunion du groupe de pilotage de la plateforme à Paris en décembre 2013. Cette réunion de décembre 2013 a été suivie par tous les membres du groupe de pilotage et par un certain nombre de pays invités comme observateurs. La RSR Bruxelles assure le Secrétariat de la Plateforme.

Le Docteur Ralchev a expliqué que l'objectif stratégique du Plan d'action pour 2014-2016 est de donner aux Services vétérinaires les moyens d'agir sur des questions de bien-être animal, conformément aux normes de l'OIE. Plus précisément, ce Plan d'action vise à : (i) sensibiliser sur les questions de bien-être animal afin de parvenir à un haut niveau de compréhension sur le sujet dans la région Europe ; (ii) progresser dans l'application des normes de l'OIE sur le bien-être animal ; (iii) encourager la participation des Pays membres de la Commission régionale pour l'Europe au processus d'élaboration des normes de l'OIE.

Le Docteur Ralchev a ajouté que le programme de travail spécifique de l'année 2014 comprenait la réalisation de certaines activités essentielles, à savoir : la création du site Internet de la Plateforme, avec des pages Internet et des documents à la fois en anglais et en russe ; un atelier « pilote » sur le contrôle des populations de chiens errants à l'intention des pays des Balkans, dont la méthodologie comprend une évaluation et un suivi réguliers de la situation ; une campagne de sensibilisation sur les chiens errants, mettant l'accent sur le risque de rage. Il a précisé qu'en attendant la mise en service du site Internet de la Plateforme, une page Internet provisoire avait été créée à laquelle on peut accéder via le site Internet régional de l'OIE pour l'Europe.

Le Docteur Ralchev a indiqué que la Commission européenne et la France avaient d'ores et déjà confirmé leur appui technique et financier à la Plateforme de l'OIE et qu'un document de promotion avait été produit afin de présenter la Plateforme et son Plan d'action à d'autres bailleurs de fonds de la région intéressés par le bien-être animal et de susciter éventuellement des financements supplémentaires.

Il a ajouté que la deuxième réunion du groupe de pilotage s'était tenue à Moscou en mai 2014 afin de faire le point et de discuter de la mise en œuvre des activités passées et à venir.

Pour finir, le Docteur Ralchev a déclaré que les progrès de la Plateforme seraient régulièrement communiqués aux Pays membres de l'OIE, aux partenaires et acteurs concernés de la région Europe, au moyen du site Internet de la Plateforme, d'une note d'information semestrielle et de présentations qui seront effectuées dans différentes réunions, dont les réunions et conférences de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe.

## 16. Propositions pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE

### Centre collaborateur de l'OIE pour « pour les parasites d'origine alimentaire de la Région Europe »

Le Docteur Jean-Luc Angot, Délégué de la France auprès de l'OIE, a présenté à la Commission régionale la candidature de l'Agence nationale française de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) afin que l'OIE examine cette candidature au statut de Centre collaborateur de l'OIE pour « pour les parasites d'origine alimentaire de la Région Europe ».

Le Docteur Angot a présenté brièvement l'agence et ses activités, précisant que des informations supplémentaires sont disponibles dans le document de travail de la réunion.

Les Membres de la Commission régionale ont exprimé leur vif soutien à cette candidature.

La Commission régionale a approuvé la proposition de la France. Cette proposition sera présentée à l'Assemblée mondiale des Délégués pour être entérinée.

Centre collaborateur de l'OIE pour « la génomique virale et la bio-informatique »

Le Docteur Nigel Gibbens, Délégué du Royaume-Uni auprès de l'OIE, a présenté à la Commission régionale la candidature du « Conseil pour la recherche médicale – Centre de recherche sur les virus de l'Université de Glasgow » (« *Medical Research Council – University of Glasgow Centre for Virus Research* ») afin que l'OIE examine cette candidature au statut de Centre collaborateur de l'OIE pour « la génomique virale et la bio-informatique ».

Le Docteur Gibbens a présenté brièvement le centre et ses activités, précisant que tous les détails sont disponibles dans le document de travail de la réunion.

Les Membres de la Commission régionale ont exprimé leur vif soutien à cette candidature.

La Commission a approuvé la proposition du Royaume-Uni. Elle sera présentée à l'Assemblée mondiale des Délégués pour être entérinée.

## 17. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE

- **Commission européenne**

Le Docteur Bernard Van Goethem, Directeur des Affaires vétérinaires et internationales à la Commission européenne, a présenté les activités de la Direction générale de la santé et des consommateurs de la Commission européenne (CE/DG SANCO) dans le domaine de la santé animale et du bien-être animal en Europe, entre autres les programmes de lutte contre les maladies animales transfrontalières dans l'Union européenne et les pays voisins de l'Union, les activités TAIEX et BTSF<sup>65</sup>, la Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe, ainsi que d'autres activités de renforcement des capacités menées par l'OIE et financées par la Commission européenne, et il a présenté l'état d'avancement de la Loi de Santé Animale de l'Union européenne.

- **Commission économique eurasienne (CEE)**

Le Docteur Vladimir Subbotin, Adjoint du Chef du Département des mesures sanitaires, phytosanitaires et vétérinaires de la Commission économique eurasienne (CEE), a rappelé que l'Union douanière fonctionnait depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cette Union douanière compte trois États : le Bélarus, le Kazakhstan et la Russie. L'Arménie suit actuellement la procédure d'adhésion à l'Union douanière. La question de l'adhésion du Kirghizistan à l'Union douanière a également été soulevée.

Le Docteur Subbotin a fait observer que la CEE est une instance réglementaire supranationale permanente de l'Union douanière et de l'Espace économique unique. Les décisions de la CEE ont force exécutoire sur le territoire de l'Union douanière et dans les États membres de l'Espace économique unique.

Il a également indiqué que les activités de la CEE font appel à des fonctions distinctes, chacune étant supervisée par un membre du Conseil de la CEE (Ministre) et chacune englobant un certain nombre de secteurs d'activité économique. La CEE compte 23 Départements qui coordonnent leur action avec les instances gouvernementales correspondantes dans leur domaine d'expertise respectif. Les questions relatives aux mesures SPS sont du ressort du Département des mesures SPS.

---

<sup>65</sup> BTSF : « Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres »

Il a expliqué que la CEE s'implique auprès des agences de coopération internationale afin de promouvoir la vision de la Communauté eurasienne et de susciter la participation des partenaires clés des régions Europe et Asie-Pacifique dans les processus d'intégration. Pour conclure, il a signalé qu'un protocole d'accord avait été signé entre la CEE et l'OIE dans le but de garantir une collaboration optimale entre l'OIE et la CEE au moyen de la coordination des forces et des activités dans les domaines d'intérêt commun.

- **Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

Pour commencer, le Docteur Henk Jan Ormel, Conseiller principal de politique vétérinaire au sein du Service de santé animale, Division de la production et de la santé animale à la FAO à Rome (Italie), a déclaré que l'assistance que la FAO offre aux Pays membres reposait sur des programmes-cadres par pays, sur les priorités régionales et sur les conclusions de la Conférence régionale de la FAO, et qu'elle contribue à atteindre les cinq objectifs stratégiques de la FAO : (1) contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ; (2) rendre l'agriculture, la forêt et la pêche plus productives et plus durables ; (3) réduire la pauvreté rurale ; (4) veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces au niveau local, national et international ; (5) améliorer la résilience des moyens d'existence face aux menaces et aux crises.

Il a expliqué que la FAO fournissait : une assistance technique et institutionnelle, des conseils sur les politiques de prévention et de contrôle des maladies animales transfrontalières et des zoonoses, et des conseils et des moyens de renforcement des capacités pour accompagner les approches PCP existantes pour la brucellose, la fièvre aphteuse et la peste porcine africaine.

En conclusion, le Docteur Ormel a déclaré que d'autres priorités importantes de la FAO consistaient à : fournir une assistance par le biais du renforcement des capacités, du transfert de technologies et de la gestion des savoir-faire, de l'analyse épidémiologique et de l'évaluation du risque ; renforcer les cadres juridiques et institutionnels relatifs à la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires ; renforcer les capacités en matière de santé publique vétérinaire, y compris concernant la traçabilité des animaux et des aliments d'origine animale.

## 18. Questions diverses

Le Docteur Ago Pärtel, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, a indiqué qu'à l'initiative du Bureau de la Commission un questionnaire avait été préparé afin de recueillir les avis des Délégués concernant le rôle du Bureau de la Commission, et d'améliorer encore la collaboration. Ce questionnaire a été diffusé et les réponses (à adresser au Docteur A. Pärtel et au Docteur L. Carbajo Goñi) sont attendues avant le 15 juin 2014. Les résultats du questionnaire seront présentés durant la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra à Berne (Suisse) en septembre 2014.

La réunion a officiellement pris fin à 17 h 45.

---

.../Annexe



Annexe

**RÉUNION DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR L'EUROPE**

**Paris, 26 mai 2014**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour l'Europe de l'Est, de la Représentation sous-régionale de l'OIE à Bruxelles, de la Représentation régionale de l'OIE à Moscou et de l'Unité sous-régionale de coordination de la lutte contre la fièvre aphteuse de l'OIE à Astana
6. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE
7. Élection du Secrétaire général du Bureau de la Commission régionale
8. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016
9. Sélection du thème technique II (sans questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
10. Organisation de la 26<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe qui se tiendra à Berne (Suisse) du 22 au 26 septembre 2014
11. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales
12. Situation de la peste porcine africaine en Europe
13. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres européens
14. Contrôle de la fièvre aphteuse en Europe de l'Est
15. La Plateforme régionale de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe
16. Propositions pour la désignation de nouveaux Centres collaborateurs de l'OIE
17. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
  - Commission européenne (CE)
  - Commission économique eurasiennne (CEE)
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
18. Questions diverses

**RAPPORT DE LA RÉUNION  
DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT**

**Paris, le 26 mai 2014**

---

La Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient s'est réunie le 26 mai 2014 à la Maison de la Chimie, à Paris, à 14 heures. Ont participé à cette réunion 46 personnes incluant des Délégués et observateurs de 13 Membres de cette Commission, ainsi que des représentants de 5 organisations internationales ou régionales :

Membres de la Commission : Arabie Saoudite, Chypre, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Iran, Liban, Oman, Qatar, Soudan et Turquie.

Pays/territoires observateurs : France, Inde, Maroc, Palestine et Royaume-Uni.

Organisations internationales/régionales : FAO, ICFAW, IFHA, WSPA et WVEPAH.<sup>66</sup>

La réunion était présidée par le Docteur Kassem Al-Qahtani (Qatar), Président, assisté du Vice-président, le Docteur Abdulghani Y. Al Fadhl (Arabie Saoudite) et du Docteur Salah Fadhil Abbas (Irak), Secrétaire général de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient.

Le Président a accueilli les Délégués, les observateurs et les représentants des organisations régionales et internationales.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour, figurant en annexe, a été adopté à l'unanimité. L'ordre du jour et les annexes afférentes aux points à traiter ont été distribués.

**2. Contributions dues par les Membres à OIE**

Le Docteur Kassem Al-Qahtani, Délégué du Qatar et Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, a fait remarquer que les arriérés de contribution de certains Membres étaient préoccupants et a exhorté les Membres concernés à s'acquitter de leurs arriérés sans plus tarder.

Puis, il a ajouté que le financement de la Représentation régionale pour le Moyen-Orient reposait sur la contribution annuelle volontaire du Gouvernement libanais et un peu moins de 10 % de la contribution annuelle des Pays membres de la région à l'OIE. Cependant, étant donné que plusieurs Membres de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient appartiennent et contribuent à d'autres Commissions régionales, seuls 12 Membres de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient versent une contribution. La catégorie de contribution de la plupart des Membres de la région ne figurant pas parmi les plus élevées, la contribution des Membres de la région s'avère insuffisante pour couvrir le budget annuel requis par la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient afin de mettre en œuvre son programme d'activités.

---

<sup>66</sup> WVEPAH : Programme mondial de formation vétérinaire pour la santé des animaux de production

Le Docteur Al-Qahtani a donc encouragé les Membres de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient à passer à la catégorie de contribution statutaire supérieure, en fonction de leur niveau national de développement économique, afin de soutenir davantage les activités de la Commission régionale et de la Représentation régionale. Il a également ajouté que des efforts supplémentaires devaient être déployés en vue de trouver de nouvelles sources de financement pour leurs activités.

### **3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE**

Le Docteur Ali Abdullah Al-Sahmi, Délégué d'Oman et membre du Conseil de l'OIE, a informé les participants que le Conseil s'était réuni à Berlin du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2013 afin de mener une discussion ouverte, dans le cadre des préparatifs du Sixième Plan stratégique de l'OIE, stimulée par une analyse du cadre dans lequel s'inscrit ce plan et une ébauche de la démarche à suivre.

Puis, il a fourni des détails généraux sur les principales caractéristiques du futur Plan stratégique et a conclu en précisant qu'il donnerait de plus amples informations sur le Sixième Plan stratégique de l'OIE au cours des discussions qui serait menées sur le point de l'ordre du jour couvrant cette thématique.

### **4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient couvrant notamment les conclusions issues de la 12<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui a eu lieu à Amman (Jordanie) du 23 au 26 septembre 2013**

Le Docteur Al-Qahtani, Délégué du Qatar et Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, a rappelé les principaux objectifs de la Commission régionale, à savoir : traiter les questions relatives à la situation zoonositaire de la région ; et instaurer une coopération à l'échelle régionale afin d'améliorer la qualité des Services vétérinaires, conformément aux normes de l'OIE, grâce à une collaboration active et efficace.

Puis, il a indiqué que la tenue régulière de séminaires destinés aux points focaux nationaux de l'OIE dans divers domaines d'activités était une composante indispensable du processus de renforcement des Services vétérinaires dans la région. À cet effet, il a rendu compte des séminaires organisés en 2013 et 2014 sur : les maladies des animaux aquatiques ; la faune sauvage ; la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production ; et le bien-être animal.

Le Docteur Al-Qahtani a ensuite présenté les conclusions issues de la 12<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE, qui s'est tenue à Amman (Jordanie), du 23 au 26 septembre 2013. Soixante-dix participants y ont pris part, dont des Délégués auprès de l'OIE et/ou des représentants de 16 Pays membres et de 4 pays observateurs et des hauts fonctionnaires de 4 organisations internationales.

Le Docteur Al-Qahtani a présenté les deux recommandations développées à la suite des discussions conduites sur chacun des deux thèmes techniques. Le thème technique I (avec questionnaire), intitulé « Enseignement vétérinaire et incorporation du concept « Une seule santé », et le thème technique II (sans questionnaire), intitulé « Les conditions appropriées d'application de l'abattage halal ».

En conclusion, le Docteur Al-Qahtani a rappelé à la Commission régionale que les recommandations qui avaient été adoptées seraient présentées pour ratification par l'Assemblée mondiale des Délégués au cours de la septième séance plénière, le 27 mai 2014, leur conférant ainsi un caractère contraignant.

## **5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient**

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, a présenté les principaux objectifs des activités menées par la Représentation régionale au cours des 12 derniers mois.

Il a déclaré que des pays du Moyen-Orient avaient témoigné un intérêt grandissant pour le travail effectué par l'OIE au cours de la période 2013-2014. Ceci s'est reflété par une participation accrue et la diversité des thèmes abordés lors de différents événements et réunions organisés tout au long de l'année écoulée.

Les activités de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient au cours de la période 2013-2014 ont visé à contribuer au renforcement des capacités des Services vétérinaires afin de contrôler et gérer la santé et le bien-être des animaux, en particulier en ce qui concerne les maladies animales transfrontalières.

La Représentation régionale a également participé à : l'harmonisation des réglementations couvrant le commerce des animaux et des produits d'origine animale dans la région ; l'amélioration des systèmes d'information zoosanitaire ; le renforcement de la collaboration avec les organisations régionales et internationales ; la tenue de conférences et de séminaires afin d'aider à mieux cibler des questions spécifiques relevant de la santé animale et de la santé publique ; et la promotion de la création d'un réseau de Laboratoires de référence régionaux et la coordination de leurs activités.

Le Docteur Yehia a également présenté les principales conclusions issues de la 12<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE, qui s'est tenue à Amman (Jordanie) en septembre 2013, et des séminaires adressés aux points focaux nationaux de l'OIE pendant l'année sur : les maladies des animaux aquatiques, à Byblos (Liban) ; la faune sauvage, à Gaborone (Botswana), organisé conjointement avec la Représentation sou-régionale de l'OIE pour l'Afrique australe ; les médicaments vétérinaires, à Alger (Algérie), organisé conjointement avec la Représentation sou-régionale de l'OIE pour l'Afrique du Nord ; la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale en phase de production, à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis) ; et le bien-être animal, à Amman (Jordanie).

Le Docteur Yehia a fourni de plus amples détails sur l'appui offert aux pays souhaitant prendre part à des projets OIE de jumelage entre laboratoires.

Il a également présenté les conclusions issues de la réunion consultative inter-régionale sur la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants (PPR) du Plan-cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs), organisée à Amman (Jordanie). Celle-ci a en effet représenté une étape importante pour l'obtention d'une vue d'ensemble de l'état d'avancement de la feuille de route de l'approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (PCP-FMD) dans chaque pays et la préparation de leurs plans nationaux de contrôle de la maladie.

Le Représentant régional a également confirmé que l'OIE œuvrait à la création d'une Unité de coordination sous régionale de l'OIE pour la fièvre aphteuse dans l'un des pays membre du Conseil de coopération du Golfe.

Le Docteur Yehia a présenté brièvement les activités programmées pour l'année à venir, notamment : une conférence régionale sur les maladies des camélidés prévue au Caire (Égypte), afin d'examiner une stratégie commune avec d'autres pays producteurs de camélidés ; et une conférence régionale sur les maladies vectorielles à confirmer. Il est également prévu d'organiser un séminaire à l'attention des points focaux nationaux de l'OIE pour les laboratoires vétérinaires en septembre 2014.

Il a ajouté que l'OIE préparait actuellement le premier projet de jumelage entre établissements d'enseignement vétérinaire de la région, auquel participeraient très probablement la Jordanie et le Royaume-Uni.

Le Docteur Yehia a remercié l'Istituto Zooprofilattico Sperimentale della Sicilia à Palerme (Sicile) pour sa contribution à l'organisation d'une formation sur le diagnostic des maladies des équidés.

Au cours de l'année passée, des formations ont été organisées à Amman (Jordanie) et Muscat (Oman) dans le cadre du programme de l'OIE intitulé « Améliorer le bien-être animal » (IAWP), reflétant ainsi les objectifs de la stratégie régionale en faveur du bien-être animal entérinés par les Membres l'année dernière.

Le Docteur Yehia a conclu en indiquant que la Représentation régionale pour le Moyen-Orient continuerait à œuvrer pour le renforcement des capacités techniques des Services vétérinaires des Pays membres de la région.

**6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) proposé pour inscription à l'ordre du jour de la 84<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016**

La Commission régionale a proposé d'inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>e</sup> Session générale le thème technique suivant (assorti d'un questionnaire adressé aux Membres) :

- « Interprétation des résultats des tests NSP (des protéines non structurales) lors de situations épidémiologiques impliquant différentes utilisations des vaccins »

**7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 13<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient**

Le thème technique suivant (avec questionnaire) a été retenu pour la 13<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient :

- « Prévention de la réémergence des maladies d'origine vectorielle »

La Commission a également identifié un autre thème d'intérêt pour la conférence, à savoir la brucellose.

**8. Confirmation du lieu où se déroulera la 13<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient**

Le Docteur Ghazi Yehia, Représentant régional de l'OIE pour le Moyen-Orient, a demandé au Délégué d'Oman de confirmer la proposition de son pays d'accueillir la prochaine Conférence de la Commission régionale de l'OIE.

Le Docteur Ali Abdullah Al-Sahmi, Délégué d'Oman, a informé la Commission régionale que son pays était disposé à accueillir la 13<sup>e</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient, en novembre 2015.

Le Docteur Yehia a insisté sur le fait que, exceptionnellement, la Conférence régionale se tiendrait en novembre et non en septembre, mois au cours duquel se tiennent généralement les Conférences de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient. Ce changement s'explique par le fait que la Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Asie, l'Extrême-Orient et l'Océanie organisée en Mongolie en 2015 aura lieu en septembre en raison des conditions météorologiques du pays. C'est la raison pour laquelle les dates des deux conférences ont été interverties.

## 9. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales

Le Docteur Ali Abdullah Al-Sahmi, Délégué d'Oman et membre du Conseil, a présenté brièvement à la Commission l'élaboration du Sixième Plan stratégique de l'OIE pour la période 2016-2020. Il a informé les Délégués qu'une version préliminaire de ce Plan avait été rédigée à partir des discussions menées au cours des réunions précédentes du Conseil (octobre 2013 et février 2014).

Il a rappelé aux participants que le projet de plan avait été transmis à tous les Délégués de l'OIE au début du mois de mai 2014 afin de leur permettre d'adresser des commentaires et des observations aux Membres du Conseil de leur région.

Le Docteur Al-Sahmi a insisté sur le fait que l'objectif de cette présentation visait à récapituler les principales informations afférentes au Sixième Plan stratégique de l'OIE afin d'amorcer des discussions entre les Délégués et pouvoir ainsi finaliser le Plan stratégique lors des prochaines réunions du Conseil. Il a ajouté que la version finale du texte serait diffusée aux Pays membres pour commentaires en mars 2015 en vue de son adoption au cours de la 83<sup>e</sup> Session générale en mai 2015.

Il a rappelé que le Conseil de l'OIE estimait que le Sixième Plan stratégique devrait :

- témoigner d'une version stratégique commune et réactualisée de l'OIE et de ses objectifs mondiaux ;
- prendre en compte les tendances et les enjeux mondiaux actuels ayant des répercussions sur l'environnement opérationnel de l'OIE, et anticiper les tendances et les enjeux à venir ;
- incorporer des problématiques transversales importantes ;
- être ambitieux sans nécessairement avoir des visées expansionnistes ;
- être de haut niveau, souple et ouvert plutôt que prescriptif, et permettre des approches optionnelles afin de répondre aux besoins et de voir sa mise en œuvre facilitée ; et
- être développé avec la participation de tous les Membres de l'OIE.

Le Docteur Al-Sahmi a expliqué que ce sujet serait inscrit à l'ordre du jour de toutes les réunions du Conseil de l'OIE et des Conférences régionales de l'OIE qui se tiendraient au cours de l'année à venir.

Le Docteur Al-Sahmi a indiqué que, en octobre 2013, le Conseil de l'OIE avait examiné les Objectifs stratégiques et avait discuté des facteurs susceptibles d'agir sur l'environnement opérationnel de l'OIE au cours de la période 2016-2020, ainsi que de la dynamique de l'Organisation et des dispositions institutionnelles, notamment des fonctions et de la pertinence des Commissions spécialisées et des Groupes de travail actuels, du fonctionnement des Représentations régionales et sous-régionales et de la relation et des synergies instaurées avec d'autres organisations internationales. Il a fait savoir que le Conseil de l'OIE élaborerait également un plan stratégique pour les ressources humaines, flexible et à cinq ans, destiné à faciliter le recrutement, le maintien et la formation du personnel de l'OIE.

Le Docteur Al-Sahmi a conclu en invitant les Délégués à faire part de leur avis et de leurs commentaires sur le cadre et les axes initiaux du Sixième Plan stratégique de l'OIE. Il a insisté sur le fait que les commentaires des Membres étaient très appréciés et a ajouté que ces derniers pouvaient adresser leurs observations au Directeur général de l'OIE et aux membres du Conseil représentant la région du Moyen-Orient.

## 10. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE

La Docteure Susanne Münstermann, Chargée de projet du Service scientifique et technique de l'OIE, a commencé sa présentation en évoquant la croissance notable du secteur hippique sportif, accompagnée d'avantages socio-économiques manifestes pour les économies nationales concernées.

Elle a expliqué que l'OIIE s'était engagée, au cours des deux dernières années, à élaborer le concept de « cheval de niveau supérieur de santé et de performances » (HHP), destiné à faciliter les mouvements internationaux sans risque sanitaire pour les chevaux qui prennent part à des événements équestres internationaux. Elle a attiré l'attention sur le fait que ce concept excluait les déplacements internationaux des chevaux à des fins de reproduction.

Elle a, en outre, fait remarquer que le concept reposait sur des principes déjà bien établis dans le *Code sanitaire pour les animaux terrestres* (ci-après désigné « *Code terrestre* »), notamment dans les chapitres sur (i) l'identification et la traçabilité ; (ii) le zonage et la compartimentation ; (iii) le modèle de passeport pour les chevaux de compétition ; (iv) les procédures de certification ; et, (v) le transport par voie aérienne, terrestre et maritime. De surcroît, des lignes directrices complètes en matière de biosécurité couvrant les chevaux HHP dans leur écurie de résidence, pendant leur transport et sur les lieux de la compétition sont en cours d'élaboration.

La Docteure Münstermann a ensuite informé les participants que l'OIIE avait introduit ces principes généraux fondamentaux du concept HHP dans un nouveau chapitre du *Code terrestre*, à l'instar de l'approche adoptée précédemment lors de l'introduction dans le *Code terrestre* des chapitres sur le bien-être animal.

La Docteure Münstermann a ajouté que l'acceptation de ces principes généraux par les Pays membres de l'OIIE permettrait au Groupe ad hoc de l'OIIE de dégager une vision claire en vue de proposer les outils nécessaires à l'élaboration du cadre dans lequel s'inscrit le concept HHP, notamment des lignes directrices supplémentaires.

La Docteure Münstermann a conclu en indiquant que les premières idées relevant du concept HHP avaient été présentées au cours de la réunion régionale sur la morve, qui s'est tenue à Dubaï en avril 2012, et que les participants avaient transmis de nombreux commentaires. Elle a ajouté que le concept HHP avait également été présenté à la Commission régionale pour le Moyen-Orient à Amman en septembre 2013.

Elle a informé les participants que l'OIIE prévoit organiser en novembre 2014 une Conférence régionale sur le concept HHP et les réglementations en vigueur en matière d'importation dans les pays du Moyen-Orient.

Le Docteur Ghazi Yehia a pris la parole après la Docteure Münstermann afin d'ajouter quelques commentaires. Il a insisté sur le fait que le projet de chapitre du Code terrestre proposé pour adoption décrit uniquement le concept de cheval HHP. Toutes les questions et les préoccupations y afférant seront abordées lors de futures réunions d'experts et des Commissions spécialisées concernées, conformément à l'approche déjà adoptée lors de la présentation aux Membres des principes généraux sur le bien-être animal. Les diverses activités relatives à la description de la sous-population, la certification et les épreuves de diagnostic, entres autres, seront présentées en détail dans un plan de biosécurité international, qui sera préparé par le secteur privé en concertation avec les Membres et reposera sur les lignes directrices de l'OIIE relatives à la biosécurité. Il a fait observer que les Membres adoptaient déjà cette approche lorsqu'ils établissaient un compartiment sur leur territoire et lorsqu'ils développaient les plans de biosécurité correspondants à partir des lignes directrices de l'OIIE sur la biosécurité.

#### **11. Situation du coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) au Moyen-Orient**

Le Docteur Keith Hamilton, Responsable réduction menaces biologiques du Service scientifique et technique de l'OIIE, a présenté aux participants l'évolution de la situation en ce qui concerne le nombre de cas humains du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) ainsi que les dernières activités conduites par l'OIIE afin de mieux comprendre le rôle que peut jouer dans l'apparition des foyers actuels de la maladie la présence de la souche du coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) chez les camélidés. Les résultats issus d'un nombre limité d'études suggèrent qu'il existe un lien entre le MERS-CoV et certaines infections chez l'homme et les camélidés.

Le Docteur Hamilton a présenté brièvement l'historique des cas humains de cette épidémie observés actuellement, en précisant qu'aucun cas humain de MERS-CoV n'avait été rapporté avant avril 2012. Au 23 mai 2014, 635 cas humains, dont 193 décès, avaient été confirmés à la suite d'analyses de laboratoire. Parmi les pays touchés figuraient la Jordanie, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis et le Yémen. De plus, certains cas ont été signalés en Égypte, en Tunisie, en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, au Royaume-Uni, en Malaisie, aux Philippines et aux États-Unis d'Amérique chez des individus ayant récemment voyagé au Moyen-Orient.

Il a été confirmé que la plupart des cas humains de MERS-CoV avaient été exposés à d'autres cas humains de MERS-CoV. Toutefois, le MERS-CoV ne semble pas se transmettre facilement d'homme à homme. La dynamique de l'infection et de la transmission du MERS-CoV dans les populations de camélidés, entre les camélidés et l'homme, et d'homme à homme n'est pas pleinement comprise.

Des études sérologiques suggèrent que les camélidés figurant dans l'échantillon effectué dans plusieurs pays du Moyen-Orient et de l'Afrique ont été exposés au MERS-CoV ou à un coronavirus similaire. Dans les populations de camélidés adultes de l'échantillon, la séroprévalence est élevée. Chez les camélidés plus jeunes, la séroprévalence observée est plus variable. Compte tenu du nombre limité de cas de MERS-CoV chez des personnes ayant eu un contact direct avec des camélidés, il apparaît que le MERS-CoV ne se transmet pas facilement des camélidés à l'homme. La contribution d'autres espèces d'animaux domestiques ou de la faune sauvage dans l'épidémiologie du MERS-CoV ne peut être écartée à ce stade.

Bien que le MERS-CoV ait été isolé chez des camélidés présentant des signes d'une maladie respiratoire bénigne, on ne sait pas encore si le virus provoque la maladie clinique chez les animaux. Des données préliminaires suggèrent que les camélidés infectieux excrètent le virus par le biais de leurs sécrétions nasales et oculaires (et dans une moindre mesure par leurs fèces). Par conséquent, l'OIE rejoint la position de l'Organisation mondiale de la santé comme en témoignent ses recommandations selon lesquelles : des mesures de précaution en matière de santé publique doivent être prises afin de limiter, jusqu'à la fin de la période d'infectiosité, tout contact entre les camélidés que l'on sait infectés par le MERS-CoV (PCR positifs et/ou isolement du virus) et d'autres camélidés qui ont été en contact étroit avec des camélidés dont l'infection est connue ; et les recommandations générales en matière d'hygiène doivent être suivies lors de la manipulation de tout camélidé.

Il n'y a aucune preuve de la présence ou de l'absence du MERS-CoV dans le lait ou la viande des camélidés infectés. Des études expérimentales ont montré que le MERS-CoV pouvait survivre dans le lait cru. Le risque de contamination (croisée) entre les sécrétions nasales et le lait ne pouvait être écarté. Par conséquent, l'OIE soutient le message de précaution en matière de santé publique qui conseille d'éviter de boire du lait cru et/ou de consommer de la viande crue de camélidés dans l'attente de connaissances supplémentaires sur la présence ou l'absence du MERS-CoV dans ces produits alimentaires non traités et le risque de contamination croisée avec d'autres sécrétions ou excréments.

Selon le *Code terrestre*, l'OIE considère le MERS-CoV comme une maladie émergente en raison de son impact sur la santé publique et estime que ses Pays membres doivent lui rapporter toute détection du MERS-CoV observée chez des animaux dans le cadre d'une notification immédiate. Ce point est essentiel pour concevoir des mesures de santé publique. Au niveau national, l'OIE exhorte les Services vétérinaires à rapporter immédiatement aux autorités de santé publique tout cas virologique ou PCR positif confirmé de MERS-CoV chez des camélidés (ou d'autres animaux).

Le Docteur Hamilton a insisté sur le fait qu'il était nécessaire d'acquérir de plus amples connaissances sur la dynamique des infections par le MERS-CoV chez les animaux, notamment sur : les voies d'excrétion du virus ; l'incubation et la période d'infectiosité chez les camélidés ; le pouvoir infectieux du virus dans les populations de camélidés ; la prévalence probable (stratifiée par groupe d'âge) de l'infection dans les troupeaux de camélidés ; la distribution géographique et temporelle des infections des camélidés ; et les facteurs de risque de propagation de la maladie.



L'OIE exhorte les Pays membres à mener une enquête épidémiologique complète lors de la confirmation d'infections par le MERS-CoV chez des animaux. Celle-ci devra être conduite en collaboration avec les autorités de santé publique.

L'OIE exhorte également les pays à effectuer de la surveillance épidémiologique dans la population des camélidés afin de mieux appréhender la distribution spatio-temporelle de l'infection.

L'OIE collabore étroitement avec ses organisations partenaires, à savoir la FAO et l'OMS, afin de recueillir et partager les données en vue de mieux comprendre la situation éventuelle de la maladie chez les animaux et d'évaluer les répercussions en termes de santé animale et humaine.

L'OIE a convoqué le Groupe ad hoc sur les maladies des camélidés afin de fournir au Directeur général des conseils sur les besoins en recherche et éventuellement des orientations lorsque de plus amples connaissances en la matière seront disponibles. De surcroît, l'OIE a mis en ligne une série de questions et de réponses sur son site Web afin de communiquer aux Délégués les dernières informations obtenues en la matière et de sensibiliser ceux-ci.

L'OIE a également déployé des missions dans plusieurs Pays membres et de nouvelles missions sont prévues afin de mieux comprendre la situation de chacun de ces pays.

### **Discussion**

Le Docteur Mehdi El Harrak, Président du Groupe ad hoc de l'OIE sur les maladies des camélidés, a souligné une fois encore le manque actuel de connaissances sur le MERS-CoV chez les camélidés. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des laboratoires vétérinaires concernant le dépistage du virus et l'importance de mener d'autres enquêtes épidémiologiques afin d'identifier les populations animales à risque.

Le Docteur Vincenzo Caporale, Président de la Commission des normes biologiques de l'OIE, a appelé à la prudence lors de l'interprétation des données de surveillance actuellement publiées, en l'absence d'épreuves entièrement validées pour dépister le MERS-CoV chez les camélidés. Il a insisté sur l'importance de mieux appréhender la pathogenèse de la maladie et a proposé de pratiquer des infections expérimentales.

## **12. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres du Moyen-Orient**

La Docteure Aziza Mustafa, Chargée de mission du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a présenté brièvement les points les plus pertinents concernant la notification des maladies animales dans la région.

Elle a commencé par souligner l'importance d'une notification rapide des maladies animales de la part des pays et territoires à l'aide du système WAHIS, et de la mise à disposition des informations épidémiologiques complémentaires sur la prévention et le contrôle des maladies, afin d'assurer la transparence, de faciliter les échanges commerciaux et de contribuer aux mécanismes mondiaux d'alerte précoce. Puis, elle a présenté la situation du Moyen Orient concernant le respect des obligations en matière de notification pour l'année 2013.

La Docteure Mustafa a également présenté l'évolution du nombre de pays de la région soumettant des rapports à l'OIE et des délais de soumission depuis 2005, et ce, séparément pour les maladies des animaux terrestres et celles des animaux aquatiques.

Pour finir, la Docteure Daria Di Sabatino, Chargée de mission du Service de l'information sanitaire de l'OIE, a présenté les derniers événements exceptionnels reliés au coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) dans la région.

### 13. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l’OIE

- **Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO)**

Le Docteur Markos Tibbo, Responsable Élevage au Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l’Afrique du Nord, a commencé sa présentation en expliquant que l’assistance fournie aux pays par la FAO consistait à : renforcer leurs capacités dans le domaine de la surveillance sanitaire, ainsi que celui de la prévention et du contrôle des maladies animales transfrontalières (fièvre aphteuse, dermatose nodulaire contagieuse et PPR) et des zoonoses (influenza aviaire H5N1, coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient [MERS-CoV] et brucellose) ; à améliorer la productivité et l’efficacité de la production animale ; et à encourager l’utilisation des ressources génétiques. L’interruption des systèmes de contrôle des maladies animales dans plusieurs pays, la hausse des déplacements non réglementés des animaux et d’autres facteurs ont augmenté le risque de maladies animales transfrontalières et de zoonoses au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Le Docteur Tibbo a ensuite indiqué que la FAO avait dispensé des formations dans les domaines suivants : renforcement des systèmes de quarantaine vétérinaire ; bonnes pratiques en termes de gestion des situations d’urgence ; mesures en matière de biosécurité ; et préparation et réponse aux urgences zoosanitaires. La FAO a également servi d’interlocuteur neutre à de nombreux acteurs.

Il a ajouté que la FAO offrait un soutien direct en matière de surveillance zoosanitaire, de diagnostic et de contrôle des maladies animales prioritaires (fièvre aphteuse, PPR, dermatose nodulaire contagieuse, fièvre de la Vallée du Rift, influenza aviaire H5N1 et maladie de Newcastle).

Il a également indiqué que la FAO et l’OIE avaient organisé conjointement des événements régionaux dans le cadre du GF-TADS, notamment pour la feuille de route/stratégie de l’approche de lutte progressive contre la fièvre aphteuse (PCP-FMD) et la Stratégie de contrôle de la PPR.

Le Docteur Tibbo a conclu en déclarant que la FAO : dispensait des conseils de nature technique, institutionnelle et politique grâce au renforcement des capacités, à la gestion des connaissances et à la mobilisation d’experts dans des domaines spécialisés en vue de transférer les technologies propres à une production animale durable ; aidait les pays à évaluer leurs ressources en aliments destinés aux animaux et leur gestion de ces ressources ; aidait les petits exploitants impliqués dans la production laitière, des petits ruminants et du miel à améliorer leur production, leurs revenus, leur accès aux marchés et leur résilience aux chocs ; et aidait les pays à caractériser les races et ajouter de la valeur aux races locales et à leurs produits afin de soutenir leur développement et leur accès aux marchés.

### 14. Questions diverses

Concernant les discussions précédentes sur le MERS-CoV, le Docteur Vincenzo Caporale a proposé que certains experts en maladies des camélidés de la région participent à la Conférence mondiale des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l’OIE qui se tiendra en République de Corée en octobre 2014.

La réunion a pris fin à 16 heures 20.

---

.../Annexe

Annexe

**RÉUNION DE LA  
COMMISSION RÉGIONALE DE L'OIE POUR LE MOYEN-ORIENT  
Paris, 26 mai 2014**

---

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contributions dues par les Membres à l'OIE
3. Rapport sur les réunions du Conseil de l'OIE
4. Rapport du Président de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient couvrant notamment les conclusions issues de la 12<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient qui a eu lieu à Amman (Jordanie) du 23 au 26 septembre 2013
5. Rapport sur les activités et le programme de travail de la Représentation régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
6. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 84<sup>ème</sup> Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE qui se réunira en mai 2016
7. Sélection du thème technique I (avec questionnaire) à inscrire à l'ordre du jour de la 13<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
8. Confirmation du lieu où se déroulera la 13<sup>ème</sup> Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour le Moyen-Orient
9. Sixième Plan stratégique de l'OIE – Perspectives régionales
10. Rapport sur le concept de cheval présentant un niveau supérieur de santé et de performances (HHP) élaboré par l'OIE
11. Situation du coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV) au Moyen-Orient
12. Système mondial d'information sanitaire (WAHIS) – Le point sur les notifications transmises par les Pays membres du Moyen-Orient
13. Présentations des organisations ayant un accord officiel avec l'OIE
  - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
14. Questions diverses





**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*